F02.014

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

DIRECTEURS

RAYMOND LANTIER CHARLES PICARD

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

6e SÉRIE. Tome XVI Juillet-Septembre 1940

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

Publication trimestrielle

SIXIÈME SÉRIE — TOME XVI JUILLET-SEPTEMBRE 1940

SOMMAIRE

PAGES

L'hérôon de Phrontis au Sounion, par Ch. PICARD 5

Quelques découvertes de céramiques romaines dans la vallée du Danube, par Adrien BLANCHET 29

La villa gallo-romaine de La Vergnée à Romegoux (Charente-Inférieure), par Paulette et Paul BURGAUD 46

Variété : Une tombe à char gauloise de La Tène I, par J. DUPUIS 62

Nouvelles archéologiques et correspondance : Reginald Allender Smith († 1940). — Repaires d'ours quaternaires en Suisse. — Stations préhistoriques de Planchetorte, près Brive (Corrèze). — Tombes puniques à peinture. — Quelques vases antiques identifiés. — Représentations d'insectes dans l'art antique. — Les échecs dans l'Italie antique. — Les forts vitrifiés. — Le château-fort celtique de la Tour-Vieille. — En Albanie. — Le camp romain du Bois-des-Côtes (Oise). — Les voies romaines de la *civitas* des *Lexovii*. — La céramique gallo-belge en Belgique. — Une *capsa* du III^e^ siècle de Lavoye (Meuse). — Trouvaille monétaire à Claville. — Coutumes funéraires lorraines du haut Moyen âge. — Les Vikings et le Canada. — A Notre-Dame d'Aix-en-Provence. — Gaines de couteaux britanniques. — Au Baptistère de Parme. — Vitraux scandinaves 69

Bibliographie : W.-B. WRIGHT. — W. A. HEURTLEY. — *Sylloge Nummorum graecorum*. — Jérôme CARCOPINO. — Adrien BLANCHET et Joseph SAUTEL. — *V Aquincum Irodalma*. — *Bibliographia Pannonica*. — D^r^ M. PIVEC STELÉ. — D. KRENCKER. — Marcel AUBERT. — Eugène PÉPIN. — Abbé Raymond CORRAZE. — Louis WILMET. — Victor BRĂTULESCU. — Rao Bahadur K. N. DIKSHIT. — B. CHURN LAW. — Alan S. C. Ross 83

Illustrations : L'enceinte du Sounion (p. 2) ; le Stéphanéphore du Sounion (p. 10) ; un ex-voto archaïque au pilote Phrontis, trouvé au Sounion (p. 20). — Gladiateur vaincu (p. 37) ; Isis-Fortuna (p. 37) ; Mercure sur le bélier (p. 38) ; *vota* impériaux (p. 40) ; Mars, Virtus et Victoria (p. 41) ; Tutèle dans une couronne de lauriers, flanquée des bustes de Mars et de Virtus (p. 41) ; Rome assise tenant le globe surmonté d'une Victoire (p. 41) ; Victoire assise écrivant *Victoria Augusti (?)* (p. 43) ; fragment de médaillon : *vexillum* et buste de femme (p. 43). — Villa gallo-romaine de La Vergnée : plan général (p. 48) ; la maison et les bains (p. 50) ; bas-relief du dieu et de la déesse assis (p. 59). — Plan et coupes de la tombe à char de La Wardelle (p. 62) ; ferrure du char et harnachement (p. 63) ; barre de fermeture (p. 64) ; mobilier du premier et deuxième squelettes (p. 65) ; épingle en bronze à boules et cabochon de corail (p. 66) ; céramique (p. 67) ; mors et anneau plat à pointe triangulaire (p. 68). — La *capsa* du Trou 24 de Lavoye (p. 78).

RÉDACTION

7, place de la Sorbonne, PARIS (5^e^)
Le lundi, de 14 heures à 16 heures

ADMINISTRATION

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, boulevard Saint-Germain, PARIS (6^e^)
Compte chèques postaux : PARIS 392-33

Abonnements 1939

Un an (à dater de janvier) France..... 130 »
Étranger : tarif 1, 170 » ; tarif 2, 190 »
Prix des numéros 1, 2, 3, chacun..... 40 »
Le n° 4 contenant *L'Année épigraphique*. 50 »

AVIS IMPORTANT : *Les demandes en duplicata des numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximum de 15 jours après réception du numéro suivant.*

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET-DÉCEMBRE 1940

TOUS DROITS RÉSERVÉS

L'HÉRÔON DE PHRONTIS AU SOUNION

'Αλλ' ὅτε Σούνιον ἱρὸν ἀφικόμεθ', ἄκρον 'Αθηναίων,
ἔνθα κυβερνήτην Μενελάου Φοῖβος 'Απόλλων
οἷς ἀγανοῖς βελέεσσιν ἐποιχόμενος κατέπεφνεν,
πηδάλιον μετὰ χερσὶ θεούσης νηὸς ἔχοντα,
Φρόντιν 'Ονητορίδην, ὅς ἐκαίνυτο φῦλ' ἀνθρώπων
νῆα κυβερνῆσαι ὁπότε σπερχοίατ' ἄελλαι.

Odyss., III, 278 sqq.

Les circonstances actuelles m'ont donné occasion d'aller réviser sur place la topographie des monuments du *Poseideion*, au Cap Sounion. Après les recherches de V. Staïs, d'Orlandos et d'autres savants[1], bien des questions sont ou peuvent paraître résolues ; une reste en débat, celle de l'identification exacte du grand enclos qui flanque un peu en contre-bas le sanctuaire de Poseidon, à l'Est, en avant des Propylées (fig. 1, Δ). — Le voyageur qui voulait pénétrer dans le lieu saint du maître de la mer trouvait cette enceinte *hors des murs de la forteresse : à sa gauche*, position notable. Il peut s'agir ainsi en principe d'un *téménos* comme d'autres connus, qu'on a voulu disposer aux abords mêmes d'un domaine divin, mais ici sans l'inclure — pour des raisons sans doute religieuses — dans l'enceinte sacrée elle-même[2]. Ces observa-

1. V. Staïs, Τὸ Σούνιον, Athènes, 1920 ; cf. auparavant, du même auteur, Αρχ. 'Εφημ. 1900, p. 114 sqq. (135 sqq.) ; 1917, p. 168 sqq.

2. Bien que les cultes héroïques n'aient pas été négligés, les travaux de P. Foucart, de L. R. Farnell (*Greek hero cults*, 1921 : le nom même de Phrontis manque à ce livre), n'ont pas prêté une suffisante attention, jusqu'ici, au dispositif des *hérôa*. Les articles de dictionnaires (W. Roscher, Saglio-Pottier, Pauly-Wissowa, etc.) ne répondent peut-être pas non plus complètement à l'attente, au moins du point de vue topographique et architectural. La thèse récente de M. Fer-

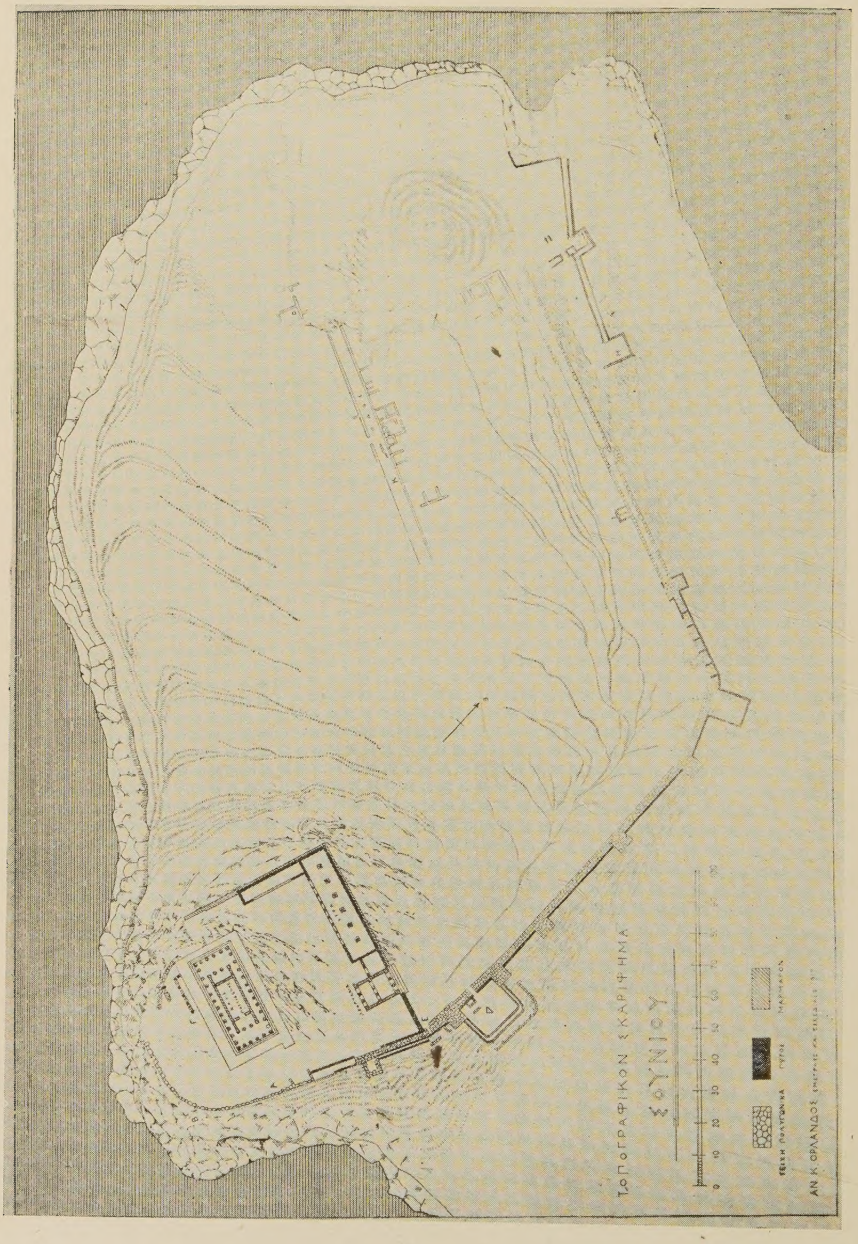

Fig. 1. — L'enceinte du Sounion : en Δ l'*hérôon* de Phrontis.

tions de principe, si faciles à contrôler sur le plan d'ensemble[1], n'auraient pas dû être négligées, jusqu'ici, pour l'exégèse de cet enclos énigmatique, en apparence, mais dont nous voudrions essayer maintenant d'éclairer la destination.

Nul besoin d'en reprendre ici la description, sauf pour signaler l'intérêt de quelques détails. On a comparé le lieu, à cause de son mur double, à une grande « tour » de la forteresse (V. Staïs, *l. l.*, p. 39), « mais qui, visiblement », ajoutait l'archéologue grec, « n'avait pas cette destination ». L'enceinte, en bas d'appareil isodome soigné, est rectangulaire, les angles externes étant toutefois à l'Est légèrement *courbes ;* ce qui n'arrive pas pour les tours. Il semble qu'on ne puisse voir et comprendre la nécessité de cet archaïsme, si l'on ne songe à l'expliquer par quelque influence des monuments ronds. Il n'y a pas lieu toutefois de parler d'un « presque hémicycle » comme faisait V. Staïs[2]. — La surface intérieure atteint 14 m. 20 sur 17 m. 25, au total environ 170 m². Les murs, conservés en certains endroits jusqu'à 4 mètres de hauteur, étaient faits de gros blocs de marbre, de soubassement, posés en double rangée, et épais d'1 m. 5. Leur hauteur était peut-être accrue par un simple mur de briques, ce qui proscrirait l'hypothèse d'un dispositif de défense. Parmi les marbres du soubassement, on remarque extérieurement et

---

nand Robert apporte, du moins, quelques considérations très intéressantes, touchant la raison d'être originelle des dispositifs adoptés. Une monographie consacrée aux divers exemples connus resterait très bienvenue. Il faudrait distinguer les installations incluses dans des temples (partie Ouest de l'Érechtheion, de l'Hécatompédon) ; celles qu'on rencontre dans des sanctuaires (« Hoplothèque (?) » de Marmaria, *hiéron* d'Athéna Pronaia à Delphes) et les *hérôa* isolés, dont le type a évolué, de l'*hérôon* d'Olympie, par exemple, à celui de Calydon, fouillé et publié par Fr. Poulsen et A. K. Rhomaios. — On devrait étudier aussi les cas de conversion d'*hérôa* en temples (Héracleion de Thasos), Asclépieion de Cos, édifice crétois de Sta Hellenika près d'Olous en Crète ; une place à part serait donnée aux *hérôa* d'agora (Battos à Cyrène) ou d'hippodromes (Pélopion d'Olympie, Hippodameion, *ibid.*, *hérôon* de Nébros et Chrysos à Krissa), etc.

1. Elles ont été notées trop rapidement par V. Staïs, *l. l.*, p. 39.

2. Ἀρχ. Ἐφημ. 1900, p. 135. Sur la dissimulation volontaire du péribole circulaire des *hérôa*, cf. Fernand Robert, *Thymélè*, 1939, p. 241 sqq.

intérieurement quelques supports de stèles remployés[1]. Un des longs côtés épouse le mur de la citadelle : une entrée s'y trouvait disposée déjà jadis. Aujourd'hui, un escalier d'époque plus récente amène à l'intérieur du lieu, sur le trajet même de l'ancienne ouverture, semble-t-il. Deux tours polygonales saillantes flanquent ce côté Ouest si important et, comme on voit, l'enserrent. L'aménagement du *téménos* a donc été contemporain du système défensif de l'Acropole.

Je croirais qu'on a par trop négligé de faire noter, jusqu'ici, comment, de l'extérieur, cette petite enceinte Δ était *contre-fortée*, et en quelque sorte elle-même *protégée :* la figure 1 montre bien le mur d'appareil polygonal qui épousait sur deux côtés, en descente, la ligne extérieure. Sur ce soutènement de péribole, il y avait des piliers-contreforts intérieurs, dont la présence a été aussi notée graphiquement : cela ne se justifie que pour un *téménos*[2].

Un autre indice explicatif de la destinée du lieu est l'*absence de couverture, et la présence*, à l'intérieur, *d'un dallage* que V. Staïs a en partie retrouvé. Mêmes indices pour l'*hérôon* d'Olympie, par exemple. En outre, on voit à gauche, près de l'entrée, le reste d'une fondation rectangulaire (autel ?) qui aurait dû être examinée de plus près lors des fouilles ; et il y a aussi dans l'intérieur le reste d'un muret en appareil polygonal, rappelant certain dispositif d'Olympie.

Peut-être eût-on pu retrouver en temps voulu, comme à l'*hérôon* même d'Olympie, un compartimentage, la division d'un vestibule et d'un « saint des saints » moins directement accessible.

En raison du placement — accolé à la grande muraille qui était d'ailleurs ici un *hiéron teichos*, enceinte de sanctuaire — on n'est pas surpris de l'orientation de l'entrée. Relevons du

1. Il ne peut s'agir des *réparations* auxquelles V. Staïs a songé : Τὸ Σούνιον, p. 40. Certaines de ces pièces remployées *sans dissimulation* sont au bas des murs. On peut penser qu'elles venaient du lieu de culte primitif, avant la réinstallation classique : ce qui les a fait utiliser là.

2. Cf. le *Téménos* des Dioscures à Délos, d'après la publication de Fernand Robert.

moins que l'ouverture *à l'Ouest* attire aussi l'attention sur ce que nous savons des pratiques usitées dans les cultes héroïques : les portes des *hérôa* étaient en règle, ouvertes dans la direction de l'Érèbe.

Les archéologues grecs qui ont fouillé au Sounion ont été fort embarrassés sur la destination du lieu Δ : les variations de l'exégèse en témoignent assez.

M. V. Staïs, qui avait prononcé d'abord le nom de « tour d'enceinte », pour l'écarter, au vrai, a parlé dans sa première publication[1], εἰκαστικῶς, dit-il, d'un magasin à blé *(siloboleion)* : en raison d'une inscription qu'il avait trouvée et publiée, et qui rappelait au Sounion l'ἐπισκευὴ σιτοβολείων[2]. — Les arguments donnés parallèlement par J. N. Svoronos en faveur d'un prétendu *atelier monétaire* n'avaient pas changé jusqu'en 1920 la conviction née de la première exégèse, V. Staïs ayant aussitôt jugé et déclaré « paradoxale » l'opinion contradictoire de son confrère[3].

On nous accordera que le lieu Δ, *visiblement découvert*, qui est en cause, relativement petit, répond bien mal à l'apparence d'un silo ou d'un grenier de céréales, *public !* La proximité du *phrourion* n'apporte pas preuve ; et l'inscription visée, qui parle *au pluriel des* σιτοβολεῖα[4], eût dû normalement engager à chercher ces greniers à blé plutôt en tout autre endroit ; et surtout sous un tout autre aspect. Les constructions dégagées sur plusieurs points du *phrourion* à l'Ouest, dans la forteresse même, autorisent assez à croire que la garnison du Sounion avait eu, par là, d'autres entrepôts alimentaires mieux adaptés à leur rôle, plus près sans doute des νεώσοικοι de l'Ouest, et de la rade ouverte.

En parlant d'un atelier monétaire, en l'absence de tout document ou texte qui pût appuyer cette conjecture, J. N. Svo-

---

1. Ἀρχ. Ἐφημ., 1900, p. 135 sqq.
2. *L. l.*, p. 139.
3. Τὸ Σούνιον, p. 39, n. 1.
4. Peu avant 263 av. J.-C., selon Staïs ; cf. Ἀρχ. Ἐφημ., 1900, p. 137 sqq.

Fig. 2. — Le « Stéphanéphore » du Sounion faisant l'hommage au héros.

ronos avait fait preuve de plus d'imagination ; mais aussi, disons-le, d'une hardiesse encore moins scientifique.

Ses théories n'ont convaincu d'ailleurs que lui-même. Elles furent développées en trois articles : en 1906[1], réunissant les textes antiques des lexicographes relatifs au héros athénien Stéphanéphoros[2], le regretté numismate grec avait tenté d'établir que le culte du Stéphanéphore, dont la localisation à Athènes est presque partout soulignée d'une mention dubitative (φάσιν, disent les textes), avait dû s'établir au Sounion. Il repoussait notamment l'idée de Beulé qu'il eût pu s'agir de Thésée même pour ce héros Stéphanéphore.

En 1916-1917 (*Journ. intern. arch. numism.*, XVIII, p. 109-130), ce commencement de démonstration (?) avait trouvé, en apparence, son complément — en raison de la découverte de l'ex-voto dit du Stéphanéphore, l' « Éphèbe du Sounion » (fig. 2). Selon Svoronos, le Σημαντήριον ou ἀργυροκοπεῖον d'Athènes se serait trouvé tout juste dans la forteresse du Sounion, près du Laurion, au lieu Δ. Il se serait appelé οἶκος Στεφανηφόρου τοῦ ἀττικοῦ. Car le dieu, héros, ou démon (?) qu'on désignait ainsi, selon Svoronos, se posait une couronne sur la tête, et recevait des couronnes pour son culte. Il aurait été une hypostase d'Apollon ou même des grands dieux cabiriques (!), bénéficiant d'un culte, près du Σημαντήριον, dans l'enceinte d'Athéna-Apollon.

Dans un article paru seulement en 1922 (*Journ. intern. arch. num.*, XVII, 1915, p. 59 sqq.), la théorie ainsi conduite fut considérée comme acquise par son propre auteur. Svoronos ajoutait alors seulement que c'est vers 470 qu'Hellanicos, dans son *Atthis*, a mentionné pour la première fois *l'hérôon* τοῦ ἀττικοῦ Στεφανηφόρου, personnage à distinguer du héros homonyme béotien, né des performances nocturnes d'Héraclès voyageur. — Tout cela n'est que fort conjectural.

---

1. *Journ. intern. arch. numism.*, IX, 1906, p. 237-244. Les conclusions de cette étude sont formellement rejetées par Gebhard dans P. W., *s. v. Stephanophoros.*

2. Harpocration, Suidas, Photius cf. aussi Bekker, *Anecdota gr.*, I, 301, 19.

Relevons avec V. Staïs[1] qu'il n'a été trouvé, *ni une monnaie*, ni le moindre lingot métallique dans le prétendu ἀργυροκοπεῖον du Sounion : ce qui suffirait à écarter cette sorte d'exégèse. Le local est trop *découvert*, et trop vaste, au demeurant, pour avoir été apte à un tel usage. Ni la roue dentée dont il sera question ci-après, ni le petit marteau avec saillies en croix des deux côtés qu'on a recueillis sur place[2], ne sont spécifiquement instruments de monnayeurs.

Quelle idée aurait eu, au surplus, la prudente Athéna d'aller exiler son « hôtel de la Monnaie » sur un cap exposé aux coups de mains nocturnes, et précisément *hors de la muraille*, et en un lieu désarmé, que ni Poseidon ni Athéna ne protégeaient des tentations cupides ?

Les articles de V. Staïs et de J. N. Svoronos ont surtout fait ressortir, tour à tour, l'invraisemblance des deux hypothèses premières : grenier à blé ou Σημαντήριον. Ce n'est que dans leur partie négative, contradictoire, qu'ils ont apporté des observations à retenir. Par exemple, on saura gré à J. N. Svoronos d'avoir marqué avec force que l'Éphèbe du Sounion, *trouvé dans le sanctuaire d'Athéna*, ne saurait être un monument tombal : il ne pouvait venir d'Anô-Sounion, et il n'y a eu aucune autre nécropole dans la forteresse même. Argument décisif !

Ce succès de détail marqué au compte d'un érudit toujours ingénieux, il faut bien convenir, pourtant, que, pour tout le reste, sa théorie paraît oiseuse et déroutante. Il n'y a aucune bonne raison de localiser juste au Sounion le héros Stéphanéphore *d'Athènes*, et M. B. D. Meritt a fourni récemment une tout autre explication pour le sens du nom des drachmes stéphanéphores, réapparues en faveur au IIe siècle. — Ni les Cabires (!), ni Apollon même n'ont été vraisemblablement tant honorés au « sublime promontoire ». Apollon y a reçu des dédicaces, mais l'essai d'introduire un Apollonion, près du sanctuaire d'Athéna, n'est étayé, chez Svoronos, d'aucune

1. Τὸ Σούνιον, p. 39, n. 1.
2. Τὸ Σούνιον, *ibid.*, p. 40 (n. 1 de la p. 39).

preuve. Nul ne voudra voir un *hérôon* dans le petit *temple*, typique, trouvé près de celui d'Athéna, à plus de 500 mètres du péribole Δ cru l'*argyrokopeion*. Nul ne croira qu'une avancée exposée hors de la muraille du *phrourion* ait recélé jadis un atelier monétaire. Ce n'est pas la simple découverte d'une roue dentelée à cette place, on le verra, qui le pourra établir jamais, en dehors de toute autre certitude, littéraire ou archéologique. L'endroit découvert, trop ouvert aussi à tout venant, n'eût offert aucune sécurité aux techniciens du précieux métal apporté du Laurion. On ne voit pas les réserves de lingots installées *loin de là*, au « *bothros* » du temple d'Athéna. Pourquoi à l'écart, et à telle distance ?

Il semble du moins qu'en tentant de s'influencer lui-même par cette longue suite d'hypothèses toutes invérifiables, J. N. Svoronos ait avoué implicitement la fragilité de sa théorie, déjà partout abandonnée dès la naissance.

Force est donc de chercher autre chose.

L'existence attestée d'un *hérôon* de Phrontis, pilote de Ménélas, au Sounion, donne, je crois, la clé de l'énigme. Le lieu de culte existait quand ont été écrits les vers de l'*Odyssée* placés ici en épigraphe, témoignage capital.

***

Le Cap Sounion, bien connu des navigateurs d'Attique, souvent retenus par la difficulté de le doubler dans un sens ou dans l'autre, était consacré, comme on sait, à Poseidon et *à Athéna*. On célébrait dans la baie de Sounion, aux Petites Panathénées, des *joutes nautiques*, qui ont peut-être eu Phrontis lui-même pour patron, pour héros bénéficiaire : ce seraient là des rites funéraires transformés, comme en d'autres cas[1]. La bourgade de Sounion n'occupait que le fond de la baie ouverte. Le cap était donc un poste d'observation maritime, à l'entrée du golfe Saronique et du canal d'Eubée. Un premier

1. Régates en l'honneur de Nausithoos et Phaiax, pilotes de Thésée, cf. S. Eitrem, ci-après, p. 14, n. 1.

tracé en appareil polygonal signale l'existence d'une forteresse dès la fin du VI^e^ siècle, quand les Athéniens luttaient encore contre Égine (Hérodote, VI, 87, 90). En 413-412, les mêmes Athéniens, plus sûrs de leurs destinées, créèrent une place forte au Sounion pour surveiller et défendre les côtes du golfe, et protéger les navires porteurs de blé qui leur venaient du dehors, depuis que les Spartiates, occupant Décélie, avaient coupé les routes d'Eubée. Ce fut le grand moment du « sublime promontoire ». Plus tard, Patroclos, l'amiral de Ptolémée Lagide, installa, vers 265 av. J.-C., un camp fortifié dans l'îlot situé en face du temple de Poseidon ; en 260, Antigone Gonatas fit occuper par ses troupes, comme on sait, toute la forteresse du Sounion, qui ne fut restituée aux Athéniens qu'en 229 par l'entremise d'Aratos.

Telle est, en résumé, l'histoire de cette position de mer, si disputée, qui ouvrait et fermait, au gré de Pallas, le golfe attique, et servait de vigie en avant du Kolias. On peut penser qu'elle avait commencé à prendre de l'intérêt dès le temps des relations, non mythiques, de l'Attique de Thésée avec la Crète ; elle garda sa valeur quand Ménélas revenant de Troie passa en vue, guidé par le pilote Phrontis, qui devait mourir divinement à cette place, comme le poète de l'*Odyssée* le savait[1].

L'Antiquité n'a jamais oublié que Phrontis bénéficiait d'un lieu saint au Sounion.

Décrivant les peintures de Polygnote à la *Lesché* delphique, offrande des Cnidiens — peintures exécutées avant le milieu du V^e^ siècle — Pausanias a écrit : « En entrant dans la *Lesché*, toutes les peintures qu'on voit à droite représentent Ilion prise par les Grecs et le départ de leur flotte. On prépare l'embarquement de Ménélas. On voit son vaisseau. L'équipage est à bord, composé d'hommes, mêlés de quelques enfants. — Au milieu du vaisseau est le pilote Phrontis tenant deux pales (κοντοί). Entre autres choses qu'Homère fait dire à Nestor dans son entretien avec Télémaque, il raconte que Phrontis

1. Cf. l'épigraphe, p. 5. *Hérôa* de pilotes, S. Eitrem, *Symbolae Osloenses*, XIV, 1935, p. 53 sqq.

était pilote de Ménélas, et bien habile dans son art ; *qu'il vint à mourir au moment même où il doublait le cap Sounion en Attique ;* et que Ménélas, alors que jusque-là, il avait navigué de conserve avec Nestor, resta en arrière pour donner la sépulture à Phrontis, et lui rendre les devoirs funèbres » (X, 25, 2).

J'ai, pour d'autres raisons, appelé déjà l'attention sur ce texte, en 1937[1], soulignant le fait que la frise Nord du Parthénon, comme la célèbre peinture polygnotéenne, à Delphes, se *terminait* par un *Embarquement des Grecs ;* j'ajoutais que la valeur donnée ici et là à cette mise en scène (il y a aussi au Parthénon une métope du navire en partance, *l'avant-dernière à l'Est*) devait résulter particulièrement du souvenir pieux attaché par les Athéniens, dès le temps de Polygnote et au moment de la décoration du Parthénon encore, à l'ensevelissement de Phrontis *au Sounion*, fait religieux dont un culte héroïque avait résulté : « Il y avait peut-être au Sounion, pour les mânes de Phrontis, quelque *hérôon* jusqu'ici non retrouvé ». J'avais aussi retenu que, selon Pausanias, Polygnote avait fait son Phrontis *barbu*, en réaliste. Il est curieux de remarquer que le pilote de la plaque peinte qui sera ci-après mentionnée est « *sphénopogôn* », porteur d'une barbe en pointe. La tradition archaïque présentait donc déjà Phrontis communément sous cet aspect consacré.

Des objections ont été risquées, contre la théorie que C. Praschniker et moi-même, tour à tour, avions défendue, touchant les rapports assez précis de l'*Ilioupersis* polygnotéenne de Delphes, et de la frise Nord du Parthénon. — J'ai toujours considéré de telles critiques comme très facilement réfutables, et je reviendrai à ce sujet, le moment venu, sur l'ensemble de la question, comme je l'ai annoncé : à fin de montrer que Polygnote de Thasos ne travaillait certainement pas à Delphes en « Cnidien d'occasion », ce qui n'eût été pour lui, d'ailleurs, qu'une maladresse mercenaire, à laquelle on le veut

1. *REG.*, L. 1937, p. 199-201.

faire céder rétrospectivement, avec une imprudence bien gratuite[1].

Si l'on accepte l'identification ici présentée pour le *téménos* Δ, l'*hérôon* de Phrontis était fort bien placé vers l'Est de la citadelle du Sounion : précisément, du côté oriental d'où l'on regardait vers Troie, et d'où la flotte de Ménélas et de Nestor avait dû un jour apparaître. Le lieu-saint du pilote aimé des dieux s'annexait fort naturellement à un temple de Poseidon ; il gardait non loin de là, avec le sanctuaire d'Athéna Sounias, des rapports de bon voisinage.

Il n'est pas rare que des *hérôa* aient fait corps plus ou moins avec un lieu de culte divin ; Athènes elle-même honorait une Aphrodite dite ἐπὶ Ἱππολύτῳ, vers le Sud-Ouest de son Acropole : la déesse de l'amour étant là groupée avec Hippolyte, sa victime récalcitrante, un peu dans le même rapport que Poseidon avec le timonier livré à la flèche d'Apollon. Même cas à l'Amycleion de Sparte.

Les *hérôa* sont parfois aussi peu détachés des sanctuaires : ainsi la Maison Sacrée d'Éleusis près de la porte Sud du Sanctuaire ; ou l'*hérôon* d'Olympie, qui a été reconnu à l'Ouest en bordure de l'Altis[2]. — Si le lieu héroïque fut, au Sounion, — par rapport au sanctuaire principal — plus *mitoyen* encore, pourrait-on dire, c'est qu'en Attique, Dracon avait déjà prescrit, dès la fin du VII^e^ s., d'associer les dieux et les héros indigènes (ἐγχώριοι)[3]. Avant d'aller combattre pour le rattachement de Salamine à l'Attique, Solon n'avait-il pas, d'autre part, obéi à l'oracle de Delphes en offrant d'essentiels sacrifices aux héros protecteurs de l'île ?

Le culte des héros attiques a toujours été très en vogue[4].

Rien dans la description donnée ci-dessus du *téménos* Δ,

1. Ch. Dugas, *REG.*, LI, 1938, p. 53-59.

2. On citerait encore l'*hérôon* d'Aristomachos, près du temple de Dionysos à Marathon, ou celui de Phylacos, immédiatement voisin du *téménos* d'Athéna Pronaia à Delphes.

3. Porphyre, *De abstin.*, IV, p. 380.

4. Cf. W. S. Ferguson, *Hesperia*, VII, 1938, p. 1-76, à propos de l'Héraclès du Porthmos du Sounion.

cet hypèthre, *dallé* soigneusement et *doublement enclos*[1], accessible vers l'Ouest, ne contrevient à l'idée d'un *hérôon*. Il est fâcheux que la fouille n'ait pas été plus surveillée et mieux entretenue, qu'ainsi les constructions portées sur le plan — autel (?) mur — n'aient pu être regardées, à temps, de plus près ; nous avons dit ci-dessus ce qu'on eût pu attendre d'observations les concernant.

Même dans l'état actuel du terrain, on doit relever la ressemblance avec le local *découvert* d'Olympie (Ouest de l'Altis) qui correspond à l'οἴκημα de Pausanias et que les dédicaces trouvées désignent si nettement comme un *hérôon*. Son installation daterait du VI^e^ s. av. J.-C. C'est, en plan, un rectangle divisé en trois compartiments : l'entrée était aussi *à l'Ouest*, dans un vestibule allongé du Nord au Sud et percé de deux portes au fond ; celle du Nord s'ouvrait sur un réduit carré où s'inscrivait, et se dissimulait aussi, une rotonde-bothros de 8 mètres de diamètre ; au Sud, une autre chambre à l'air libre devait enfermer quelque autel[2].

Bien qu'au Sounion l'état de la fouille ait laissé subsister trop d'incertitudes, il semble qu'on doive aussi reconnaître à l'intérieur du *sékos* le reste d'un mur de refend, avec un autel (cf. fig. 1, les traces du plan).

Il paraîtra sage de fixer aussi sa conviction d'après la nature des objets découverts en ce lieu clos, encore que V. Staïs n'en ait fait qu'une mention peut-être trop rapide[3].

On doit ici accorder naturellement une place à part, la première, aux trouvailles du *téménos* Δ, les plus significatives : encore faut-il les interpréter prudemment.

V. Staïs avait voulu tirer argument, pour son hypothèse du *siloboleion*, de la roue dentée en bronze, à cliquet, qu'il a recueillie et publiée[4]. C'est qu'il y voyait un broyeur de

1. Le péribole de Thésée au Pirée n'était délimité que par une série de bornes. PAUS., V, 13, 1 ; VI, 20, 4 ; I, 42, 8 ; II, 14, 3.

2. On comparerait l'Héracleion de Thasos, avec son *bothros* pour un culte héroïque.

3. Ἀρχ. Ἐφημ., 1917, p. 171 sqq.

4. Ἀρχ. Ἐφημ., 1900, p. 136.

grains (!), ce qui semble fort douteux ; notons d'ailleurs que le même objet, selon J. N. Svoronos, fut interprété tout aussitôt comme justifiant à point la localisation de l'*argyrokopeion* attique au Sounion ; la roue dentée devenait, sous cet aspect, directement utile au découpage des lingots d'argent ! En fait, à l'instrument retrouvé — et qui a bien pu être apporté d'ailleurs — il ne semble pas difficile de reconnaître plutôt un tout autre usage.

S'il ne peut guère s'agir d'un agrès de trière proprement dit, l'utilisation la plus vraisemblable, d'après les spécialistes de la marine serait celle d'un instrument destiné au levage des agrès et embarcations.

Le Sounion avait ses *néosoikoi* dont on a reconnu les traces au port Ouest. Pour la manœuvre des trières qu'on amenait là, un système de poulies était indispensable. L'instrument aura été transporté d'Ouest en Est ; mais il est assez significatif que le *téménos* présumé d'un héros marin nous l'ait conservé !

On a trouvé aussi diverses armes : des flèches, des fers de lance, des balles de pierre pour frondes[1]. Or, l'inscription n° 2 de Staïs[2] parlait bien de βέλη avec le σῖτος. — Mais on ne conçoit guère un même endroit *découvert* comme ayant pu servir à la fois de grenier à blé et d'arsenal. Il eût été trop petit ; il reste aussi trop peu aménagé, même à cette date : les arsenaux grecs maintenant connus à Pergame offrent de toutes autres commodités.

Feu V. Staïs a écrit tranquillement :

« Ἀλλ' οὐ μόνον σῖτον ἐναποθήκευον εἰς αὐτὸ, ἀλλὰ καὶ ἄλλα πολεμικὰ ἐφόδια, οἷον σκεύη, ὅπλα κ.τ.λ., ὧν πλεῖστα ἐν αὐτῷ εὑρέθησαν. »

N'eût-il pas été plus sage, d'après ces découvertes « nombreuses » — mais un peu inattendues — de réfléchir au moins à l'impossibilité du prétendu grenier à blé, hélas !

1. Ces balles proviennent peut-être d'une attaque, càr on en a trouvé aussi dans la stoa du *Phrourion*.

2. Le texte Ἀρχ. Ἐφημ. 1900, p. 135 sqq., parle aussi de βέλη et du σῖτος.

si découvert, où l'on a ramassé tant d'*ex-voto* fort étrangers à la bonne conservation des céréales ?

Or, les cultes de héros ont tous admis, on le sait, de préférence, l'offrande guerrière, et c'est avec des consécrations d'armes comme *anathémata* qu'on apaisait les mânes des victimes d'Arès ou de Poseidon. La roue dentée est, elle-même, un cadeau nullement inattendu, dans le lieu-saint d'un timonier vénérable.

Mais tout n'est pas dit lorsqu'on a examiné les offrandes mêmes du *téménos* Δ.

On sait que le *téménos* d'Athéna, à 500 mètres environ du Poseideion, sur une petite colline, avait, lui aussi, sous un remblai artificiel à l'Est, une sorte de *bothros* creusé. Là ont été recueillis en surface divers objets sacrés, dont la stèle votive dite du Stéphanéphore ; le plus ancien lot venait du « Perserschutt » local.

Le *bothros* en cause dépendait du plus petit et plus ancien temple du Sounion[1], dédié à la patronne d'Athènes, et propre à justifier la mention du « Sounion *sacré* » dans l'*Odyssée* (III, 278).

Ce médiocre édifice a dû être détruit lors de l'incursion des Perses ; c'est la reconstruction qu'on en fit, au voisinage, qui a répondu, comme on sait, à la curieuse description donnée par Vitruve.

Deux objets trouvés dans le *bothros*, mais à des niveaux bien différents, prouvent l'un et l'autre, à mon sens, que le culte de Phrontis fut ancien au Sounion, et aussi qu'il a été expressément lié, dès l'origine, aux *deux* divinités maîtresses du lieu : d'abord, par le souvenir des périls de mer, à Poseidon ; mais aussi par la raison d'être géographique et ethnique, au culte d'Athéna.

Du fond du dépôt provient un ex-voto archaïque bien instructif, dont on regrette qu'il ait si peu jusqu'ici retenu l'attention[2].

---

1. V. Stais, Τὸ Σούνιον, pl. E à la p. 42.
2. Il n'est pas signalé dans l'ouvrage, si tendancieux et si médiocrement

C'est une petite plaquette d'argile peinte du VII^e^ s. (fig. 3) (0,15 × 0,09), de technique dite ordinairement « corinthienne », encore qu'il n'y ait nulle certitude qu'il ne faille pas penser plutôt ici à une simple fabrication *attique*. V. Staïs

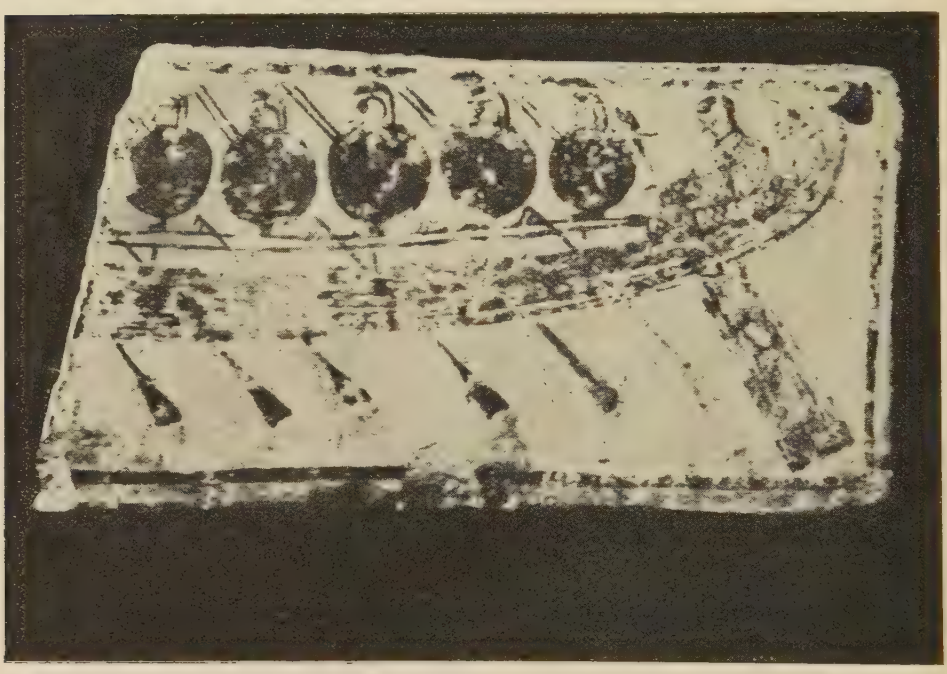

Fig. 3. — Un ex-voto archaïque au pilote Phrontis, trouvé au Sounion.

a trouvé le document et l'avait signalé, mais avec un trop rapide commentaire[1] : sans remarquer tout ce qu'il apportait ainsi à notre connaissance. La plaquette est brisée à gauche ; on y voit le reste d'un navire de guerre chargé ici de cinq hoplites casqués, armés de deux lances, de larges boucliers ronds ;

informé, de LEFEBVRE DES NOËTTES, *De' a marine antique à la marine moderne* 1935, p. 34 sqq.

1. Ἀρχ. Ἐφημ., 1917, p. 209, fig. 19 : au Musée national d'Athènes.

le navire est lancé en pleine nage et l'on voit s'incliner les avirons sans qu'apparaissent les rameurs ; à l'arrière est assis, en bonne vue, un pilote *barbu* derrière un bastingage protecteur, manœuvrant visiblement les grandes pales (κοντοί) du gouvernail. Il est attentif, un peu penché en avant. C'est le moment décrit par l'*Odyssée*, quand survint la mise à mort divine par les flèches d'Apollon (cf., p. 5, l'épigraphe).

Nous n'avons plus que la moitié de cet ex-voto précieux. Le fait qu'il a été trouvé *au Sounion, et dans le temple d'Athéna*, est à mon sens capital : car c'est ici à la fois un mémento de la mort de Phrontis, le timonier *avisé*, et un trophée possible pour les jeux funéraires donnés rituellement par la suite en son honneur, au Sounion. — La plaquette était suspendue dans un édifice ou *téménos*, car on voit un trou à l'angle droit supérieur.

Qu'Athéna ait veillé attentivement sur les jeux donnés au *promontoire d'Athènes* (ἄκρον Ἀθηναίων, comme dit l'*Odyssée*, III, v. 278), cela est mis hors de doute par le lieu même de la découverte.

J. N. Svoronos avait bien noté la présence de cet objet[1] ; mais, entraîné par sa théorie, il n'y voyait fallacieusement que le souvenir d'un culte d'Apollon : « Comme ex-voto, il convient mieux que tout autre à cet Apollon du Sounion homérique, qui, quand le navire de guerre ramenant Ménélas de Troie passait devant ce cap, tua de ses flèches le célèbre timonier du navire, au moment où il maniait le gouvernail (*Odys.*, III, 278 sqq.). »

Mais le *téménos* d'Apollon que J. N. Svoronos croyait pouvoir localiser au côté de celui d'Athéna Sounias est fictif.

Au-dessus de la couche des objets archaïques du *bothros* a été trouvée aussi l'énigmatique « stèle » du Stéphanéphore (fig. 2), que l'on date ordinairement vers 470-460 av. J.-C.[2]. V. Staïs qui l'a publiée (Ἀρχ. Ἐφημ., 1917, p. 204 sqq.) la croyait

1. *Journ. intern. arch. numism.*, XVII, 1915 (1922), p. 58.
2. Ch. Picard, *Man. arch. gr., Sculpt.* II*, p. 34.

funéraire, et son erreur a entraîné après lui beaucoup de bons savants[1].

On saura gré à J. N. Svoronos d'avoir le premier utilement réagi contre une interprétation si peu vraisemblable, qui ferait du document un *unicum* en son temps. En fait, il n'y a aucune preuve — ni aucune possibilité — qu'il ait été apporté de bien loin, sur l'Acropole escarpée où régnaient les dieux du Sounion avec le héros Phrontis. Il n'y a pas de cimetière antique assez au voisinage. Il suffit d'ailleurs de regarder le document, qui n'a peut-être pas eu d'inscription nominative[2], pour se rendre compte qu'il s'agit, au vrai, d'un ex-voto de piété analogue à la Stèle du Maître potier, p. ex., sur l'Acropole d'Athènes, ou à d'autres ex-voto du même temps qui se trouvaient en règle dans les sanctuaires. Celui-ci est piqueté à l'arrière ; il devait avoir été adossé près d'un mur, et non appliqué sur une paroi. J. N. Svoronos, le rapportant au petit temple voisin de celui d'Athéna Sounias, voulait affecter l'édifice à un « Héros Stéphanéphore » nullement connu au Sounion même. Du moins s'agit-il bien d'un document de piété *non tombale*. L'examen même du motif sculpté l'établit (il n'y a rien de comparable parmi les stèles des nécropoles), et il suffira de rappeler ici que jusqu'à 430 environ, pendant toute la durée d'un demi-siècle, comme l'a bien montré H. Diepolder[3], l'Attique n'a pas décoré, au moins de sculptures à images humaines, les tombeaux de ses morts.

H. Lechat interprétait le Stéphanéphore du Sounion, non seulement comme funéraire, mais comme représentant « un jeune vainqueur aux jeux » : Il a ajouté : « Quand, comment, en quelle sorte de concours, il n'importe. »

Le temps est peut-être passé d'un tel détachement, qui a,

---

1. P. ex. H. Lechat, *Sc. gr. ant.*, 1925, pl. XXI, p. 48 : « Jeune vainqueur aux jeux, stèle funéraire. »

2. La moulure du haut arrivait juste au-dessus de la tête. H. Lechat a supposé une inscription en bas : mais c'est simple hypothèse.

3. *Die attischen Grabreliefs d. V^en u. IV^en Jahrh. v. Chr.*, 1931, p. 1 sqq. ; il y a eu une longue interruption après les dernières stèles attiques de la fin du VI^e siècle.

je le crains, beaucoup nui à notre connaissance de la sculpture grecque. Observons qu'en Grèce, le héros était considéré partout comme un être enlevé par une mort « d'exception », et placé par elle dans une position plus *divine ;* son culte bénéficiait ainsi d'une vénération plus grave, propre à la religion chthonienne.

On le célébrait dans le silence et avec des marques de douleur, parfois en se coupant les cheveux, parfois aussi *par le rite du couronnement*[1] *:* ainsi fait Alexandre encore, selon Plutarque, devant la stèle d'Achille à Troie (*Alex. vita*, XV, 3).

Les lois de Solon prévoient le cas où le port de la couronne reste interdit en certains actes religieux. A Paros, on ne sacrifiait aux Charites que *sans couronne*, depuis, disait-on, que Minos avait retiré de sa tête la couronne qui y était placée pour le sacrifice, quand il apprit la mort de son fils[2].

Il est impossible de ne pas remarquer, sur le document du Sounion, la gravité religieuse. On dirait ici d'Hippolyte, « le Stéphanéphore » classique, sacrifiant ; car la présence d'un pouvoir supérieur à l'homme, et objet de l'adoration, est postulée mystiquement.

Si l'on veut réfléchir un peu au fait, capital mais si négligé pourtant, qu'en Grèce aucune sculpture n'a été purement décorative, on est frappé par la conception nue et dépouillée de ce magnifique relief, un des plus beaux de la Pentécontaétie. L'examen exclut, non moins que l'hypothèse tombale, celle d'un quelconque ex-voto de vainqueur aux jeux ; quoiqu'il y ait eu ensuite le jeune Athlète Westmacott (peut-être le Cyniscos de Polyclète ?) montré dans une attitude comparable. Qui sait, d'ailleurs, si le jeune Mantinéen aimé des dieux, au pays de Diotime et de la mantique inspirée, ne paraissait pas célébrer sa précoce victoire par un sacrifice aux puissances d'en bas ? Je n'ai garde d'oublier, d'autre part, les joutes nautiques du Sounion ci-dessus rappelées. Même si c'était pour ces jeux de mer que l'Éphèbe anonyme eût été

1. Sur la couronne mystique, en dernier lieu, W. Vollgraff, *BCH.*, 1926.
2. Callimaque, Aitia, l. I ; Apollodore, III, 15, 7.

seulement couronné[1], on ne verrait là qu'une raison de plus de marquer les rapports de la figuration avec le culte de Phrontis.

Debout, seul, dans la nudité sacrée prescrite près des stèles des nécropoles ou des *hérôa* — et qu'on reverrait sur les lécythes blancs attiques de la seconde moitié du v^e^ s. — le Stéphanéphore du Sounion repose sa couronne ; il vient de prier devant un μνῆμα *qu'il regarde*. Comment oublier où va son regard *incliné ?* L'artiste a voulu ici éliminer tout autre effet que celui d'un θάμβος compréhensible seulement s'il s'agit d'un hommage rendu devant un lieu-saint. Une comparaison précise ne s'impose-t-elle pas ? Sur le relief du Louvre consacré par Sosippos, fils de Navarchidès, vers 400 av. J.-C., Thésée — désigné par une inscription, et qui, d'ailleurs, doit être représenté au moment où il découvrait, incliné, les *gnôrismata* — porte la main à son casque conique : il le pose ou le dépose aussi : c'est que des adorants sont devant lui, la main levée pour l'invoquer. Le « signalement sûr » dont arguait Lechat, qui croyait à un jeune « athlète » mort (!), s'efface devant cette constatation. — H. Lechat parlait aussi d'un « insaisissable sourire » ; notons, au contraire, et devant l'original, la mélancolie saisissante, la « silencieuse discrétion » attestant, accentuant l'acte religieux pur. Si l'on cherche la raison explicative de la noblesse, non familière, d'une telle œuvre, on la trouvera en de telles constatations[2].

On a vu ci-dessus les raisons architecturales qui nous engagent à dater l'*hérôon* de Phrontis du même temps que l'enceinte « classique » du Sounion. Lié au souvenir du passage de Ménélas, l'*ailion* cultuel était bien plus ancien en ces lieux, car l'ex-voto du navire atteste qu'il n'avait pas été négligé à travers la période archaïque.

---

1. On se rappellera les joutes chez Alcinoos, souvenir évident de jeux funéraires célébrés en l'honneur des héros morts.

2. Les autres reliefs de l'époque, sur l'Acropole, sont aussi des hommages religieux : relief du Maître potier, relief de la dîme. Cf. Ch. Picard, *Manuel Sc. gr.*, II*, p. 24, fig. 8.

Il n'en est pas moins visible qu'il y avait eu comme un regain de vogue pour Phrontis — d'où l'installation dernière du *téménos* — après la période de la Pentécontaétie.

Ceci ne s'expliquerait pas sans quelques raisons religieuses analogues à celles qui firent réunir un jour aussi, dans l'Érechtheion même, Poseidon, Athéna et Erechthée, celui-ci simple héros. Athéna, la « Tritogénie », née de la tête du plus prudent des Olympiens, couvrait de sa protection éternelle, au Sounion, guette maîtresse de la mer, la relique du pilote sage ; celle-ci assurait en retour l'inviolabilité du « sublime promontoire » et de l'entrée du golfe d'Attique. Phrontis était la sentinelle de Pallas sur la route que suivaient, vers Délos, les trières d'une cité dont l'avenir était, depuis la formation de la confédération attico-délienne, sur les eaux[1].

Il n'eût pas été impossible que le prétendu Stéphanéphore eût été consacré dans le *téménos* même d'Athéna, tant étaient naturels les liens politiques entre la déesse de l'Acropole et l'Esprit du « cap sacré », jalonnant une route de l'Archipel. Nul doute qu'il faille relever aussi ici toute l'importance de la double représentation parallèle de l'*Embarquement de Ménélas*, à Athènes et à Delphes : à Delphes, à cette Lesché des Cnidiens, où travailla, venant d'Athènes, ce Polygnote de Thasos, l'ami d'Élpinicé, qui avait les meilleures raisons, répétons-le, de concevoir son sujet tout autrement qu'en « Cnidien d'occasion »[2] — à Athènes, à l'extrémité Est de la frise Nord extérieure du Parthénon.

Le sillage historique laissé par le *Nostos* des princes péloponésiens revenant de Troie, navigation que la Némésis avait semée de périls, de morts et de risques dynastiques, perpétuait ses souvenirs dès l'entrée même des eaux de l'Attique

1. On disait qu'après la dispute de l'Acropole Athéna avait voulu préparer sa réconciliation avec Poseidon en devenant sa bonne voisine au Sounion.

2. J'ai déjà dit, ci-dessus, combien mon point de vue diffère de celui de Ch. Dugas, *REG.*, 1938, p. 58. L'érudit céramographe aurait-il oublié, notamment, quels étaient les rapports historiques de Cnide, d'Athènes et de Delphes, dans la période dont il traitait ? Mais il y a bien d'autres faits à alléguer contre la théorie présentée.

avec l'*hérôon* de Phrontis ; plus loin, les rappels concertés de l'Acropole et de Delphes concouraient au même but d'édification historique.

*
* *

Il est à remarquer, en terminant, que le rôle donné à Phrontis au Sounion n'a rien eu d'exceptionnel, et correspondait à l'effet d'une piété générale.

Un doublet de Phrontis avait été, dès les temps primitifs, ce Kinados, νεὼς τῆς Μενελάου καὶ οὗτος κυβερνήτης, qu'on honora aussi d'un *mnéma* sur un promontoire montagneux, au lieu dit Ὄνου γνάθος (la « Mâchoire d'âne »), dans le golfe de Laconie (Paus., III, 22, 10). Denys d'Halicarnasse, dans ses *Antiq. romaines*, I, 50, a lui-même relevé, aux parages de Cythère, le souvenir proche d'un Kinaithos, compagnon d'Énée enseveli sur un promontoire (Strabon, VIII, 360), et dont le culte procédait de raisons folkloriques comparables. Le doublet Phrontis-Kinados est instructif : autant que la présence d'une île d'Hélène, dans les parages du Sounion. La rivalité attico-spartiate a les origines les plus lointaines.

Pour les folkloristes, le culte funéraire de timoniers « prudents », aux noms symboliques, près des caps hasardeux, doit, semble-t-il, être retenu. D'Homère à Virgile, de Phrontis à Palinure, on peut voir évoluer la croyance persistante à la valeur d'une insertion « fétichiste » dans la haute-roche battue de vents redoutés. Au Sounion, la présence tutélaire d'Athéna et de Poseidon a voulu être complétée elle-même par l'hommage rendu à la *relique* protectrice.

Ainsi attachait-on l'image du héros Phalareus, d'autre part, à l'avant des barques ; et la « trière naturelle » de l'Acropole a eu son Athéna-Niké au bastion.

Même si Athènes n'alla pas jusqu'à attacher au Sounion le nom même de Phrontis, on conçoit l'importance donnée par la cité de Pallas au cap et à son esprit gardien[1]. De même

1. La légende relative à l'apparition de la grande statue de l'Acropole, dès les parages du cap, se rattache aux mêmes instincts pieux.

émanation, est la croyance qui a créé les phares, tours *et tombeaux*, à Alexandrie, à Thasos, ailleurs encore. Tous les caps en avant de la terre troyenne eurent ainsi un jour leurs sépultures de héros : de Rhétée et de Sigée (Achille et Patrocle) à la pointe d'Éléonte, où reposait le fantôme mortel de Protésilas.

Virgile[1] écrivant avec les souvenirs d'Homère, et qui n'ignorait pas, sans doute, la frise Nord du Parthénon, a donné à son tour à Palinure une destinée miraculeuse ; Palinure aussi passa pour mort en mer, *à titre de héros expiatoire*, retenons-le :

Unum pro multis dabitur caput (V, 814).

C'est non plus Apollon, mais, à son tour, le dieu du sommeil sous la figure de Phorbas qui le prendra pour victime (V, 833, 838, 842), et cette disparition a eu le caractère d'un sacrifice infernal mystérieux. On voit les Lucaniens lui élever un *tumulus ;* aussitôt ils lui consacrent un culte ; Palinure devient éponyme d'un lieudit, là où des *prodigia* néfastes ont marqué d'abord temporairement son pouvoir (*Énéide*, VI, 378-379) ! Son apparition dans la *Nekyia* virgilienne rappellera le souvenir d'Elpénor, autre nautonier mystérieux mort en route dans le voyage mystique de l'*Odyssée*. Il y a là de quoi préciser le sens apotropaïque donné en Attique même à la mort de Phrontis.

Un doublet intermédiaire serait Canobos, qui, inhumé en Égypte, a pu devenir là même, lui aussi, éponyme[2] ; son culte semble avoir pris à l'époque alexandrine sa vogue principale, préparant l'héroïsation de Palinure.

La leçon de ces rapprochements divers est évidente : une forme de crainte religieuse s'attachait en Grèce aux caps redoutés, et en général à la navigation exploratrice. L'épopée des Argonautes a bénéficié aussi du souvenir de Tiphys mort

1. III, 302, 562 ; V, 12 sqq.
2. Denys Periég., 13; Eustathe, *Geogr. græc. min.*, 2, 432, 219.

avant d'avoir pu atteindre le but de l'expédition : lui-même disparu dans un sommeil divin[1].

Ces présences de « démons » de la navigation offerts en sacrifices expiatoires dans les lieux les plus propices aux tempêtes et naufrages sont tous de même type, et prophylactiques. L'ombre de Palinure a été supposée avoir pu donner quelque temps la peste aux Lucaniens[2] ; les riverains d'Italie avisés s'en tirèrent par la consécration d'un bois sacré et d'un cénotaphe près de Vélia, où il y avait eu aussi un *hérôon* de Dracôn, un des compagnons d'Ulysse[3].

Ch. PICARD.

---

1. APOLLONIOS DE RHODES, *Argon.*, II, 853 ; S. Eitrem, *l. l.*, p. 56.

2. SERVIUS, *Ad Verg.*, 6, 378.

3. STRABON, VI, 253. — P.-S. — M. BOUSQUET m'a signalé que sur un bras de Couros, trouvé au Sounion (Ἀρχ. Ἐφημ., 1917, *l. l.*), des fragments d'une dédicace archaïque pourraient faire penser à un ex-voto pour Phrontis :

ἀνέθη]KE
ΨΙΟΝ (τιδι ?)

La lecture de Staïs, τὸν θεόν, l. 2, n'est guère satisfaisante. Mais il n'est pas du tout sûr que la seconde lettre, mutilée, puisse être autre chose qu'un E archaïque.

On a parlé ci-dessus, p. 7, d'*archaïsme* pour le dispositif de l'*hérôon* de Phrontis. — Le mur double aux coins arrondis n'évoquera-t-il pas le cercle funéraire de Mycènes ? A Byblos, certaines maisons énéolithiques avaient aussi des courbures angulaires, particularité primitive qui ne se retrouve pas ensuite, à notre connaissance, en Phénicie ou ailleurs.

QUELQUES DÉCOUVERTES DE CÉRAMIQUES ROMAINES DANS LA VALLÉE DU DANUBE

J'ai eu l'occasion, récemment, dans un discours prononcé à la séance de clôture du LXXII[e] Congrès des Sociétés savantes, de dire que pour étudier, aujourd'hui, la céramique gallo-romaine, il ne suffisait plus de consulter les travaux publiés en France. Dans de nombreux pays de l'Europe[1], en Amérique même, des études ont paru et compliquent, pour l'érudit, la connaissance d'une discipline que nous avons pu croire, pendant longtemps, simplement nationale.

Pour cette raison, j'ai pensé qu'il était peut-être utile de signaler des travaux parus en Hongrie, dans une publication, qui n'est certainement pas reçue par de nombreuses bibliothèques françaises. Il s'agit de la collection des *Dissertationes Pannonicae* de l'Institut de l'Université Pierre Pázmány, à Budapest, collection qui comprend déjà 8 vol. in-8° et 12 in-4°, dont la plupart présentent, pour l'archéologie, un intérêt général. D'ailleurs, un grand érudit, le P[r] András Alföldi, a

1. Dans ces derniers temps, en Allemagne, MM. Robert Knorr et J.-Al. Stanfield ont publié des notices utiles dans *Germania*, janvier 1938 et avril 1939.

Il faut signaler aussi divers articles de MM. E. Vogt, A. Grenier, R. Knorr, H. Comfort, R. Stampfuss, O. Paret, H. Dragendorff, H. Ricken, H. Koethe, J.-H. Holwerda, etc., dans la *Festschrift für August Oxé*, Darmstadt, 1938 (voir *Rev. Arch.*, 1940, I, p. 148-149).

Pour l'Angleterre, je me borne à signaler *The Colchester and Essex Museum report for the two years ending 31 st march 1937*, pl. XIV (nombreuses marques de Lezoux et de La Graufesenque).

une part prépondérante dans la direction de cette collection : c'est dire qu'elle ne peut manquer de rendre les plus grands services.

I

Reprenant une étude de M. G. Juhász sur les fragments céramiques de *Brigetio*[1], M. Fr. Eichler a réuni une quantité de remarques précises sur ses spécimens recueillis par la Section préhistorique du Musée d'histoire naturelle de la collection des Antiques *(Kunst-histor. Museum)*, à Vienne[2].

M. Alföldi ayant exprimé le désir que les dernières récoltes faites à *Brigetio* fussent comparées à des fragments, de même provenance, parvenus antérieurement, l'auteur a étudié les formes de vases (en citant la classification de Dragendorff) et les types (en se référant soit à Déchelette, soit à l'*Index of Figure-Types on T. sig.*, de F. Oswald). On a relevé, avec plus de précision que dans le recueil antérieur, les signatures ou restes de signatures de plusieurs potiers de Heiligenberg *(Ianus)*, de Rheinzabern *(Attillus, Comitialis)*, etc. Quelques produits peuvent provenir de Banassac et de Lezoux ; mais d'autres sont indubitablement de cette dernière fabrique. La question, si importante, des échanges commerciaux, a du reste été traitée dans le travail suivant.

II

Dans le même volume, M. Fritz Fremersdorf, de Cologne, a étudié les données relatives aux exportations rhénanes vers

---

1. *Die Sigillaten von Brigetio*, dans *Dissertationes Pannonicae*, série 2, n° 3, 59 pl., 1936. Sur ce travail, cf. : T. D. Pryce, dans *The Journal of Roman studies*, t. XXVIII, 1938 ; Howard Comfort, dans l'*American journ. of archaeology*, 1938 ; H. Dragendorff, dans *Gnomon*, XIV, 1938.

2. *Nachlese zu den Sigillaten aus Brigetio in Wien*, dans le vol. des *Dissertationes Pannonicae*, portant le sous-titre : *Laureae Aquincenses, Memoriae Valentini Kuzsinszki dicatae*, in-4°, 1938. Ce travail occupe les pages 151 à 162, dont les six dernières formant des planches « au trait », avec 33 figures.

Brigetio est situé sur le Danube, entre les autres stations antiques d'*Arrabona*

les régions danubiennes[1]. Déjà dans la *Germania* de 1931 et 1932, M. L. Nagy avait réuni un certain nombre d'inscriptions qui renseignaient sur la présence de citoyens de *Colonia Agrippina*, venus à *Aquincum* (près de Bude). Ce fait paraît démontrer que, depuis le commencement du IIe siècle, un grand mouvement commercial s'était propagé vers la Pannonie, et que la verrerie, la céramique et les vases, peints en blanc avec inscriptions, venant de *Colonia Agrippina*, y dominaient.

Ce mouvement n'est pas surprenant, car, à maintes reprises, des corps de troupes passèrent du Rhin sur le Danube et *vice versa*. Ce fut le cas pour les Ire, Xe, XIe, XIVe, XXIe et XXXe Légions. Après des transferts de ce genre, en 213 et 215, il y en eut encore d'autres, quand Gallien, en 260, transporta, de la Bretagne et du Rhin, des détachements qui prirent part à la lutte contre *Ingenuus*, proclamé empereur en Pannonie.

M. Fremersdorf a dressé un relevé des terres sigillées de Rheinzabern et de la Westphalie, qui ont été recueillies dans la région danubienne.

A *Carnuntum*, près de Deutsch-Altenburg, canthare marqué *Comitialis* (Musée de Klagenfurt). Au camp de *Lauriacum*, à Mautern (Musée de Krems), au Musée de Salzbourg (frag. de Rheinzabern), à Wels (fragts. de Heilingenberg et Rheinzabern ; *Atiusa*, *Cerialis*, *Surius*, *Victor*).

Au Musée de Vienne, il existe des fragments de ces deux fabriques.

Au Musée d'*Aquincum*, des fragments dont un estampillé *Comitialis*, et un avec figures de divinités et B I B I E ; fragments avec décors de barbotine.

---

et d'*Aquincum*, avant le coude que le fleuve dessine vers le Sud. Cf. en particulier la carte très claire qui accompagne le travail d'Andreas Graf, *Übersich der antiken Geographie von Pannonien*, Budapest, 1936.

1. *Rheinischer Export nach dem Donauraum*, même vol. des *Laureae Aquincenses*, p. 168-182. Je n'ai retenu de ce bon travail que ce qui concerne la céramique. On y trouvera des renseignements utiles sur les verres, bronzes, etc.

Au Musée de Budapest, coupe et canthare avec décors à la barbotine ; marques de *Genialis* et *Comitialis*.

Au Musée de Pécs, nombreux fragments sigillés de la fabrique de Rheinzabern, qui est représentée aussi dans les Musées de Stuhlweissenburg et de Steinamanger. A O-Szöny, on a relevé un fragment de *Cobnertus*, marque que l'on rencontre aussi au Musée de Belgrade, avec les estampilles de *Comitialis* et de *Secundinus*. Le Musée de Veszprém possède un vase marqué B·F·ATTONI.

Alors que le Musée de Maribor contient des produits de *Comitialis*, ceux de la fabrique de Rheinzabern sont nombreux dans les Musées de Celje et d'Osjek *(Mursa)*.

Le riche Musée de Ptuj (Pettau, *Pœtovio*) présente les estampilles de *Abbo*, *Atto*, *Comitialis*, *Florentinus*, *Mamili Reginus*, *Regulinus*, *Sinto*, *Stabilis*, *Ursianus*, *Venicarus*, *Victor*, *Victorinus*, *Vitalis*.

Au château d'Ober-Pettau, il y a des fragments à la barbotine, un de *Comitialis* et de nombreux de Rheinzabern. Cette dernière fabrique est aussi bien représentée au Musée de Zagreb.

En Roumanie, le Musée de Sarmizegetusa présente des fragments dans le *style de Comitialis*. L'ancienne Dacie a rendu assez souvent des fragments de Rheinzabern (Musées de Deva et d'Alba-Iulia, *Apulum*), et encore à *Romula*. Le Musée de Turnu-Severin conserve un plat de la même fabrique, marqué *Eburio fecit*.

Des vases à devises et à vernis noir ont été recueillis au marqué *Eburio fecit*.

Des vases à devises et à vernis noir ont été découverts au camp de *Carnuntum*, à *Lauriacum*, Musée de Salzbourg ; à Seeboden, fragments avec *Zeses*, *Ame bibe* (Musée de Klagenfurt, qui a aussi des provenances de Saifnitz). Ajoutons *Aquincum* (Musée de Budapest) et Ptuj (Musée de Maribor).

Les figurines de terre cuite de Cologne[1] paraissent avoir

1. Quelques-unes de ces statuettes pourraient provenir des ateliers de la Gaule à mon avis : il faudrait naturellement les tenir entre les mains. Aussi

été moins fréquentes que la vaisselle sigillée : on note cependant un cheval au Musée de Salzbourg, un buste d'enfant riant au Musée d'*Aquincum ;* un buste d'enfant dans celui de Budapest.

III

Les produits sigillés, qui portent le nom de *Pacatus*, sont, comme on va le voir, d'un intérêt considérable pour l'étude de la céramique gallo-romaine. Il faut donc savoir gré à Mad. Katalin (Catherine) Kiss du mémoire très complet qu'elle vient de publier[1].

C'est aux fouilles et aux publications de Valentin Kuzsinszky que nous devons la connaissance de l'établissement céramique de *Pacatus*. Diverses trouvailles et l'étude des soixante-dix moules du Musée d'*Aquincum* ont permis de reconnaître le travail de deux industriels, qui se distinguent par le style et la technique. Pour la chronologie, la céramique de Lezoux procure des jalons ; c'est, en effet, cette poterie antique de l'Auvergne qui a fourni les modèles, et c'est à la troisième période de la fabrique gallo-romaine qu'ils appartiennent.

On peut admettre que *Pacatus* et son contemporain ont travaillé vers le milieu du IIe siècle (selon D. Pryce ; vers 160-180, selon Kuzsinszky). Je viens de parler de deux fabricants : C'est que deux groupes peuvent être distingués. En effet, si

---

bien le musée de Salzbourg possède d'autres figurines dont l'origine gallo-romaine est certaine.

Bien que peu connue en France, la fabrique de statuettes de terre cuite de Cologne, où les signatures sont fréquentes, est très digne d'intérêt. Je l'ai d'ailleurs signalée dans le supplément de mon *Étude sur les figurines de terre cuite de la Gaule romaine* (*Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LX, 1901, § VI ; d'après le travail de Josef Klein, publié dans les *Bonner Jahrbücher*, f. 79, 1885, p. 179 et s.).

Le Dr Silber, de Salzbourg, s'occupe de l'atelier de Cologne, depuis plusieurs années.

1. *Die Zeitfolge der Erzeugnisse des Töpfers Pacatus von Aquincum.* Dans le même volume des *Laureae Aquincenses*, p. 212-228, pl. IV-XLVII (texte hongrois, p. 188-211. Autant que j'ai pu m'en assurer, le texte allemand ne présente avec la rédaction hongroise, que de menues différences.)

le groupe le plus important des vases est souvent signé de *Pacatus*, l'autre série, inspirée de Lezoux et de Rheinzabern et caractérisée par un décor de feuillages, peut être considérée comme représentant le style du « premier maître », car les produits sont un peu plus anciens que ceux de *Pacatus*. Il y a bien quelques divergences ; mais on a pensé que l'on pouvait croire à une transition qui marquerait l'introduction des types de *Pacatus* travaillant d'abord à côté de l'autre potier, anonyme.

Je ne suis pas persuadé que le classement des divers types puisse être précisé aussi nettement que l'auteur a cru pouvoir le faire. Par exemple, dit-on, le médaillon renfermant un Pan assis devant une chèvre serait antérieur au sujet analogue, empreint sur un vase. Un sujet de ce genre, qui peut avoir été emprunté directement à une pierre gravée, ne convient pas comme argument dans la discussion d'une question qui n'est peut-être pas d'une parfaite clarté.

Je concède cependant que le « premier maître » est assez caractérisé par sa prédilection pour les décors de rinceaux de feuillages. Mais beaucoup de comparaisons de Mad. Kiss reposent sur l'examen des nombreuses figures des quarante-trois planches qui accompagnent son travail consciencieux. On comprendra que, ne pouvant produire ces figures, je laisse de côté quelques détails sur lesquels on peut discuter. Je me permettrai seulement de dire que des éléments de comparaison auraient pu être empruntés au recueil de l'abbé Frédéric Hermet[1] ; il ne paraît pas connu de l'auteur du mémoire que j'examine en ce moment. Ce n'est pas que je puisse croire que l'atelier ruthénien, dont l'existence se termina peut-être sous Hadrien, ait fourni des modèles à celui d'*Aquincum*. Mais il faut tenir compte de ce que des motifs de décoration ont traversé les siècles en se modifiant. C'est le cas, évidemment, pour le motif de l'enfant, mêlé au décor de feuillage sur des vases de La Graufesenque, que l'on reconnaît, caractérisé comme Éros sur les produits de Bregenz, et que l'on retrouve

1. *La Graufesenque, Condatomago*, 1934, 2 vol. in-4°.

sur un moule d'*Aquincum*, qui serait du « premier maître ». De ce thème ornemental, je pourrais citer plusieurs variétés pour La Graufesenque même. Aussi bien, c'est une conception décorative dont on connaît un bon nombre d'exemples en sculpture architecturale, par exemple sur les colonnes du temple du Mont-Dore. Il faut bien penser que, si les provinces de l'Empire présentaient quelquefois des particularités dans leurs productions, les courants commerciaux suffisaient, au commencement de notre ère pour imposer un caractère général à l'art romain, et à l'industrie qui nous en a transmis les reflets. Quand Mad. Kiss souligne l'imitation des décors de *Cinnamus*, qui est un potier lédosien, il n'y a pas lieu d'en être surpris, car les produits de ce céramiste ont pénétré même dans la Prusse orientale.

Je ne puis signaler toutes les remarques utiles du mémoire que j'ai examiné. Toutefois, il faut noter que des vases de *Pacatus* portent une représentation de Vulcain (dont le bonnet serait visible), frappant sur une enclume.

L'auteur nous offre des détails sur l'évolution du style de *Pacatus* ; dans quelques cas, à mon avis, c'est seulement l'examen des originaux, et non seulement des planches cependant satisfaisantes, qui permettrait de se rallier au sentiment de l'auteur. Retenons seulement que, selon l'auteur, la deuxième époque des produits de *Pacatus* coïnciderait avec l'apparition des animaux qui courent. Mais ce système décoratif a persisté pendant la troisième époque. Quant aux signatures, dont on a donné une dizaine de figures, elles se présentent aussi bien dans le sens direct que dans le sens rétrograde, sur des vases sigillés ; mais des lampes ne la portent que dans le sens normal. Je dois constater que plusieurs des signatures de vases sont de facture négligée et ce sont surtout celles qui sont rétrogrades.

Je suis porté à croire que la firme a duré assez longtemps, peut-être même au delà de la vie du potier lui-même.

Pour terminer, je dois noter que, à Osijek *(Mursa)*, on a trouvé également de nombreux fragments de *Pacatus*, qui sont conservés au Musée de cette ville.

IV

Il me reste à parler d'un mémoire publié dans le même recueil. Ce n'est pas le moins important pour beaucoup de raisons, que mon exposé suffira à faire comprendre. C'est un travail très intéressant du Pr Andreas Alföldi[1], il touche de près à la céramique, puisqu'il s'agit surtout de moules de terre cuite, et les types en sont proches parents de ceux qui ornent les médaillons des vases de la vallée du Rhône. Mais les moules des pays danubiens ont servi, le plus souvent, pour des gâteaux destinés à des fêtes religieuses et à des commémorations diverses.

Depuis la découverte d'Ostie[2], où, à côté d'une cave, étaient entassés de nombreux moules du même genre ; depuis l'article de Friedrich Drexel[3], on a reconnu qu'il s'agissait de moules à pains ou à gâteaux. Ceux d'Ostie étaient en deux parties ; ceux du Danube produisaient des galettes à une face.

Les pains (ou gâteaux) d'Ostie se rapportaient aux jeux, aux courses de chevaux, combats de gladiateurs ou d'animaux, aux scènes de théâtre. D'autres modèles, trouvés dans l'*Illyricum* ont aussi rapport aux jeux *(fig. 1)* ; ils sont parfois simplement mythologiques ; mais, s'ils présentent aussi quelques scènes érotiques, la majorité des représentations dérive d'un symbolisme impérial.

Plusieurs des médaillons étaient destinés à marquer des cadeaux de fête ou des offrandes votives *(fig. 2)*.

On a recueilli une série complète de ces objets dans des ateliers céramiques, quelques-uns dans des ruines d'habitations et d'autres, évidemment par destination secondaire, dans des tombes. Il est remarquable que ces moules et médaillons ont été employés dans toutes les villes de la Pannonie et dans beaucoup de localités de l'*Illyricum*.

---

1. *Tonmodel und Reliefmedaillons aus den Donauländern.* Dans le volume des *Laureae Aquincenses*, p. 312-341, pl. XLVIII à LXXV.

2. *Notizie degli Scavi*, 1906, p. 357 sqq.

3. *Crustulum et mulsum*, dans *Röm.-Germ. Korrespondenzblatt*, 9, 1916, p. 17 sqq.

Fig. 1. — Gladiateur vaincu. *Savaria*.
Musée national hongrois, Budapest.

Fig. 2. — Isis-Fortuna, *Sirmium*.
Musée national hongrois, Budapest.

Que divers types impériaux aient été liés aux fêtes provinciales en l'honneur de l'empereur, c'est ce que proclament plusieurs spécimens, et ce fait, nettement avéré, est d'autant mieux accepté par M. Alföldi, que ce savant, ingénieux et

Fig. 3
Mercure sur le bélier. *Aquincum.* Musée d'Aquincum.

infatigable, a publié un remarquable mémoire sur les fêtes d'Isis, spécialement de la *ploiaphesia*, qui sont liées également au culte impérial[1].

Un fragment de médaillon, de Westheim, avec les têtes d'Isis et de Sérapis, porte le reste d'une inscription circulaire : ... *in lucro accipio*, que M. Alföldi interprète par *Annum novum lucro accipio*. C'est une restitution admissible, puisque

1. Travail présenté au Congrès intern. de Numism., à Londres, en 1936 (*Transactions...*, 1938, p. 135) ; *in extenso : A Festival of Isis in Rome under the Christian Emperors of the IV th Century,* dans les *Dissert. Pannonicae*, II, 7, 1937 (cf. *Rev. arch.*, 1938, I, p. 140-141).

l'on connaît un moule de Dacie avec : *Accipio annum novum felicem*[1], et un moule de gâteau (de Khamissa, Algérie) porte : *Accepi bono meo, feliciter gaudeo meis*. Le mot *lucrum* n'a pas de sens péjoratif, mais simplement le sens de « richesse », etc., et l'auteur cite des passages des *Fastes* d'Ovide, qui éclairent bien ce sens.

Les grandes divinités d'Alexandrie, Sérapis, Isis, Anubis, Harpocrate, figurent sur un médaillon de terre cuite, de Westheim, et l'on y voit aussi le Phénix sur le globe, ce qui me fait penser à la mosaïque d'Antioche.

Les représentations de Mercure doivent symboliser des souhaits de nouvel an. On voit ce dieu, sur les médaillons danubiens, tantôt en buste, tantôt à cheval sur un bélier, tenant une bourse pleine et le caducée (dans le champ, le coq, et un scorpion, derrière)[2] *(fig. 3)*. Cette figure nous ramène en Gaule, puisqu'un médaillon analogue, avec Mercure sur le bélier, a été trouvé à Autun[3].

En présence de comparaisons aussi précises, on pourrait croire qu'il faut écarter l'hypothèse des moules de gâteaux. On aurait tort de le faire, car nous savons que, dans les fêtes de Rome et d'Auguste, à Pergame, on faisait des offrandes de gâteaux. Et l'on a déjà pensé (MM. R. Zahn et Fr. Drexel), que les médaillons en relief constituaient des simulacres de terre cuite, qui remplaçaient les gâteaux d'offrande, ceux-ci étant faits de diverses substances. Le *Ianual* du nouvel an renfermait du sel et du miel (Festus) ; et il y avait d'autres mélanges (cf. Ausone, *Ephem.*, 2, v. 11).

Les moules et médaillons pannoniens étant proches parents des reliefs de vases de la vallée du Rhône, on s'est demandé si ces vases n'étaient pas des cadeaux pour le nouvel an. On y trouve, comme en Pannonie, les bustes de Sérapis

1. Je rappelle les lampes antiques qui portent une formule de vœu analogue.

2. Les représentations de Mercure à cheval sur un animal sont rares. Ce dieu sur un véritable cheval ne m'est connu que par une pierre gravée, certainement authentique, qui m'a été communiquée.

3. J. Déchelette, *Les vases céramiques ornés de la Gaule rom.*, 1904, II, p. 259, n° 42.

et d'Isis, la procession d'Isis sur une *tensa*, précédée d'Anubis, et de nombreuses figures de Mercure, dont une a été citée plus haut. D'autres représentations, figurées dans le recueil de Déchelette, peuvent être rattachées à des cérémonies religieuses ou à des jeux populaires, peut-être pour le 3 janvier.

Fig. 4. — *Vota* impériaux, Poetovio.

Le grand médaillon de *Poetovio* concerne sûrement les *vota* impériaux ; mais il est difficile de le dater, car l'inscription peut convenir à beaucoup d'empereurs depuis Gallien *(fig. 4)*.

Les souhaits pour la majesté impériale sont nombreux et l'on peut noter plus spécialement les expressions de *Conservatio Aug. (fig. 5)* et de *Salvo Aug. aurea secula videmus*[1] *(fig. 6)*.

1. L'expression *Aurea Sæcula* appartient aux premiers temps de l'Empire, puisqu'elle paraît chez Ovide et Virgile. Elle persista, car Lampride et Claudien l'ont employée. Toutefois la graphie *Secula* est évidemment de basse époque, mais déjà du IIIe siècle sans doute.

Fig. 5. — Mars, Virtus et Victoria. Dans un cartouche : CONSERVA|TIO AVG. *Savaria.* Musée national hongrois, Budapest.

Fig. 6. — Tutèle dans une couronne de lauriers, flanquée des bustes de Mars et de Virtus. Dans une *tabula ansata :* SALVO AVG*(usto)* | AVREA SAECV | LA VIDEMUS ; dans le bas, cartouche : HONORI. *Savaria.* Musée national hongrois, Budapest.

Fig. 7. — Rome assise tenant le globe surmonté d'une Victoire. *Mursella.* Musée national hongrois, Budapest.

Comme élément de date, on peut rappeler, et M. Alföldi n'a pas manqué de le faire, que le type de l'empereur à cheval et terrassant un ennemi paraît sur les monnaies de Constance II, avec la légende *Fel. temp. reparatio*[1]. L'arrivée triomphale de l'empereur, la figure de la Victoire, sont aussi des types monétaires, et l'arc de triomphe d'un médaillon pannonien peut, en effet, être rapproché du monument analogue d'un sesterce de *Postumus*, qui est peut-être relatif à une victoire sur les Germains, autre que celle de 262[2].

Dans plusieurs médaillons de la série qui nous occupe présentement, il y a des détails, qui pourraient fournir matière à une nouvelle étude. Ainsi, sur le spécimen où Rome est assise, tenant un globe surmonté de la Victoire, je remarque que le bouclier placé devant les pieds de la déesse est ovale et doit caractériser un trophée pris sur un peuple barbare ; le bouclier circulaire de Rome est placé derrière la cuirasse sur laquelle elle est assise *(fig. 7)*. Quant à l'arc et au carquois, figurés derrière elle, ne rappelleraient-ils pas une Victoire où se seraient distingués des *sagittarii ?*[3] S'agirait-il des victoires de Maximin Ier le Thrace sur les Alamans, à la suite desquelles il prit ses quartiers d'hiver en Pannonie, vers décembre 235 (Her. VII, 2) ? Ces archers, qui avaient joué un rôle important dans la victoire, sont probablement ceux qui se révoltèrent contre Maximin, soulèvement qui amena son assassinat.

A quelle victoire peut faire allusion ce médaillon où, sur un bouclier, une Victoire assise écrit *Victoria Augusti ?*[4] *(fig. 8)*.

---

1. Il faut signaler aussi un type analogue, avec la légende *Debellatori gentil. barbarr.*, sur un médaillon de Constant Ier (au Cabinet de France) et aussi sur un *aureus* de Crispus *(Virtus Cæsarum)*.

2. Cf. ce que j'ai écrit dans le tome Ier du *Manuel de Numism. fr.*, 1912, p. 111-2, fig. 141.

3. On trouvera précisément, dans le riche volume des *Laureae Aquincenses* (p. 234), la liste des corps d'archers qui furent cantonnés en Mésie, en Thrace, en Pannonie, en Dacie (Mémoire de MM. H. Van de Weerd et P. Lambrechts).

4. Une Victoire debout, écrivant *Victoria Aug.* sur un bouclier, se voit sur un aureus de Licinius père.

Fig. 8. — Victoire assise écrivant *Victoria Augusti (?)*. *Savaria*. Musée national hongrois. Budapest.

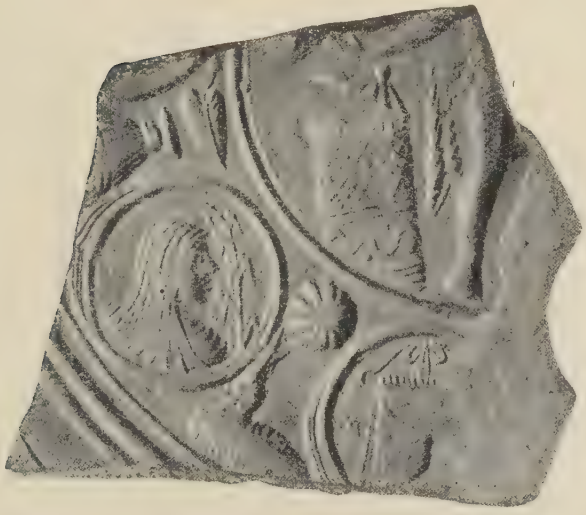

Fig 9. — Fragment de médaillon : *vexillum* et buste de femme *Mursa*. Musée d'Art et d'Histoire, Vienne.

On voit par là que divers types peuvent susciter quelques réflexions.

Un fragment de médaillon, trouvé à *Mursa*, sur le Danube, présentait un disque, orné de petits cercles, dont deux conservés portent, l'un un *vexillum*, l'autre un buste de femme, aux traits énergiques ; un grand voile couvre sa tête et retombe plus bas que ses épaules ; devant elle, on voit des tiges de plantes, qui ressemblent beaucoup à des roseaux *(fig. 9)*.

Ne faudrait-il pas reconnaître, dans ce buste, une figure analogue à celle du buste de femme voilée, fragment du trophée d'Aquilée, qui a été considéré comme représentant la Dacie ?[1]

La figure d'une nation vaincue n'est pas impossible, car l'on sait qu'un médaillon de terre cuite, trouvé à Trion-Lyon, représente l'Arménie, conquise peut-être par Marc-Aurèle.

Dans un cas, M. Alföldi a pensé que deux têtes affrontées, séparées par une Victoire, pouvaient avoir été inspirées par le type d'une monnaie d'Antioche, du temps de Philippe père et fils. Je n'assure pas que ce rapprochement intéressant puisse apporter une date particulièrement utile ; mais, si l'on doit admettre que les médaillons des vases de terre cuite gallo-romains, ont certainement servi de modèles, dans plusieurs cas au moins, on peut penser aussi, avec M. Alföldi, que des types monétaires ont rempli le même rôle ; par exemple pour le grand médaillon pannonien où l'on voit Marc-Aurèle et L. Verus (celui-ci très nettement caractérisé). Voici donc un jalon chronologique très satisfaisant.

D'autres médaillons de terre cuite peuvent être issus de l'art monétaire. Mais, personnellement, tout en admettant volontiers l'importance de l'art monétaire dans la genèse des types pannoniens, je n'entends pas oublier l'influence de la glyptique, dans quelques circonstances au moins.

---

1. Cf. Michele Jatta, *Le rappresentanze figurate delle provincie romane*, Roma, 1908, p. 37, fig. 9. Sur des représentations de nations vaincues, couvertes du voile, voy. mon article sur le bronze Fillon-Rattier, dans la *Rev. archéol.*, 1890, I, p. 341 sqq., et dans *Mélanges d'Archéologie gallo-romaine* I 1893, p. 12 sqq., pl. III.

Je voudrais signaler tous les types réunis et reproduits par M. Alföldi. Ceux que j'ai cités et plusieurs, reproduits ici d'après des photographies ou épreuves, obligeamment communiquées, suffiront, je l'espère, à faire comprendre l'intérêt du recueil dont j'ai tenté de donner une idée, évidemment imparfaite.

Je ne voudrais pas terminer avant de préciser les provenances des moules et médaillons de terre cuite réunis avec tant d'habileté par M. Alföldi.

Ils ont été recueillis en Rhétie (Westheim, près d'Augsbourg), dans le Norique (Klagenfurt), en Pannonie *(Aquincum ; Brigetio*, Szöny ; *Burgenae ; Carnuntum ; Cibalae ; Emona ; Mursella ; Poetovio ; Savaria ; Sirmium ; Vindobona)*, en Mœsie *(Viminacium*, Pozarevac ; *Ratiaria)*, en Dacie (Ilisua, Napoca).

Il reste un point que je n'ai pas touché ; c'est celui des signatures d'artistes. On a cru reconnaître une signature dans l'inscription M. Vervs, qui se trouve sous deux figures impériales. Je me demande si, dans ce genre de monuments, où la titulature ne saurait être régulière, le céramiste n'a pas voulu préciser qu'il entendait représenter les deux souverains *M(arcus Aurelius)* et *(L.) Verus* ? S'il en était ainsi, on ne pourrait citer aucune signature d'artiste sur les médaillons pannoniens. Ce n'est pas cette lacune qui en diminuerait l'intérêt. Et l'on peut dire que la série était à peu près inconnue en France[1].

Adrien Blanchet.

---

1. [On s'accorde avec M. A. B. pour penser que certaines interprétations de M. A. Alföldi mériteraient examen (cf. ci-dessus, p. 44). P. ex., la prétendue Danaé, *Laur. Acquinc.*, pl. LXX, I, p. 330, n° 19, parait bien une figurante non mythologique ; l'opération intime qui l'occupe n'a rien à voir avec la pluie d'or ; elle relève d'un célèbre mime d'Hérondas (VII). On doit faire dériver de la grande tradition sculpturale les types des fig. 7 et 8 (ici, p. 41, 43). Pour Rome, c'est l'Etolie assise de Delphes, célèbre trophée, qui a fourni le prototype ; il s'agit bien ici d'un *thyreos* galate. La « Victoire écrivant sur un bouclier » imite aussi une statue. — Ch. P.]

LA VILLA GALLO-ROMAINE DE LA VERGNÉE A ROMEGOUX (CHARENTE-INFÉRIEURE)[1]

Au cours de deux campagnes de fouilles, subventionnées par le service des Monuments historiques et par le Conseil général de la Charente-Inférieure, nous avons pu dégager, dans leur totalité, les ruines de la villa gallo-romaine de La Vergnée, située sur le territoire de la commune de Romegoux (Charente-Inférieure). De très importants résultats ont été obtenus par les travaux de 1939 : découverte du plan complet de la villa ; histoire de la construction et de ses transformations successives ; dispositions et étendue de son domaine, ses limites, son étendue, ses voies d'accès.

Le domaine. — D'une superficie d'environ 120 hectares, le domaine gallo-romain de La Vergnée s'allonge du Nord au Sud, limité à l'Est, au Nord et, en partie à l'Ouest, par des marais communaux et des ruisseaux qui furent, de tout temps,

1. M. Albert Grenier, ayant bien voulu nous communiquer les deux rapports établis par Mme Paulette Burgaud et M. Paul Burgaud, nous avons tenu à les faire paraître dans la *Revue archéologique*, en attendant le travail définitif que préparent les auteurs.

Le vif intérêt des fouilles de La Vergnée est de faire connaître l'histoire d'un grand domaine gallo-romain de la Gaule de l'Ouest. Trop souvent aussi les fouilleurs n'ont recherché que la villa proprement dite et ont négligé l'étude des bâtiments d'exploitation. Après la publication, par F. Fremersdorf, des recherches faites dans la vaste villa gallo-romaine de Cologne-Müngersdorf, (*Die römische Gutshof Köln-Müngersdorf*, Berlin, 1933 ; voir *Rev. archéol.*, 1934, I, p. 261-263), de celles du service de travail suisse dans les grandes villas de Vicques (Jura bernois) et d'Entfelden (Argovie) (R. Laur-Belart, *Rev. archéol.*, 1939, II, p. 172-176), la découverte de La Vergnée apporte une très importante contribution à l'histoire de l'occupation territoriale de la Gaule. R. L.

au levant, des limites de paroisses. Au midi, de très anciens chemins et la voie romaine de Saintes à l'Ile-Madame[1], en marquent les frontières.

Au Nord et au Sud, les *groies* dominent, terrains calcaires où affleurent souvent de gros blocs et qui surplombent de plusieurs mètres les marais voisins. Au centre, et le long de l'arête dorsale du plateau, le *bri*, argile rouge imperméable, recouvre le rocher. Difficile à mettre en culture, cette argile présente cependant des îlots d'une grande fertilité, là où le sol a été amendé par la chaux des anciennes constructions.

Tout autour du plateau, occupé par le domaine et en marquant nettement les limites — tout au moins en ce qui concerne les parties cultivables — court un vieux mur, dont les tronçons, faits de très gros blocs fichés dans le sol, apparaissent dans des fourrés, au voisinage de sources aujourd'hui taries, le long d'un marais où des *gouffres* limpides s'ouvrent nombreux.

A l'extrémité septentrionale du domaine, jaillit une source au débit régulier, la Fontaine des Tourtes, déplacée, il y a une vingtaine d'années, à la suite de travaux d'asséchement. Dans l'ancien lit, on recueillit une pendeloque de schiste perforée. A quelques mètres plus loin, sur la pente orientale du plateau, quelques outils en silex et des tessons de poteries, découverts en surface, témoignent de l'occupation du sol à l'Énéolithique.

L'homme a habité le plateau dès les temps néolithiques et il est à remarquer que les divers habitats se sont toujours déplacés, au cours des siècles, de l'Est à l'Ouest, le village moderne de La Vergnée occupant la limite occidentale du domaine.

Deux voies romaines, dont les villages actuels semblent s'être rapprochés, en marquent les anciennes frontières : au Sud, la route de *Mediolanum Santonum*, à la mer ; à l'Est, le

---

1. M. Clouet, *Voies romaines partant de Mediolanum Santonum*, in *Revue génér. du Centre-Ouest*, 1934, p. 206-207.

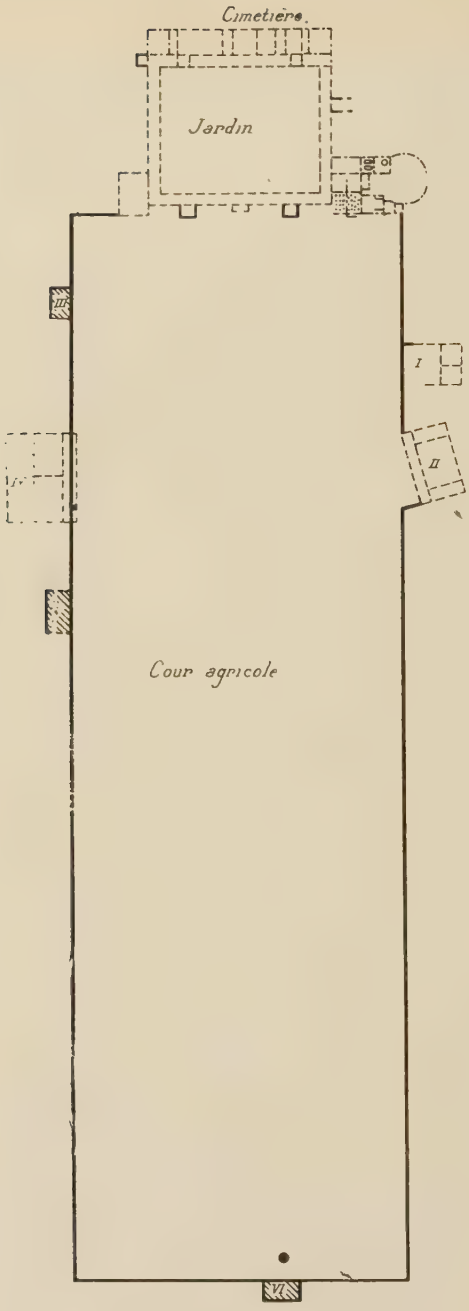

Fig. 1. — Villa gallo-romaine de La Vergnée. Plan général, 1 /1000.
Pointillé = constructions des Ier et IIe siècles.
Trait plein = constructions du IIIe siècle.

chemin conduisant à la Charente que l'on franchissait aux *graves* de l'Hopiteau, du Mung et de Saint-Savinien.

Plan général de la villa. Les communs (fig. 1). — Les bâtiments de la villa forment un carré de 51 mètres de côté, avec péristyle entourant un jardin intérieur. En avant et au Sud, s'étend une cour close rectangulaire, très allongée, large de 91 mètres, longue de 292 mètres. A l'Est et à l'Ouest, adossés aux murs fermant la cour, ou réunis par eux, se dressent les bâtiments d'exploitation dont cinq ont pu être fouillés ou reconnus avec certitude. On rencontre du Nord au Sud : à l'Est, une maison de colons ou de domestiques comportant quatre ou cinq pièces (I). La fouille n'a pu être achevée, une vigne en recouvrant presque complètement l'emplacement ; un bâtiment rectangulaire (19 m. 70 × × 12 m. 50), divisé en trois pièces, précédées

d'une galerie-façade (II). Deux des salles, dont la plus grande, étaient des écuries ; la troisième à usage d'habitation. A l'Ouest, une écurie grossièrement pavée, elle aussi, actuellement recouverte par une vigne (III) ; une grande étable rectangulaire (24 m. 80 × 19 m. 20), surmontée d'un grenier à foin à l'Ouest et précédée à l'Est d'une galerie dont l'angle méridional avait été occupé par une habitation (IV) ; uneautre écurie ou étable (V). A l'extérieur du mur méridional de la grande cour, un sixième bâtiment, avec puits, a été découvert (VI).

Dans son ensemble, le plan général rappelle celui de quelques-unes des grandes villas d'exploitation de la Rhénanie (Odrang)[1] et de la Grande-Bretagne (Woodchester, Chedworth)[2].

Description sommaire de la maison d'habitation (fig. 2). — L'entrée, ménagée au milieu de la façade, dessine un rectangle incomplet, dont les fondations, aux angles de pierres de taille, subsistent seules. L'espace, ainsi délimité, de 4 m. 50 sur 1 m. 40, est pavé d'un hérisson de pierres debout, liées au mortier qui devait supporter un dallage. Des fragments moulurés de pierre de taille provenant sans doute d'un entablement ont été trouvés autour de l'entrée. Celle-ci donne accès à une galerie-façade au sol bétonné de 49 m. 90 sur 3 m. 30. Le mur Sud, de très belle construction en petit appareil, offre les particularités suivantes : largeur de la fondation, 0 m. 66 ; largeur du mur proprement dit, 0 m. 50. Le mur Nord de la galerie, longeant le jardin intérieur, ne présente qu'une assise plus profondément enfouie, faite de pierrailles ou de moellons mal taillés, liés par un mortier abondant lissé à la partie supérieure.

A l'Ouest, et en retour d'aile, s'ouvre une salle bétonnée (10 mètres × 7 m. 20), débordant de 2 mètres sur la façade dont le sol est également revêtu d'un bétonnage, épais de

1. A. Grenier, *Archéologie gallo-romaine*, VI, 2, fig. 300.

2. *Ibid.*, fig. 308 ; voir également pour la Belgique, R. de Maeyer, *De romeinsche villa's in België*, p. 304 (Anthée, Mettet). R. L.

0 m. 10, mélangé de chaux et de fragments de briques ou de tuiles.

Un mur, long de 28 m. 80, relie l'angle Nord-Est de la salle 26 au corps de logis septentrional. Le long et à l'intérieur

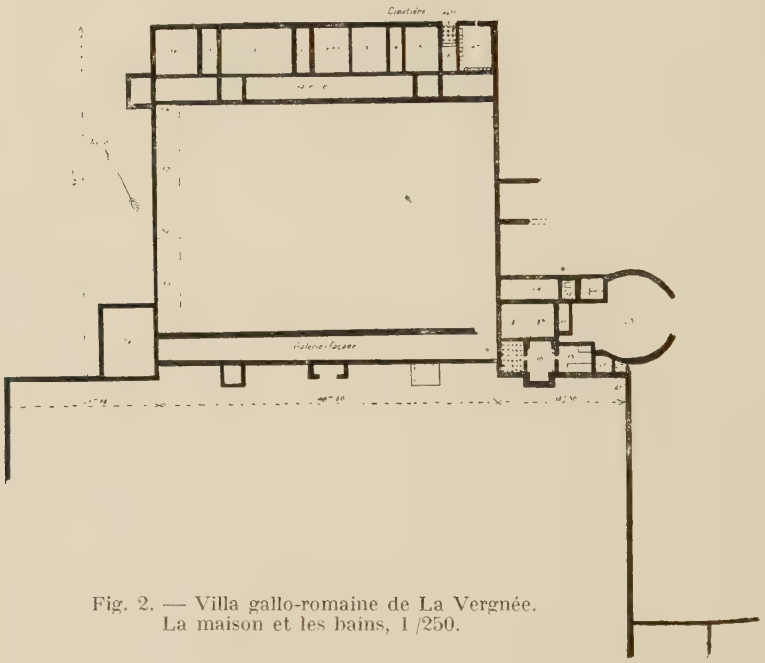

Fig. 2. — Villa gallo-romaine de La Vergnée.
La maison et les bains, 1 /250.

de ce mur, des sondages ont révélé l'existence d'un mauvais pavage (larg. 3 m. 20), fait de moellons posés sans ordre, mêlés à quelques débris de poterie grossière. Plus loin, un hérisson grossier recouvre une couche de coquilles d'huîtres plates et de débris de céramiques grossières. Au-dessous, une couche de pierrailles repose sur l'argile naturelle rouge, mélangée de sable et de silex. Le hérisson du béton supérieur a donc été posé au-dessus d'une première couche de débris datée par des tessons de poterie sigillée de La Graufesenque. Ce pavage, longeant le mur de clôture occidental, est de deux époques.

Un dernier sondage a fait découvrir un hérisson intact, très serré, limité par trois pierres debout, à 3 m. 30 du mur, dimension qui semble avoir été, sur toute sa longueur, la largeur de la galerie latérale de l'Ouest.

C'est également la largeur de la galerie-façade, et nous retrouvons la même dimension pour la galerie qui précède les pièces du corps de logis du Nord.

Celle-ci était d'un bout à l'autre bétonnée. Deux petites salles de 2 m. 90 × 3 m. 30 font partie de cette galerie, mais les murs Nord-Sud sont recouverts par le béton et lui sont antérieurs.

A l'extrémité Ouest du corps de logis septentrional (larg. 6 m. 60), est une salle de 6 mètres de long (nº 16). Le sol, d'argile rouge comme dans presque tout le terrain, était recouvert d'un très mince béton. Le long des murs gisaient des fragments de stuc blanc décoré de bandes de peinture jaune et marron foncé, ou jaune et vert foncé. Au-dessous de la terre arable, et sur une épaisseur de 0 m. 30 à 0 m. 40, les débris étaient innombrables : huîtres, patelles, palourdes, moules, os et dents de bovidés, côtes et mâchoires de porcs ou de sangliers, os et cornes de chèvres et de chevreuils. De très nombreux tessons de poterie grise, blanche, brique ou noire, mêlés à des fragments de gobelets en verre et de poterie sigillée, jonchaient le sol de cette salle. Nous y avons également recueilli des clous et des ustensiles de cuisine en fer, des fragments d'objets en cuivre et en bronze, ainsi qu'une monnaie que nous croyons pouvoir attribuer à Julien l'Apostat. Un foyer, où la cendre et le charbon abondaient, occupait le milieu du mur Nord.

La salle 15, d'une largeur de 2 mètres, recélait des débris du même genre, mais n'avait pas de foyer. Elle n'était pas bétonnée et l'argile rouge du sol était entièrement recouverte de coquilles d'huîtres *(Ostrea edulis)*, dont certaines atteignent 0 m. 13 à 0 m. 14 de diamètre. Le sol des salles 15 et 16 est, en moyenne, à 0 m. 25 au-dessous du niveau du béton de la galerie.

La salle 1, de 10 m. 25 de long, était entièrement bétonnée au niveau de la galerie. Les tessons et les débris y étaient

rares, sauf à l'angle Nord-Ouest où le béton était défoncé. Nous avons recueilli en ce point, outre des fragments de poterie grise et de poterie lisse à engobe rouge à fleurs, du plomb fondu provenant de la fusion des chéneaux du toit pendant l'incendie qui détruisit la villa. Une pièce fourrée portant au droit : la louve allaitant les deux jumeaux, et au revers : URBS ROMA, adhérait à un de ces saumons formés par les gouttes de plomb qui tombaient et se refroidissaient une à une. Elle est, elle-même, brûlée et permet de dater la destruction de la villa des premières années du v^e^ siècle ap. J.-C.

Un couloir de 1 m. 95 de large (n° 2) sépare la salle 1 de la salle 2 *bis*. Il est pavé d'un béton très épais qui s'est écroulé en son milieu et forme une sorte de marche à surface convexe. Ce béton est plus haut que le mur septentrional, et il semble que le couloir n° 2 ait été à ciel ouvert, conduisant, derrière la villa, vers le cimetière et les entrées des hypocaustes H 6 *bis* et H 7.

La salle voisine (2 *bis*) (long. 5 m. 15) était, en partie bétonnée. Il est difficile de préciser les limites de ce béton, car il est fort ruiné. Dans l'angle Nord-Ouest, ont été recueillis de nombreux objets de fer (clés, couteaux, clous, douille d'outil), une charnière en os décorée de rangées de petits cercles concentriques, un aiguisoir et un lissoir en pierre. Le long du mur Nord, dont les assises restantes dépassent de 30 $^{c}/_{m}$ le sol anciennement occupé, était un foyer de 3 mètres de long sur 80 $^{c}/_{m}$ de large, où la cendre, mêlée de tessons de poterie commune et de poterie rouge à engobe, à étoilures ou marbrures jaunes sur fond rouge (engobe à fleurs), formait une couche de 12 $^{c}/_{m}$ d'épaisseur. En avant du foyer, huit grandes pierres plates juxtaposées couvraient un espace de 2 m. 30 de long sur 1 m. 45 de large. Dans tout le reste de la salle, des restes de béton étaient mêlés à des moellons gisant pêle-mêle parmi de la terre très noire qui contenait quelques tessons de poterie grise commune et des débris d'objets en fer.

La salle 3, large de 5 m. 30, était entièrement bétonnée. Le long du mur Nord était un foyer très important de 4 mètres de long sur 1 mètre de large. La couche de cendre, de 0 m. 10 à

0 m. 12, d'épaisseur reposait sur de grosses dalles de brique en place, et renfermait de très nombreux tessons de poterie commune, des os calcinés, des silex, deux fragments importants de lampes d'argile, une cuiller et une boucle de ceinture en cuivre, de nombreux clous, une « tie » de fuseau, une perle en pâte de verre, etc. Au centre de la pièce, trois pierres de taille formaient un petit socle de 0 m. 50 de long et 0 m. 15 de haut supportant des meules en grès, brisées.

A l'Est de cette salle, nouveau couloir bétonné de 1 m. 70 de large ; puis une salle de 5 mètres au béton tourmenté, calciné dans la partie Sud de la salle, et recouvert, vers le centre, d'une couche d'argile cuite par le feu qui flamba au-dessus. Un bâti creux, en pierres de taille, renfermait une quantité importante de cendres, et fait penser à une sorte de *vasarium* ou de buanderie.

La salle 6, de 2 m. 10 de large seulement, est partagée en deux par un petit mur de refend construit au milieu parallèlement à la façade. La partie Sud est bétonnée, et son béton, très épais (0 m. 20) posé sur des matériaux de remploi et sur l'argile, est à 0 m. 15 au-dessus du béton de la salle 15.

La partie Nord (H 6 *bis*) est occupée par un hypocauste de 2 m. 10 sur 2 m. 34. Le béton supérieur, effondré, était soutenu par une *suspensura* formée de vingt piliers dont cinq étaient construits avec des briques rondes de 0 m. 25 de diamètre et les autres avec des briques carrées de 0 m. 20 × 0 m. 20, toutes liées avec de l'argile. La face intérieure des murs, recouverte d'un enduit, était, ainsi que le béton inférieur, profondément calcinée. L'entrée de la chaufferie, démolie en 1890 par un cultivateur qui trouva tout en place et put pénétrer entre les piliers sous le béton supérieur, s'ouvrait au Nord. En avant de cette entrée nous avons recueilli de nombreux claveaux de pierre de taille qui en formaient le cintre, des matériaux de construction, des débris de poterie grossière, et, au niveau du béton inférieur, s'étend une épaisse couche de cendres et de charbons de bois, sur un léger béton incliné qui remonte vers le Nord et s'arrête à 1 m. 50 du mur. Dans les déblais qui remplissaient la cavité de cet hypocauste

on recueillit un grand bronze de Marc-Aurèle, un bouton en cuivre, une belle boucle de ceinture en bronze, un poids de filet en brique, un angle de chapiteau ionique en pierre de taille, de la poterie grise et des objets en fer (boucles, chaînons, clous) ; au niveau du léger béton, situé au Nord et en dehors de cet hypocauste, une pièce saucée de Victorin, un petit bronze de Tétricus, et, parmi des moellons accumulés, un fragment de fût de colonne de 0 m. 32 de diamètre.

La dernière salle (n° 7) du corps de bâtiments Nord mesure 5 m. 30 sur 6 m. 60. Un premier béton, au niveau de ceux de la salle 6 et de la galerie, est posé sur des matériaux de remplissage : très gros noyaux de silex, sable, argile, fragments d'enduits (stucs peints en bleu, vert, rouge vif) provenant d'un aménagement antérieur, moellons, briques. Au-dessous du béton supérieur est un magnifique béton lisse, dur, en parfait état.

Les murs sont recouverts d'un très bel enduit fait de chaux et de brique pilée, et dans le mur du Nord, à 2 m. 30 de l'angle N.-O., est une entrée de chauffage bien conservée de 50 $^{c}/_{m}$ de large. La salle 7 est donc un ancien hypocauste.

Détail curieux : tout autour, sauf le long du mur Nord, court un muret fait de pierres plates liées avec de l'argile jaune. Ce muret, assez irrégulier, d'une épaisseur moyenne de 25 $^{c}/_{m}$, est accolé à l'enduit qui, lui, est très lisse et parfaitement conservé. Ce muret était-il destiné à remplacer sur le pourtour les piliers de briques qui soutenaient le béton supérieur, ou bien est-il nettement postérieur à la première construction de l'hypocauste et a-t-il été édifié pour réduire la surface de chauffe, après effondrement et déblaiement de cet hypocauste réellement très vaste ?

Cette dernière hypothèse est très plausible, d'autant plus que le muret de pierres et d'argile n'existe pas le long du mur Nord. Cependant, dans une villa gallo-romaine, découverte à Luché-Pringé (Sarthe) en 1937, M. A. Percheron de Monchy[1] fouilla un hypocauste dont les murs étaient flanqués,

1. *Revue historique et archéologique du Maine*, t. XCIV, p. 18 sqq. ; le

comme dans le nôtre, de « murets de tuffeau qui remplissaient sur le pourtour le même rôle que les petites piles à l'intérieur, c'est-à-dire supportaient les grandes dalles de terre cuite, assise principale du sol supérieur ».

Quoi qu'il en soit, le béton supérieur s'effondra de nouveau ou fut démoli, la cavité remblayée, et un béton, définitif celui-ci, dont nous avons conservé un témoin en place, fut établi au niveau de ceux de la salle 6 et de la galerie.

Au Sud de la salle 7, le béton de la galerie était détruit et nous avons trouvé, parmi de la terre noire et des tessons de poterie commune, deux fragments de fûts de colonnes dont l'un mesure 0 m. 50 de long et 0 m. 32 de diamètre.

Suivons maintenant le mur latéral de l'Est en nous dirigeant vers le Sud. A l'Est et perpendiculairement au mur, nous rencontrons d'abord deux fondations de basse époque séparées par une distance de 5 m. 30. Ce mur a la même longueur que celui de l'Ouest auquel il est parallèle, et comme lui après démolition, a été l'objet d'une réparation mal faite.

A 25 mètres du mur de façade de la galerie du fond, mais à l'extérieur de la cour, s'ouvre une salle de 8 m. 50 × 2 m. 80 (n° 14). A l'extrémité Est le béton est en place, mais désagrégé ; à l'opposé il est endommagé et mêlé à des tuiles, moellons, briques, etc. Une douzaine de fragments de très beau stuc rouge sang, très lisse et dur, ont été recueillis en surface avec un grand clou en forme de T.

Au Nord du mur septentrional de la salle 14, une sorte de fossé de 0 m. 60 de large et 0 m. 40 de profondeur a été autrefois creusé. En outre, dans le prolongement du mur qui sépare les salles 14 et 12 et à 0 m. 60 ; environ vers le N.-E., se dresse un petit massif de maçonnerie isolé, près duquel nous avons trouvé un anneau de fer de 0 m. 09 de diamètre, servant à relier des tuyaux en bois de la canalisation d'eau. Les fibres du bois

---

Bull. mon. (t. 24, p. 109) et Roquet (*Rev. archéol. du Maine*, 1929, p. 17), signalent la même particularité dans la villa de Gesnes.

ont, d'ailleurs, laissé des traces très nettes dans l'oxyde qui recouvre notre anneau[1].

Ces canalisations partaient de la salle 12 (2 m. 57 sur 1 m. 70). Deux bandes bétonnées de 0 m. 32 de large l'entourent et la partagent en deux rectangles inégaux (1 m. 06 × 0 m. 65 et 1 m. 06 × 0 m. 90). Dans le plus petit de ces deux rectangles, celui du Nord, des moellons bien scellés sont en place. Il y avait donc là deux massifs de maçonnerie qui soutenaient, croyons-nous, un bassin dans lequel on versait l'eau retirée du puits qui se trouve tout à côté, salle 13. L'eau pouvait être ensuite menée jusqu'aux différentes salles du balnéaire par des conduites installées au-dessus du sol et qui n'ont laissé d'autres traces qu'un petit fragment de tuyau cylindrique en terre cuite trouvé dans la salle 8.

Signalons qu'un déversoir pour le trop-plein du bassin de la salle 12 est encore en place à l'extrémité Sud de cette salle, en dehors du mur. Il est constitué par une tuile scellée, inclinée vers l'Est, pente naturelle du terrain.

Le puits à margelle carrée (1 m. 75 de côté, l'ouverture 1 mètre diam.), est situé à l'angle Est de la salle 13 (3 mètres sur 3 m. 70). Autour de la margelle, très usée intérieurement à l'Ouest par le passage des cordes, le sol était pavé de dalles de silex, lourdes et épaisses, sans mortier. Les murs, autour de cette salle, ont 0 m. 40 seulement d'épaisseur. Les angles sont en pierre de taille.

Le puits était entièrement rempli de matériaux de démolition (quelques tessons de poterie grise, noire ou rouge, deux chaînons en fer se tenant, le squelette complet d'un cerf dix-cors à neuf mètres de profondeur, de nombreux os de bovidés et d'équidés, et une pierre sculptée très mutilée représentant un dieu ou une déesse, assis). Nous l'avons vidé jusqu'à 14 m. 80, niveau où nous avons trouvé l'eau.

Le balnéaire : salles 8, 8 bis, *9, 10 et 18.* — Les salles 8 et 8 *bis*, séparées par un mur de 0 m. 60, forment un rectangle de 7 m. 40 × 5 mètres. Le sol est recouvert d'un béton de

1. Cf. E. Espérandieu, extr. *Bull. archéol. du Comté,* 1910, p. 13.

0 m. 15 d'épaisseur posé sur des matériaux de remploi, fait de petites pierres calcaires liées avec de la chaux, le tout très solide, soigneusement damé et parfaitement horizontal. Bien que nous n'ayons retrouvé ni cubes de mosaïque ni dalles de marbre à cet endroit, nous pensons que ces deux salles étaient richement pavées et que l'une était le vestiaire et l'autre la chambre froide.

La salle de chauffe (n° 18 du plan) a 4 m. 53 sur 3 m. 80. On y accédait par un seuil et une marche situés dans l'angle oriental. A 1 m. 15 du mur Sud et parallèlement à lui, est un petit mur bas de 3 m. 05 de long. Entre ce mur et la marche s'étendait le foyer. Le sol y est noir et couvert de cendres avec, vers l'entrée, quelques rares débris de cuisine. A l'extrémité Ouest, en face la bouche de chaleur qui conduisait l'air chaud dans la salle 10, la voûte du *præfurnium* était soutenue par des piliers de brique.

La salle 10, le caldarium, sur hypocauste (4 m. 50 sur 3 m. 70), avait été agrandie au Sud par une piscine de 2 m. 45 sur 1 m. 28. Sur le béton inférieur, intact, ne subsistaient que les briques carrées à la base de six piliers, supportant des dalles de briques de 0 m. 46 × 0 m. 40 × 0 m. 04 d'épaisseur, sur lesquelles un béton à gros éléments de briques concassées soutenait de grandes dalles de pierre de taille, liées au béton par un mortier rose.

Nous n'avons trouvé de tuyaux de chauffage, en forme de parallélipipèdes rectangles avec évents latéraux, que dans la partie médiane entre les deux ouvertures de chauffe. Des massifs de maçonnerie ont été construits dans les angles, sans doute pour concentrer la chaleur.

Le *tepidarium* (salle 9) communique avec le caldarium par deux ouvertures pratiquées dans le mur de séparation ; mais la plus proche du mur oriental ne s'étend pas jusqu'au pied du mur. Elle était soigneusement recouverte d'un bel enduit et allait en pente vers la salle 10. La seconde conduisait l'air chaud, amené de la salle de chauffe par les tuyaux du sous-sol du *caldarium* qui se continuaient sous le béton supérieur du *tepidarium* supporté par 30 piliers de briques carrées et remon-

taient ensuite dans l'épaisseur des murs, entre les assises de moellons et le revêtement, jusqu'au toit.

Les murs du *tepidarium* étaient revêtus d'un très beau stuc blanc ivoire orné de bandes de peinture rouge brun. Une baignoire, dont le fond soigneusement imperméabilisé mesurait 2 mètres × 1 mètre, se trouvait dans cette salle au-dessus de l'entrée d'air chaud.

A l'Est de la salle de chauffe (nº 18 du plan), une salle plus petite (nº 20) (3 m. 20 × 2 m. 60) semble avoir servi de réserve à bois. Plus à l'Est encore s'ouvre une petite fosse de 1 m. 60 × 1 m. 60 et 1 m. 20 de profondeur, dont le fond est recouvert d'un béton de 0 m. 07 ou 0 m. 08 d'épaisseur. La terre très meuble qui emplissait la fosse renfermait des os d'animaux, des huîtres, quelques fragments de poterie. Cette cavité semble avoir été une fosse d'aisance.

Enfin, ce groupe de bâtiments comprenait encore une petite salle de 1 m. 35 × 4 m. 10 (nº 11 du plan), placée à l'intérieur d'une cour circulaire de 10 mètres environ de diamètre dont le sol est formé de platras, débris de construction, tuiles, etc.

Cimetière. — Il est situé au Nord de la maison d'habitation. Face au mur séparant les salles 4 et 5, à une profondeur de 0 m. 30, une tombe à inhumation, pratiquée parallèlement aux fondations, renfermait un squelette, la tête à l'Ouest. Près de celle-ci, également allongé, gisait un second squelette très incomplet, entre les pieds duquel, comme à la tête du premier, on recueillit cinq tessons de poterie à glaçure rouge marbrée de jaune.

Un sondage, pratiqué immédiatement au Nord de la sépulture, a donné une trentaine de fragments de sarcophages, des tessons de poterie ornés à la roulette de chevrons et de nombreux ossements humains. Un denier de Valérien prouve que le cimetière était utilisé au IIIe siècle de notre ère.

Deux volumineux fragments de sarcophages trapézoïdaux ont été découverts dans un petit bois situé au Nord de l'habitation. Leur présence, et l'aspect général de la partie reconnue jusqu'à ce jour, prouve que le cimetière a été violé à une date indéterminée.

Sculptures, céramiques, monnaies. — Deux sculptures ont été découvertes dans les ruines de La Vergnée : dans le puits, un dieu ou une déesse[1] assis ; dans la salle nº 3, un groupe du dieu et de la déesse, tenant une corne d'abondance, assis sur

Fig. 3. — Bas-relief du dieu et de la déesse assis.
Villa gallo-romaine de La Vergnée.

un siège à haut dossier[2]. Le dieu est nu. Les têtes manquent (fig. 3).

La poterie commune grise, blanche, rougeâtre ou noire, est particulièrement abondante dans les pièces à foyers.

---

1. Plutôt une déesse. Cf. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs*, 1319. Les déesses-mères sont nombreuses dans le pays des Santons. R. L.

2. Le groupe de La Vergnée est parmi les plus grossiers, sur la quarantaine d'exemplaires découverts en Gaule, principalement chez les Éduens, les Lingons, les Senons et les Bituriges. Avec le groupe de Saintes (Espérandieu, *l. l.*, 1319), celui de La Vergnée est le seul exemplaire découvert chez les Santons. Sur ces divinités : voir R. Lantier, *Bull. Soc. nat. Antiq. fr.*, 1928, p. 241 sq. — R. L.

Chevrons, feuilles de fougères, tracés à la molette, ornent les tessons en terre grise. Quelques fragments noirs présentent des zones lissées alternant avec des bandes mates. La céramique sigillée (Dragg. 29, 30, 37) provient des ateliers de Saint-Rémy-sur-Allier, La Graufesenque et Lezoux. Des tessons, décorés à la roulette, appartiennent aux fabrications de l'Argonne. Cette découverte ajoute un nouveau nom à la liste, peu nombreuse, des trouvailles de cette poterie au Sud de la Seine.

Les monnaies suivantes ont été recueillies : as en bronze de Vespasien, à la surface de la salle 9 ; bronze de Marc-Aurèle, salle H 9 *bis ;* denier en argent de Valérien, au cimetière ; pièce saucée de Victorinus, dans le *præfurnium* de H 6 *bis ;* semblable, salle 8 ; moyen bronze de Tetricus, salle 10 ; « *antonianus* » de Tetricus, salle 15 ; semblable, à l'angle des salles 8 *bis* et 9 ; moyen bronze de Tetricus, *præfurnium* de H 6 *bis ;* petit bronze de Julien l'Apostat, salle 16 ; petit bronze d'Honorius, en surface ; moyen bronze de Gratien, salle 3 ; moyen bronze « à la louve », salle 1 ; 9 autres pièces frustes ou difficilement déterminables (Tetricus, Gallien ?), de la fin du IIIe au début du Ve siècles.

Historique du domaine. — Les premiers bâtiments de la villa de La Vergnée furent édifiés aux temps des derniers Flaviens ou, au plus tard, dans les dernières années du Ier siècle après J.-C., suivant un plan exécuté en une seule fois. A cette première époque appartient le corps de logis, comprenant six pièces sur un même alignement et, sur la face méridionale, une galerie-façade, flanquée à chaque extrémité d'une grande salle en retour d'angle. Une galerie couverte entoure le jardin intérieur. Trois des bâtiments extérieurs à la grande cour, deux à l'Est, un à l'Ouest, sont contemporains.

Sous les Antonins — et nous croyons pouvoir préciser sous le règne de Marc-Aurèle — des additions et des modifications furent apportées au plan primitif. Quatre salles furent alors ajoutées au corps de logis septentrional. Les deux pièces, alors construites à l'Est, le furent sur hypocaustes ; les deux autres à l'Ouest, parfaitement symétriques, étaient à usage

de cuisines. La galerie du fond fut allongée et son sol entièrement bétonné.

Dans le même temps, autour et à l'intérieur de la grande salle située à l'extrémité orientale de la galerie-façade, on effectua de très importantes transformations ; un balnéaire y est installé, comprenant : salle de chauffe avec réserve à bois, *caldarium*, *tepidarium*, piscine, salle froide, vestiaire, réservoir à eau ; deux autres pièces sont accolées aux bains, et le puits mis à l'abri. Un jardin, ou une cour, furent alors organisés à l'Est des bains.

Les invasions de la seconde moitié du IIIe siècle n'ont pas épargné la villa de La Vergnée qui eut à subir de nombreuses destructions. Une nouvelle période de restaurations et de nouvelles constructions apparaît sous les règnes des Tetricus, dont deux monnaies, au moins, ont été recueillies dans des fondations relevées. Les murs ruinés furent alors partout remontés. Deux petits ouvrages défensifs, à plan carré, flanquent l'entrée, le long de la galerie-façade. C'est alors que l'on construisit le grand mur de clôture et de protection qui réunit les communs. Comme ces bâtiments, appartenant à une campagne antérieure de construction, étaient irrégulièrement orientés et alignés, il devint nécessaire de les réunir par de nouvelles murailles ou de faire subir au mur de clôture des décrochements qui, autrement, seraient inexplicables. La villa fut définitivement incendiée et ruinée dans les premières années du Ve siècle (405-406)[1].

Il y a soixante ans, des murs se dressaient encore à deux mètres au-dessus du sol, et le fief se nomme toujours le *Grand-Mur*.

Paulette et Paul Burgaud.

---

1. Date fournie par le moyen bronze « à la Louve », recueilli dans la grande salle n° 1. Cf. A. Blanchet, *Man. numism. fr.*, I, p. 173.

VARIÉTÉ

Une tombe à char gauloise de La Tène I.

Sur le territoire de Pont-Faverger (Marne), au lieudit « La Wardelle », situé à l'Ouest du village, sur un coteau d'une altitude d'environ 120 mètres — dominant la Suippe qu'on aperçoit à environ 600 mètres, au Nord, dans la vallée — des terrassements entrepris au Sud du village ont amené la découverte, le 13 décembre 1938, d'une tombe à char.

Avisé aussitôt, le même jour, aidé d'un ouvrier, je commençais la fouille.

Malheureusement, le côté Nord-Ouest de la tombe avait été endommagé par l'excavateur.

La tombe proprement dite, orientée de l'Ouest à l'Est, avait 2 m. 60 de longueur ; 3 m. 80 si on tient compte de la tranchée, bien moins profonde, la prolongeant à l'Est, et creusée pour recevoir le timon du char et les harnachements des chevaux. La largeur était de 1 m. 70, la profondeur, sensiblement d'un m. (fig. 1). A l'Ouest, les deux entailles dans lesquelles reposaient les roues du char avaient 0 m. 70 de longueur, 0 m. 30 de profondeur et autant de largeur ; la distance les séparant était de 1 m. 10.

Dans cette tombe reposaient, accompagnés d'un important mobilier

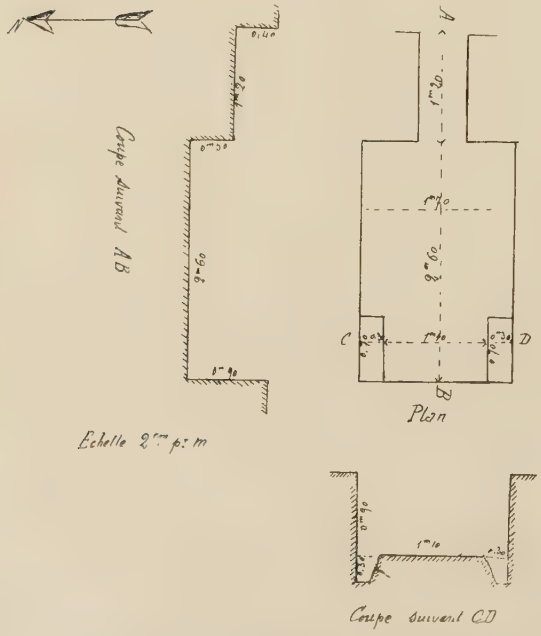

Fig. 1. — Plan et coupes de la tombe à char de La Tène I, découverte à Pont-Faverger (Marne), au lieu dit « La Wardelle ».

funéraire non bouleversé, deux squelettes. Le premier qui occupait la partie supérieure de la fosse, n'était qu'à 0 m. 40 du sol ; à sa droite sous un vase brisé par la charrue, étaient déposés : un fragment de pince à épiler, un rasoir pédonculé, à lame fortement arquée de 0 m. 14 de longueur et des forces ou ciseaux (0 m. 20), assez fréquemment recueillis dans les cimetières du Marnien II (fig. 4). Quatre vases, les uns noirs, les autres recouverts d'un engobe brun, étaient brisés en un si grand nombre de morceaux qu'il a été impossible de se rendre compte de leur forme. Deux de ces vases avaient un pédoncule.

Le deuxième inhumé, probablement un chef, reposait au fond de la tombe, allongé, la tête à l'Ouest, entre les deux roues du char. Du char (fig. 2), il subsiste les bandages de la roue droite (diam. 0 m. 95, largeur 0 m. 032, épais. 0 m. 005 à 0 m. 006), fixé sur la jante qu'on suppose à section trapézoïdale, par cinq clous, irrégulièrement espacés, ainsi trois sont à 0 m. 32 l'un de l'autre, le suivant n'est plus qu'à 0 m. 14 et une distance de 0 m. 64 le sépare du cinquième. Il n'a pas été possible de déterminer la place occupée par les autres, attachés à la partie du bandage placée dans la petite tranchée ou l'avoisinant, et qui, sous l'action de la rouille, font intimement corps avec le bandage. Ils pouvaient être au nombre ou de 9, ou peut-être de 10.

J'ai aussi constaté, avec surprise, que l'oxydation du fer de ce cercle qui repose dans la terre depuis plus de 2.000 ans, n'était pas complète puisque, en grattant la rouille, à plusieurs places, le métal apparaît brillant.

Appartiennent également au char deux frettes du moyeu droit (diam. 0 m. 14, larg. 0 m. 01, épais. 0 m. 001). Le second bandage, dont

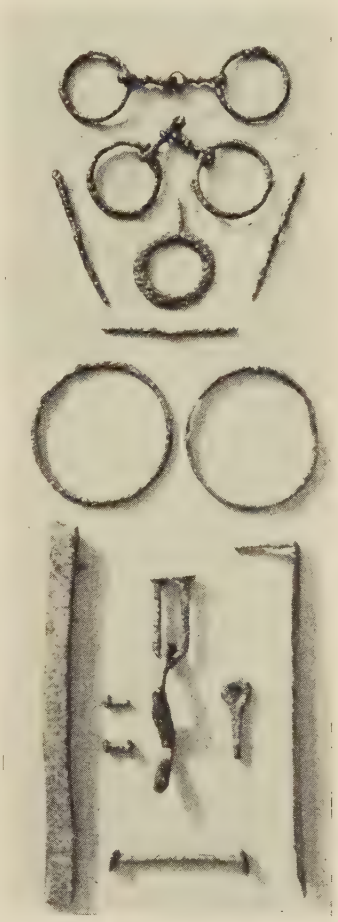

Fig. 2. — Tombe à char de La Wardelle (Marne).

Ferrures du char : fragment de bandage de la roue gauche ; deux frettes de moyeu ; plaque rectangulaire ; barre de fermeture (?) ; piton (0 m. 075) ; tige (0 m. 13).
Harnachement : anneau plat à pointe triangulaire ; trois tiges en fer (0 m 14) ; deux mors brisés.

un fragment de 0 m. 35 seul subsiste, a été arraché par l'excavateur et emporté, avec deux frettes et une barre de fermeture, dans les déblais. La tige articulée qu'on dénomme, faute de mieux, barre de fermeture ou d'appui (?) a la forme d'une S (fig. 3) ; longue de 0 m. 14, elle se termine à chaque extrémité par un anneau ; dans l'un de ces anneaux passe une tige pliée en forme d'U dont chaque branche (long. 0 m. 08) a pénétré dans la menuiserie du char sur une longueur de 0 m. 05, où elle était solidement maintenue par les extrémités rivetées.

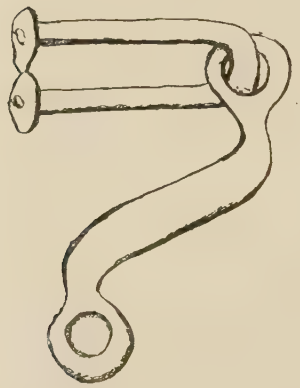

Fig. 3. — Barre de fermeture. Tombe à char de La Wardelle (Marne).

Si cette barre présente une certaine analogie avec celles du char de Somme-Bionne[1], elle en diffère néanmoins par sa longueur, par le crampon qui la fixait au char, et par sa forme en S.

Une pièce semblable a subi le sort de la roue de gauche et a disparu dans les déblais mais la longueur réunie de ces deux pièces — 0 m. 28 — était manifestement insuffisante pour fermer entièrement la caisse avant du char. Comme l'essieu n'a pas moins de 1 m. 10, que les parois de la caisse ont environ 0 m. 05 d'épaisseur, on peut supposer qu'il restait approximativement une ouverture de 0 m. 50 à obstruer ; la fermeture pouvait s'obtenir à l'aide d'une ligature qu'il est difficile d'imaginer, mais qui utilisait peut-être les anneaux terminant les extrémités des barres de fermeture.

J'ai, en outre, recueilli, au fond de la fosse, perpendiculairement au plan des roues, une plaque rectangulaire en fer (long. 0 m. 32, larg. 0 m. 28), légèrement convexe, munie à chaque extrémité d'un crampon qui a servi à la fixer sur le bois dont on constate les traces sur les deux faces de la plaque ; à proximité de l'emplacement occupé par la caisse du char, et paraissant en avoir fait partie : un piton de 0 m. 075, une tige de fer de 0 m. 13 dont les deux extrémités rivées ont été en contact prolongé avec le bois sur une longueur de 0 m. 02[2].

A droite du squelette, allongée près de la cuisse, une épée (fig. 4) était placée dans son fourreau qui porte une boucle de suspension. Elle mesure 0 m. 77, soie comprise ; la lame, dont l'arête centrale est bien marquée, est effilée, caractéristique des épées du Marnien I ; le

1. Voir Morel, *Champagne souterraine*, pl. 12, fig. 7 et 8 ; J. Déchelette, *Manuel d'archéologie celtique et gallo-romaine*, t. II, p. 1187.

2. Quatre tiges de même forme, mais plus grandes — 0 m. 18 et 0 m. 20 — paraissant avoir été utilisées à consolider la caisse du char, sans doute la partie que nous dénommons ridelle, ont été trouvées dans une fosse à char du cimetière de « La Motelle-de-Germiny », à Saint-Clément-à-Arne (Ardennes) (*Bull. Soc. arch. champenoise* 1926, p. 44).

fourreau dans sa plus grande largeur mesure 0 m. 05 et 0 m. 025 dans sa partie la plus étroite, soit à l'endroit où commence la bouterolle triangulaire, ornée de trois cupules. Les extrémités de l'une des feuilles de tôle constituant le fourreau sont repliées et rabattues sur l'autre[1]. Cette épée devait être portée suspendue à une ceinture, peut-être de cuir, qui a disparu ; il en reste trois anneaux de bronze retrouvés, tous les 0 m. 15, le long du fourreau contre lequel ils étaient placés et des fragments d'une mince plaque qui a pris la forme bombée du corps sur lequel elle s'appliquait. L'ornementation de cette plaque consiste en la reproduction des « larmes », éléments de la palmette celtique qu'il n'est pas rare de rencontrer sur les agrafes de ceinture.

Toujours à droite du squelette, se trouvait également la pointe tournée vers la tête, un fer de javelot, en forme de feuille de saule, long de 0 m. 19, y compris la douille de 0 m. 07. Dans le voisinage immédiat de l'épée, on recueillit les débris d'une fibule en fer : quelques spires du ressort, une partie de l'axe et un bouton de bronze qui pourrait avoir terminé l'appendice caudal (fig. 4).

En dégageant l'épée, une surprise m'était réservée.

Il s'agit d'une épingle de bronze de forme peu commune dans les tombes gauloises (long. 0 m. 15). A 0 m. 12 de la pointe, la tige est coudée à angle droit sur une longueur de 0 m. 123 ; dans la cupule

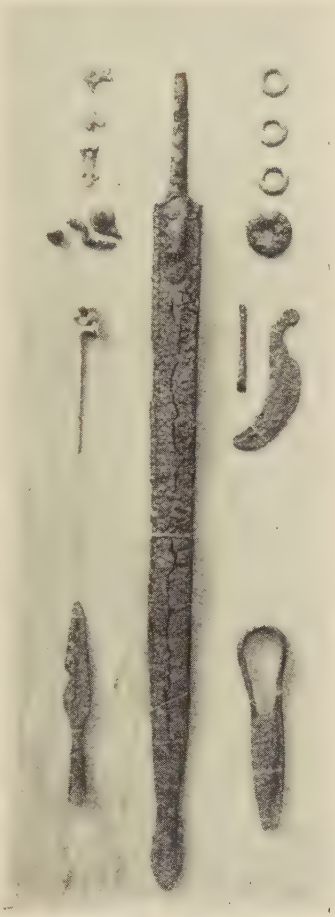

Fig. 4. — Tombe à char de La Wardelle (Marne).

Mobilier du premier squelette : fragment de pinces à épiler ; rasoir pédonculé ; ciseaux.

Mobilier du deuxième squelette : épée ; fer de lance ou de javelot ; trois anneaux de bronze ; un anneau de fer ; fragments de fibule en fer ; fragments de plaque de bronze décorée ; épingle en bronze.

1. Une épée trouvée à Hauviné (Ardennes), dans le cimetière du « Mont-de-la-Neuville », début du Marnien I, le 27 septembre 1922, figure dans le *Bull. Soc. archéol. champenoise* de décembre 1922, p. 14 et 15 ; elle a les mêmes caractères et sensiblement les mêmes dimensions (0 m. 76, 0 m. 05 et 0 m. 015) que l'épée de Pont-Faverger.

qui la termine, un fragment de corail se trouve encore enchâssé. Elle est surmontée de cinq petites boules de bronze assemblées de façon à dessiner au centre un pentagone ajouré. Cette épingle, d'un effet artistique, a été obtenue par moulage.

L'abondance des vases, leur forme et leur volume ne sont pas moins remarquables (fig. 6). Plusieurs accompagnaient le corps de l'inhumé trouvé dans la partie supérieure de la tombe. Les autres étaient déposés, soit à l'Ouest, aux environs de la tête du chef, soit aux pieds, c'est-à-dire à l'Est. Deux ont pu être reconstitués suffisamment pour qu'on aie une idée précise de leur forme : l'un est un grand vase noir tronconique, aux parois épaisses de 0 m. 005, dont le diamètre, à la base, a 0 m. 11 et en haut 0 m. 19, mais qui atteint 0 m. 23 dans sa partie la plus large à quelques centimètres du bord ; l'autre, recueilli aux pieds, a la forme d'un petit plat. Un troisième, touchant presque la poignée de l'épée, est un beau vase ovoïde intact, très rétréci à la base, à pédoncule creux, qu'on compare habituellement à l'amphore grecque ; il a 0 m. 18 de hauteur ; un engobe brun-clair le recouvre.

Fig. 5. — Tombe à char de La Wardelle (Marne). Épingle en bronze à boules et cabochon de corail.

Aux pieds, toute une série de ces vases ovoïdes occupaient le fond de la tombe. Comme ils étaient placés verticalement, ils n'ont pas résisté à la pression de la terre argileuse qui a servi à combler la fosse et qui les remplissait. Je n'ai pu sauver que le piédouche du plus volumineux, qui a 0 m. 185 de diamètre et occupait l'angle Nord-Est et de celui qui était situé dans l'angle Sud-Est (diam. 0 m. 12). La pâte de ces vases est noire ; l'extérieur très lisse, d'aspect savonneux, est obtenu par un engobe brun-clair qui joue le rôle d'émail.

Près des genoux, à gauche et à droite, était étendu le squelette entier d'un porc ou sanglier qui avait fait partie de l'offrande alimentaire.

C'est dans la tranchée que je mentionne au début, profonde seulement de 0 m. 40, soit l'épaisseur de la couche de terre arable, que j'ai trouvé, déposés en tas et au même endroit, à 1 m. 20 de l'extrémité Est de la tombe et dans son prolongement vers l'Est, les objets suivants :

1° Un anneau plat (fig. 7), de 0 m. 08 de diamètre extérieur et large de 0 m. 015 ; cet anneau n'est pas soudé ; à l'endroit où les extrémités se raccordent, l'une d'elles est prolongée par une pointe triangulaire de 0 m. 04 de longueur ; il a été en contact avec du bois et paraît aussi avoir été enveloppé de paille puisqu'il en subsiste des brins fixés par la rouille. J'ignore son usage ;

2° Trois tiges de fer de la taille d'une grosse aiguille à tricoter,

longues de 0 m. 14, coudées au centre, terminées à une extrémité par un chas, à l'autre par une petite boule ou un léger renflement ;

3° Deux mors brisés (fig. 7), exactement semblables, faits l'un et

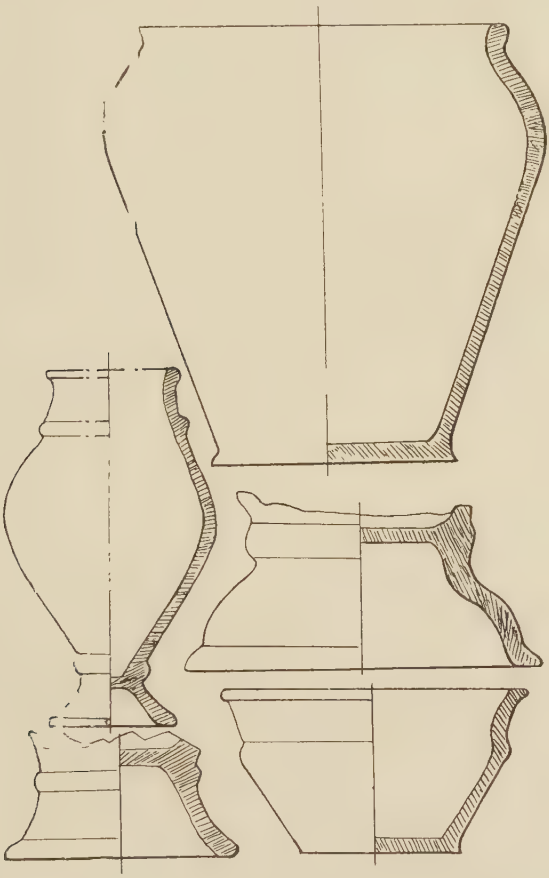

Fig. 6. — Céramique de la tombe à char de La Wardelle (Marne).

l'autre de deux barres de fer reliées en leur milieu par un assemblage en forme de 8 ; la longueur de chaque mors est de 0 m. 11 ; à chaque extrémité se trouve un anneau mobile de 0 m. 07 de diamètre[1].

---

1. Voir J. Déchelette, *Manuel*, t. II, fig. 511, p. 1199.

Le sol dans lequel a été creusée cette tombe, est formé par une couche de terre arable argileuse, très compacte, de 0 m. 30 à 0 m. 40 d'épaisseur, mélangée de nombreux silex de Moronvilliers ; le sous-sol calcaire a été ensuite entaillé de la longueur et de la largeur nécessaires pour recevoir les inhumés et le mobilier les accompagnant.

Je n'ai pas relevé la moindre trace de cette terre noire qui a subi l'action du feu et qu'on rencontre régulièrement dans les tombes marniennes de la Champagne, situées sur la rive droite de la Suippe.

J. Dupuis.

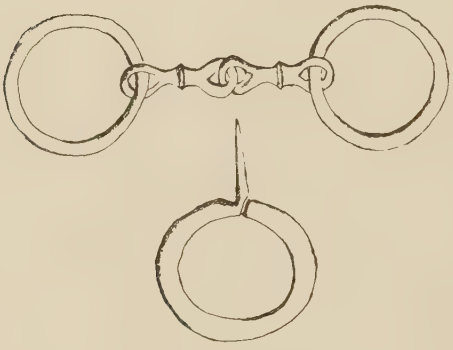

Fig. 7. — Mors et anneau plat à pointe triangulaire.
Tombe à char de La Wardelle (Marne).

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

REGINALD ALLENDER SMITH († 1940).

Le 18 janvier 1940 est mort Reginald Allender Smith qui fut conservateur du département des Antiquités britanniques au British Museum. Sans qu'il fût spécialisé dans la préhistoire, ces études l'attirèrent toujours. On lui doit l'exploration des stations paléolithiques de la basse vallée de la Tamise ; son dernier ouvrage était consacré à la description de *The Sturge Collection : an illustrated selection of foreign stone implements bequeathed in 1919 by William Allen Sturge* (cf. *Rev. arch.*, 1938, 2, p. 114). Cependant Smith aura consacré la plus grande part de son activité scientifique aux recherches concernant le *Dark Age* et le *Late Saxon*. De nombreuses monographies relatives à ces périodes ont été publiées par lui dans *Archaeologia*, les *Proceedings* et le *Journal* de la Société des Antiquaires de Londres ; dans la collection des catalogues du British Museum, on lui doit le *Guide to Anglo-Saxon antiquities*. R. L.

Repaires d'ours quaternaires en Suisse.

Entre 2.000 m. et 200 m. d'altitude, de nombreuses cavernes alpines sont remplies par les restes d'Ours des cavernes. Dans *Quartär* (t. II, 1939, p. 21-27), feu Georg Kyrle étudie les conditions d'existence de ces repaires *(Die Aufgaben der Höhlenkunde bei der Alpinen Palaeolithforschung)*, dont la Drachenhöhle, à Mixnitz, n'a pas moins donné de 30 à 50.000 squelettes. Une telle abondance de sujets correspond à une période d'apogée pour la race du Grand Ours. Elle paraît correspondre au dernier interglaciaire, c'est-à-dire à un optimum climatique.

L'auteur fait remarquer que toutes ces grottes présentent un même aspect : sèches, sans pierrailles, pourvues ou proches d'une source, elles sont généralement assez vastes pour avoir pu abriter, en même temps, plusieurs couples ou familles. On y trouve également des diverticules. Fait important, il n'y a qu'une seule issue, ce qui assure, pour l'hivernage, la haute température nécessaire. R. L.

Stations préhistoriques de Planchetorte, près Brive (Corrèze).

La « grotte des Morts » est une des multiples cavernes occupées aux temps préhistoriques, dans la vallée de Planchetorte, au Sud de Brive. Les abbés A. et J. Bouyssonie et L. Bardon, ont, en 1923, exploré en avant de l'entrée la roche formant surplomb et l'abri annexe. (*La grotte des Morts*, extr. du *Bull. archéol. de la Corrèze*, t. 61, 1939, p. 131 sqq.). L'outillage lithique recueilli, très homogène, comprend surtout des burins, puis des grattoirs et des lames travaillées. Les os œuvrés sont représentés par plusieurs lissoirs assez gros, un fragment de baguette demi-ronde, un perçoir, une spatule avec encoches sur les bords, quelques « marques de chasse ». Plusieurs os sont gravés : sur l'un, est figurée une tête de Bouquetin. Une plaquette de schiste est ornée d'un complexe de figures d'animaux.

L'industrie de la Grotte des Morts se rapproche sensiblement de celles qu'on observe dans la Grotte Lacoste et aux niveaux inférieurs de Pré-Aubert. Les affinités avec Font-Robert et Font-Yves sont moins évidentes. C'est à la quatrième phase du *Périgordien* que ce rapporte le gisement, qui montre une extension, hors du Périgord, de cette phase. Les auteurs font observer que les « Périgordiens » de la Grotte des Morts ont subi une influence très nette des « Aurignaciens » du vallon tout voisin du Bouïtou, à un certain moment de l'occupation de la station. R. L.

Tombes puniques à peintures.

Dans la région du Cap-Bon, les colons carthaginois ont installé leurs établissements sur les hauteurs de tuf coquillier qui bordent le rivage. Rien ne subsiste de leurs bourgades, si ce n'est leurs sépultures. A la marge Nord de la grande nécropole punique de Kerkouame, MM. P. Cintras et E. G. Gobert ont fouillé seize tombes du Jbel-Mlezza, au lieu-dit Menzel-Temime (*Revue Tunisienne*, 1939, p. 135-198). Ce sont presque toutes des chambres funéraires, latérales, à un puits d'accès, que les mobiliers funéraires permettent de dater approximativement de l'époque de la lutte entre Carthage et Syracuse. L'abandon, à la fin du IVe siècle, peut être mis en relation avec le débarquement d'Agathocle en 308 av. J.-C.

Ce qui fait l'intérêt de ces nouvelles découvertes, c'est la présence d'un décor peint dans la tombe n° 8. Les peintures ont été appliquées directement sur la roche, au trait et à l'ocre. La porosité de la roche ayant provoqué des bavures, celles-ci ont été retouchées par raclage et les blancs avivés par le même procédé. A mi-hauteur de la chambre se déroule un bandeau horizontal de triangles opposés par leurs sommets. A droite de l'entrée, près d'un autel allumé, un grand édifice parallélépipédique, à deux ouvertures superposées, coiffé d'un toit pyramidal, sommé d'une hampe terminée par un ornement triangulaire, repose sur un soubassement à quatre degrés. Face à la porte, dans une niche, le signe de Tanit et un croissant renversé ;

au centre de la paroi, la représentation d'une ville dans une enceinte murée avec tours, puis, à l'angle supérieur droit, un coq sur le mur, à gauche, répétition du motif du mausolée et un second coq.

Ces dernières figurations ne sont pas nouvelles. On les retrouve incisées au hanout de Sidi-Ali-Djebali et parmi les peintures relevées dans les haouanet de Segenane. Ces rapprochements sont intéressants, car il y a non seulement identité des sujets représentés dans la tombe du Jbel-Mlezza, mais aussi les mêmes procédés techniques que sur les peintures des haouanet tunisiens. Ces analogies permettront sans doute de fixer la chronologie, encore bien indécise, des haouanet.

Enfin, le décor de croisillons qui orne le plafond de la tombe n° 8, n'est pas sans rappeler les berceaux de treilles décorant les hypogées phéniciens. Ces quadrillages pourraient bien représenter les lattes d'une tonnelle rustique. R. L.

Quelques vases antiques identifiés.

Collection du baron Seillière. S. Reinach (*Rev. arch.*, 1920, 2, p. 109-110) a donné quelques détails précieux concernant cet ensemble qui a appartenu au Marquis de Laborde. L'amphore à figures rouges du peintre des Niobides [Giraudon, phot. 31958 ; Hoppin, *A handb. of Attic red-fig. vas.*, II, p. 245 ; *Amer. journ. archaeol.*, XXXI, 1927, p. 179 ; Webster, *Der Niobidenmaler*, 1935, p. 12, 14, p. 21 n° 29 (avec bibliogr.), pl. 8 *a*] provient de Vulci et a été achetée par L. de Laborde à la vente Canino du 13-16 janv. 1840 (*Cat.*, p. 35, n° 11) pour 51 fr. L'amphore à figures noires (départ de char; départ de guerriers ; *Rev. arch.*, 1920, II, p. 109, n° 1) de Vulci a été achetée par L. de Laborde à la même vente pour 45 fr. (*Cat.*, p. 51-52, n° 97). L'amphore citée en dernier lieu par S. Reinach (*Rev. arch.*, 1920, 2, p. 109-110) est certainement celle qui porte l'acclamation *Stesias kalos* (Héraclès et le triple Géryon ; trois guerriers entre deux femmes), et qui figurait parmi les vases disparus[1]. Je n'ai pas pu trouver les origines de ce vase. A en juger par les reproductions, il doit appartenir au groupe E (Beazley, dans *Ann. Brit. School Athens*, XXXII, p. 3-8), c'est-à-dire qu'il se rattache à l'atelier d'Exékias. Quant à la coupe (à moins qu'elle ne soit *Cat. Canino* 1840, p. 56, n° 125, acquise par L. de Laborde pour 15 fr.), et le vase à une anse (qui serait du même style que le

1. J. de Witte, *Hercule et Géryon, Explication d'un vase peint appartenan à M. le vicomte Léon de Laborde*, p. 1-13, avec deux planches (tirage à part d'un article paru dans *Bulletin de l'Académie r. des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles*, VIII, 1841, p. 437-449, et deux pl. aux p. 440 et 441) ; *CIG.*, 7586 ; Klein, *Euphronios*[2], 1886, p. 59, n° 7 ; Studniczka dans *Jahrb. Inst.*, II, 1887, p. 160 (cf. Robert dans *Pauly's Real-Encycl.*, VI, col. 1585) ; K. Wernicke, *Die griech. Vas. mit Lieblingsn.*, 1890, p. 28, n° 3 (confond notre vase avec Louvre F 53) ; Klein, *Lieblingsinschr*[1], 1890, p. 17, n° 3 et *id.*[2], 1898, p. 33, n° 3 (en haut) ; Nachod dans *Pauly's Real-Encycl.*, 2, III[2], col. 2458 (« Stesias ») ; Pottier, *Catal.*, p. 736.

dinos attique Louvre E 874), notés tous les deux par S. Reinach. je n'ai pu les identifier n'ayant pu obtenir la permission d'étudier la collection. On sait que le Baron Seillière possède une coupe signée par Tléson, provenant des fouilles du Prince de Canino à Vulci et achetée par L. de Laborde à la vente Canino de 1840 (*Cat.*, p. 46, n° 71) pour 41 fr.[1].

Collection Firmin-Didot à Escorpain, près Laons (E.-et-L.). Trois vases dans cette petite collection : tout d'abord l'amphore panathénaïque très restaurée, trouvée à Vulci en 1857 [*Mon.* VI-VII, pl. 9-10 ; [(H. de Longpérier), *Catal. de la coll. Noël des Vergers*, 26 avr. 1867, p. 21, n° 99 ; V. Brauchitsch, *Die Panath. Preisamph.*, 1910, p. 39, n° 48 ; *Bull.*, 1857, p. 24, n° 1 ; *Arch. Zeit.*, XV, 1857, p. 33* ; *id.*, XVI, 1858, p. 152*, note 41 ; Welcker dans *Ann.*, XXX, 1858, p. 41 ; S. Reinach, *Rép. vas.*, I, p. 145-146 (avec bibl.) ; V. Duruy, *Hist. des Romains*, I, p. LXXXI, fig. et note 2 (à noter la forme du vase) ; etc.] ; le revers fait songer à Berlin 3072 (*Mon.*, X, pl. 25). Les deux autres pièces doivent provenir de la même vente et l'une d'elles semble être l'hydrie, H. de Longpérier, *op. cit.*, p. 22-23, n° 103. Je remercie vivement Mlle L. Firmin-Didot d'avoir bien voulu décrire les vases, ce qui me permit de les identifier ; je n'ai malheureusement pas encore pu les étudier. Les restaurations importantes des vases Noël des Vergers seraient-elles l'œuvre de Monni (cf. *Bull.*, 1850, p. 163) ?

Collection Delepierre à Paris. Ce petit musée contient quelques belles poteries (entre autres plusieurs pièces de l'ancienne coll. Morin-Jean) que j'ai pu étudier grâce à la grande amabilité de M. J. Delepierre. Je n'en citerai que trois. 1. Stamnos à figures rouges (scènes de palestre avec hoplitodromes), provenant de Vulci, en 1831 déjà chez le vicomte Beugnot, semble avoir appartenu, avec le vase suivant, à l'architecte Armand sans doute vers 1870, puis passa dans la famille Péreire [Gerhard, *Rapp. Volc.*, 1831, p. 157, note 454 *(b)* ; de Witte, *Cat. Beugnot*, 1840, p. 63-64, n° 62 (acquis par Deville pour 351 fr.) ; *C I G.* 7906 ; Wilseler dans *Arch. Zeit.*, XVII, 1859, p. 119* ; *Cat. de la précieuse coll... de feu M. Louis Fould*, 4 juin 1860, p. 101, n° 1389 (vendu pour 1.100 fr.) ; *Journal des amateurs d'objets*

---

1. Beazley dans *Journ. hell. stud.*, LII, 1932, p. 176 ; Hoppin, *A handb. of greek bl.-fig. vas.*, 1924, p. 399, n° 34 *bis*. J'ajoute les renvois suivants pour corriger ou compléter la bibliographie de Hoppin : *Catalogo di scelte ant. etr.*, 1829, p. 102 (n° 45), n° 1146 ; *Archaeologia*, XXIII, 1831, p. 207, MCXLVI et p. 259 ; *Museum étrusque*, 1829, p. 105-106, n° 1146 et pl. XXV ; Gerhard, *Rapporto Volcente*, p. 168, n. 637 *(c)*, p. 178, n. 694, p. 182, n. 733 ; *Bull.*, 1829, p. 137, 160 ; K. O. Müller dans *Comment. Soc. r. scient. Gottingensis*, VII, 1831, *Cl. hist. et phil.*, p. 92, n. 66 (*Kunst-archäol. Werke*, III, 1873, p. 60, n. 3) ; Raoul-Rochette dans *Térussac, Bull. des Sciences, hist., antiq., philol. (VII^e Sect. du Bull. univ.)*, 1831, t. 18, p. 157, n° 26 et n. 6 (tirage à part : *Lettre à M. Schorn*[1], 1832, p. 10, n° 26 et n. 6) ; *Kunstblatt*, 1832, p. 280 ; de Clarac, *Catal. des artistes de l'antiq.*, 1844, p. 219 ; Raoul-Rochette, *Lettre à M. Schorn*[2], 1845, p. 61, n° 61 et n. 8 ; de Witte dans *Rev. de philol.*, II, 1847, p. 503, LXVI, n° 2 (tirage à part : *Noms des fabricants et dessinateurs de vases peints*, 1848, p. 79, LXVI, n° 2), etc.

d'art, VII, 1860, p. 122 ; A. Chabouillet, *Descript. des antiq... compos. le cabinet de M. Louis Fould*, 1861, p. 77, n° 1389 ; *Cat. Coll. I. P...*, 4 juin 1937, p. 22, n° 34, pl. IX]. Ce beau vase, selon M. Beazley, est l'œuvre du peintre d'Aigistos et doit être placé au début de sa carrière. 2. Hydrie à figures noires (chars) (*Cat. Coll. I. P...*, 4 juin 1937, p. 20, n° 27) ; 3. Hydrie à figures noires (mariés sur leur char ; Héraclès et le lion de Némée) provient de Vulci et a appartenu à E. Durand [de Witte, *Cat. Durand*, 1836, p. 220-221, n° 648 (acquis par Jarry pour 320 fr.) ; Gerhard, *Auserlesene Vasenbilder*, I, 1840, p. 63, n. 44, p. 147, n. 242, p. 162, n. 2, p. 164, n. 11 ; Roulez dans *Bull. de l'Acad. Bruxelles*, VIII, n° 6, 1841, p. 428, n. 2, p. 433, n. 1, p. 434, n. 2 (tirage à part : *Notice sur deux peint. de vases à suj. nuptiaux*, p. 2, n. 1, p. 6, n. 3, p. 7, n. 5) ; Roulez, *Choix de vas. Leide*, 1854, p. 82, n. 7 ; Michaelis dans *Annali*, XXXI, 1859, p. 68, n. 6 ; *Cat. vente* 25-26 mars 1936 (Platt), p. 10, n° 90]. J'ai bien l'impression que ce vase vient de la vente Canino des 17-20 mars 1834 (*Cat.*, p. 9, n° 42 ; vendu pour 630 fr. ; sous le pied on voit encore le numéro 42 écrit à l'encre) et je crois le reconnaître dans *Cat. vente Signol*, 17-20 déc. 1866, p. 8, n° 56. J'espère pouvoir indiquer un jour les vases Canino qui ont appartenu ensuite à Durand ; plusieurs vases du *Muséum étrusque* figurent dans la vente Durand de 1836.

Collection Feuardent. J'y ai admiré à plusieurs reprises une magnifique coupe à figures rouges à sujets bachiques, œuvre de Makron. Elle provient de la collection Raoul-Rochette (*Cat. Raoul-Rochette*, 30 avril-1er mai, 1855, p. 16, n° 71) et a appartenu tout dernièrement à M. G. Picard. Je n'ai pas encore pu découvrir les origines de cette belle pièce qui pourrait, il me semble, provenir de Vulci. Les vases suivants de Waterkeyne sont encore chez les frères Feuardent : Tillyard, *The Hope vases*, nos 95, 121, 122, 128, 129, 136, 149 et 206.

N. Plaoutine.

Représentations d'insectes dans l'art antique.

Les représentations des insectes dans l'art antique sont assez rares. On en connaît cependant qui ont servi de modèles aux artistes magdaléniens : Dytique et Coccinelle sculptés de Juzaine (Belgique), de Laugerie-Basse et de Laugerie-Haute (Dordogne), Sauterelle gravée de la Grotte des Trois-Frères (Ariège). Beaucoup plus tard, l'art grec s'intéresse à nouveau à l'insecte, après l'Égypte : un Acridien figurait sur un fragment de vase en marbre, conservé au Musée de Bologne (L. Kreimer, *Bull. de la Soc. royale d'Archéologie d'Alexandrie*, n. s., t. X, 1939, p. 333-335). En dehors de l'intérêt présenté par ce motif, Oiseau poursuivant une Sauterelle, l'espèce à laquelle appartient celle-ci (*Decticus* sp.) permet de préciser l'origine du monument jusqu'alors incertaine. Dans son ouvrage sur les *Insectes de l'Égypte ancienne*, M. L. Kreimer avait admis une provenance égyptienne du fragment. Or, l'identification, par M. P. Uvarov, de l'Acridien comme appar-

tenant à une famille spécifiquement italienne, restitue au relief son origine romaine. Nouvel exemple de l'aide que peuvent apporter à l'archéologie des disciplines qui lui sont fort étrangères. R. L.

Les échecs dans l'Italie antique.

Le Musée national de Naples conserve dans ses collections une série de 19 pions, en ivoire ou en os, découverts dans une sépulture de la nécropole de Venafre, à Chiaione ; ils peuvent être répartis en quatre catégories bien distinctes par les dimensions et les formes. Une première série comprend quatre grands pions, dont deux avec boutons de préhension ; quatre moyens, semblables, constituent la seconde ; six plus petits forment la troisième, répartis en deux catégories ; enfin cinq avaient la formette d'une clochette. Tous sont ornés d'un décor incisé en hélice.

Il s'agit certainement de pions ayant appartenu à une *tabula lusoria*, mais d'un caractère autrement compliqué que celles déjà connues. La graduation si nettement marquée appelle la comparaison avec le jeu des échecs. Mais alors se pose la question de date. On admet généralement que le jeu des échecs fut apporté d'Orient en Occident, à Byzance, au IXe siècle, et qu'il n'est pas signalé en Italie avant le XIe siècle. Dans le *Bullettino del Museo dell'Impero romano*, t. X, 1939, p. 57-63, Mlle Olga Elia admet l'origine étrangère du jeu découvert à Chiaione et y reconnaît le premier jeu d'échecs qui aurait été introduit en Europe, par l'intermédiaire de Pouzzoles, le grand port campanien alors en relations directes avec l'Arabie et les Indes. La découverte à Pompei d'une statuette en ivoire originaire de l'Inde (A. Maiuri, in *Le Arti*, XVII, fasc. 2, p. 111) vient à l'appui de cette ingénieuse hypothèse qui fixerait au Ier siècle de notre ère l'apparition en Europe de ce noble jeu. R. L.

Les forts vitrifiés.

Les archéologues sont loin d'être d'accord sur les raisons qui ont provoqué la vitrification de certaines enceintes préromaines, en Gaule ou en Grande-Bretagne. Dans l'étude qu'ils ont consacrée au fort vitrifié de Rahoy (Morvern, Argyll), MM. V. G. Gordon Childe et W. Thorneycroft, après expérience, proposent l'explication suivante dans les *Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland*, t. LXXII, 1938 : la vitrification est le résultat d'un incendie de forêt, d'un feu allumé par l'ennemi, ou plus simplement provoquée par les flammes qui détruisirent les maisons, couvertes en chaume et adossées au rempart. La remarque la plus importante est que, si dans certains cas les murs conservent leur verticalité, ce n'est pas une raison pour que la vitrification ait été intentionnelle. Les températures nécessaires atteignent entre 950° et 1.200°, elles ne sont pas toujours suffisantes pour vitrifier les roches siliceuses. R. L.

Le château-fort celtique de la Tour-Vieille.

Les recherches de M. F. Benoit dans la forteresse celtique des Bringasses (*Préhistoire*, t. V, 1936, p. 120-139) ont attiré l'attention sur ce type nouveau d'établissements, qui jusqu'à ce jour paraît localisé dans les régions du bas Rhône. A Costaperra (Bouches-du-Rhône), M. F. Benoit a découvert et fouillé un second château-fort, et je dois à M. Jean Moureau des renseignements sur celui de la Tour-Vieille, à La Roque, près de Tarascon (Bouches-du-Rhône).

De même qu'aux Bringasses, le refuge situé sur un éperon rocheux, poste d'observation d'où la vue s'étend au loin sur la vaste plaine de la Durance, le Rhône et les Cévennes, est défendu par l'à-pic du rocher sur trois de ses côtés, et par un fossé coupant la plate-forme en deux, fossé que franchit un pont ménagé dans le rocher. Les murs sont moins épais qu'aux Bringasses. Ils ont été remaniés postérieurement et leurs matériaux ont été utilisés au Moyen âge dans la construction d'une tour carrée commandant l'entrée, devant la passerelle.

Des traces de nombreux habitats apparaissent au pied de la citadelle, et au S.-E. s'étend un vaste camp en demi-lune, commandant un carrefour de routes jalonnées par des ruines. R. L.

En Albanie.

Le sixième fascicule d'*Albania* (1939, in-4°, 15 p., XXVI pl., 4 fig.), apporte la description de l' « Odéon » d'Apollonie et du petit sanctuaire, primitivement installé sur le même emplacement. La présence de ce lieu de culte explique certaines irrégularités du plan, en général rectangulaire. Construit en maçonnerie et lits de briques, avec parements de briques triangulaires, l' « Odéon » était desservi par une porte en façade et deux latérales. La scène s'étend sur toute la largeur de la façade, constituée par un plancher supporté par des piliers de briques. L'orchestre était dallé de plaques de marbre polychromes et au centre se dressait un autel également en marbre. La *cavea*, entaillée dans la colline comprenait treize gradins dont sept bancs et six pose-pieds. L'ornementation extérieure, très simple, contraste avec la richesse de la décoration intérieure, contemporaine du Monument des Agonothètes. Le plan rappelle celui de l'Odéon d'Épidaure, probablement élevé sous Antonin.

Lors de la construction de l'édifice, on se trouva dans l'obligation de conserver un monument voisin, un petit sanctuaire, seul vestige, ainsi que l'exèdre qui le flanque à l'Ouest, d'un ensemble important qui disparut pour faire place à l'édifice romain. Le lieu de culte se compose d'un *pronaos* rectangulaire, dallé en calcaire, flanqué à l'entrée de deux colonnes, probablement surmontées de chapiteaux ioniques, et bordé de deux soubassements supportant des statues ou des bas-reliefs. Le sanctuaire proprement dit comporte une abside avec, au centre, près de l'autel, une construction dont le soubassement

est orné de deux rosaces, aux angles de pattes de griffon. Ces blocs et les deux autres soubassements, à droite de l'autel, sont des adjonctions de l'époque romaine. R. L.

Le camp romain du Bois-des-Côtes (Oise).

Les lecteurs de la *Revue archéologique* (1936, 1, p. 53-94 ; 1937, 1, p. 38-62) ont été tenus au courant des intéressantes découvertes de M. Georges Matherat, relatives à la campagne de Jules César contre les Bellovaques, en 52 avant J.-C. Poursuivant ses recherches subventionnées par le Service des Monuments historiques, il a entrepris l'exploration du grand camp romain du Bois-des-Côtes, situé sur le plateau de la montagne, en face de Clermont-de-l'Oise (extr. des *Mem. de la Soc. archéol. et hist. de l'Oise*, 1938, 11 p.). D'une superficie de cent hectares, le camp était entouré d'une enceinte de six kilomètres de tour, constituée par un *vallum* de XII pieds, comprenant un épaulement *(agger)* de V pieds de hauteur sur X de largeur, et d'un fossé de VI pieds de large, sur III de profondeur. L'*agger*, à section trapézoïdale, repose directement, sans fondations, sur une surface aplanie. Il est constitué par un mélange de pierres sèches et de terre avec entremêlements de branchages. A la partie supérieure court une plateforme, large de 1 m. 20, couronnée d'une palissade de pieux, hauts de 1 m. 80. Derrière le *vallum*, des espaces, aujourd'hui vides, correspondaient aux anciens emplacements des tours de bois. Au-delà s'étend une bande de terrain empierré sur 3 m. de largeur : c'est le chemin d'approvisionnement du rempart. Six portes, auxquelles aboutissent routes et chemins, donnent accès dans le camp : à l'Est, porte décumane ; à l'Ouest, face à Clermont, porte prétorienne ; la *porta sinistra*, au Sud ; trois autres au Nord. Elles sont protégées par des dispositifs, tantôt en chicane, tantôt en étroits boyaux. Dans le voisinage du camp, existent d'autres ouvrages militaires : à l'Est, bastion à redans, accolé au rempart, coupant un ravin. Un fortin rectangulaire portège la porte décumane. A la corne Ouest, on rencontre une enceinte en losange, et, à 600 m. en avant du grand barrage, au Bois de Gouvieux, se dresse une redoute. Le grand camp a remplacé un ouvrage plus petit de 500 m. de côté, subsistant à l'intérieur de la forteresse et représentant le premier établissement militaire du Bois-des-Côtes. Ces derniers travaux sont en rapports directs avec les ponts de fascines lancés par César sur les marais du Breuil-le-Sec et Breuil-le-Vert, lors de l'attaque des hauteurs de Clermont. R. L.

Les voies romaines de la civitas des Lexovii.

Poursuivant ses études de géographie historique sur la *civitas* des *Lexovii*, le Dr Doranlo (extr. du *Bull de la Soc. normande d'ét. préhist.*, 1936-7 (1939) s'est attaché à reconstituer les tracés des vingt-

trois voies ou chemins antiques passant par *Noviomagus Lexoviorum* (Lisieux). Nombre de ces « chemins haussés », ou de ces « cavées », existaient déjà aux temps de l'indépendance, et bien souvent les ingénieurs romains n'ont fait que perfectionner un réseau routier établi depuis longtemps. Ainsi s'explique la rapidité avec laquelle les troupes de César ont pu se déplacer pendant les sept années que dura la guerre des Gaules. L'importance prise par la charrerie celtique ne peut aussi être comprise que si l'on admet l'existence de chemins solidement construits et bien entretenus. Les Gaulois n'avaient pas attendu l'arrivée des ingénieurs romains pour renforcer avec des fascines les passages mouvants ou empierrer les gués.

L'existence de ces routes indique encore la présence d'une population nombreuse, probablement répartie dans les grandes fermes du Lieuvin et du Pays d'Auge, la plaine de Caen, et une activité économique importante. Des études, comme celle-ci, malgré leur austérité, sont riches d'enseignements. R. L.

La céramique gallo-belge en Belgique.

L'industrie de la céramique gallo-belge commence à être bien connue. Après les découvertes faites en Champagne, en Hollande et dans la vallée du Rhin (*Rev. archéol.*, 1939, 2, p. 204-206), la Belgique, à son tour, apporte sa contribution avec la trouvaille d'un *Établissement de potier belgo-romain du I^er^ siècle, à Hambresart* (Virton), publiée par M. Gérard Martin dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 1939, p. 85-112. De même qu'à Thuisy (Marne), l'atelier était situé sur la rive gauche d'un ruisseau, les trois fours, disposés en batterie, comme à Bussy-le-Repos (Yonne), offrent, avec quelques variantes le même dispositif : chambre circulaire à parois maçonnées, couverte en dôme. Dans le four n° 2, l'alandier, divisé en deux parties par une cloison, a cette particularité de posséder deux piliers faits de quatre bols renversés réunis par des tampons d'argile. La chaufferie commune aux trois fours, se trouve au même niveau que les autres éléments.

Dans les fours et à l'intérieur de deux fosses à détritus pratiquées dans leur voisinage, trente à quarante kilos de tessons ont été recueillis, à l'exception de tout vase complet. L'argile utilisée est homogène, bien épurée, de couleur grise, parfois légèrement verdâtre, donnant après cuisson une pâte tantôt rouge, orange ou jaune, tantôt noire, plus rarement ayant conservé la teinte grise naturelle.

Il s'agit d'une vaisselle courante, assez variée, pots à cuire, terrines, assiettes, bols, gobelets, bouteilles et cruches, encore apparentée aux types de La Tène III autant par les formes que par le décor à la roulette, incisé, sablé, etc. Les rapports de cette poterie avec celle découverte à Haltern montrent que les fours d'Hambresart connurent une période particulièrement active dans le troisième quart du I^er^ siècle de notre ère. R. L.

Une capsa du III^e siècle, de Lavoye (Meuse).

Cet assez rare objet provient d'une cavité funéraire dont la date semble pouvoir être placée autour du milieu du III^e siècle. Le D^r Meunier et moi avions fouillé, en septembre 1920, à Lavoye, ce *trou noir* n° 24 du champ 753-754 *(Autrécourt, S^on B)*. Il y avait parmi le mobilier un vase globuleux gris-noir, de céramique gallo-belge, portant, à son pourtour supérieur et sous son pied, sept croix en graffites tracés à la pointe sèche après cuisson. Il sera prochainement publié dans les *Mélanges offerts à M. G. Radet*. Sa présence fournirait peut-être à la cavité présomption de sépulture d'un chrétien.

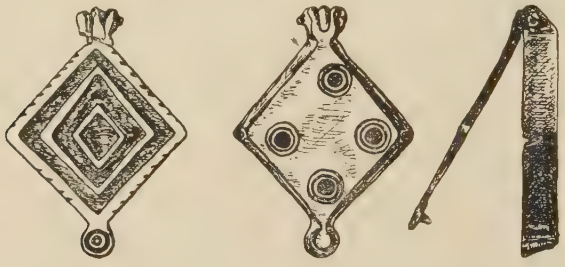

Fig. 1. — La *capsa* du Trou 24 de Lavoye (Meuse). Grandeur nature. Coll. G. Chenet, Le Claon (Meuse).

La *capsa* ou *capsula*, qui gisait dans la couche C du remplissage, est de bronze et en forme générale de boîte losangique ; elle a trente-deux millimètres sur vingt-quatre en axes, sur huit d'épaisseur. Le boîtier, légèrement évasé, à paroi très mince, comme embouti, a le fond perforé de quatre trous circulaires et porte à chacun des angles obtus une profonde encoche (fig. 1). Le couvercle est fait d'une plaquette d'un bon millimètre d'épaisseur présentant sur sa face visible un décor au champlevé d'émail de diverses teintes, très altéré du reste, mais où dominait le vert. A une extrémité du couvercle un prolongement circulaire, émaillé aussi, porte à son revers une courte tige-goupille, fermoir qui s'insère dans un creux de l'appendice correspondant du boîtier ; l'autre extrémité, sommet aigu du losange, porte la charnière permettant l'ouverture de la boîte.

On peut attribuer plusieurs destinations à un objet de ce genre. Les uns voient dans cette *capsa*[1] une cassolette, destinée à être fixée

1. Cf. Saglio-Pottier, *Dict. des Ant., s. v. capsa ;* Cabrol et Leclercq, *Dict. d'archéol. chrét., s. v. capsa.* — Pour la capsa émaillée provenant de la Haute-Marne (fouilles Valdan), cf. J. Massiet du Biest, *Notice sur la capsa émaillée trouvée à Aizanville*, dans *Annales de la Société d'Histoire ... de Chaumont*, 1921, p. 51-52 et pl. VI.

sur un vêtement, cousue à l'étoffe grâce aux trous du fond, et devant contenir soit du fard, soit une plaquette parfumée. Si, à la place du fard, il y avait une amulette dont l'émanation bénéfique se serait facilement répandue au dehors par les trous, nous aurions ici l'ancêtre de ces porte-amulettes qui eurent tant de vogue pendant tout le Moyen âge malgré la défense des conciles, ou encore le prototype de certains reliquaires portatifs à *fenestellae*[1]. D'autres auteurs voudront voir dans l'objet une boîte à sceau : dans les échancrures latérales, aurait été passé un des liens, d'une boîte ou de tablettes, scellé d'une empreinte de cachet-intaille ; le couvercle rabattu devant protéger ensuite la cire de toute atteinte[2]. Mais comme notre boîtier était vide il ne nous est plus possible aujourd'hui de trancher la question.

Et pourtant voici une autre interprétation que l'on vient de me suggérer, dans le sens de la cavité funéraire : sépulture chrétienne, mais à laquelle toutefois je n'oserais pas me rallier tant elle me semble d'inspiration sentimentale plutôt qu'étayée par la moindre preuve : Pourquoi la *capsa*, comme les *ampullae* des catacombes ne serait-elle pas un reliquaire, au sens strict, ayant contenu quelque parcelle d'ossement ou de linge sacré provenant d'un saint personnage ou peut-être même d'un confesseur de la foi nouvelle ? Et dans ce cas, il me semblerait tout au moins logique que ce reliquaire vénérable eût été déposé, avec précautions respectueuses, dans le vase aux croix, ou contre lui dans la niche ouverte dans la paroi murale, plutôt que jeté au hasard, sans aucun dispositif protecteur, comme perdu dans la masse de la strate C.

Mais quoi qu'il en fût de son usage, la pièce appartient à une très intéressante série de bijoux émaillés dont tant d'échantillons proviennent des Belgiques. En Argonne, il y avait à l'époque gallo-romaine plusieurs ateliers de verriers-émailleurs que j'ai déjà signalés[3]. Dans sa lettre à M. Massiet du Biest à propos de la *capsa* d'Aizanville, du reste assez différente de celle de Lavoye, S. Reinach, en 1921, ne cite aucun objet similaire des séries du Musée des Antiquités nationales, mais je pense que M. Raymond Lantier en connaît pourtant quelques-uns.

G. Chenet.

---

1. A propos du culte des reliques et des sarcophages à *fenestellae*, cf. J. Toutain, *La basilique primitive de Sainte-Reine sur le Mont Aussois*, dans *Pro Alesia*, 1929, p. 1-26.

2. Cf. par exemple dans *British Museum, Guide to the Antiquities of roman Britain*, London, 1922, p. 96 et fig. 117, l'*enamelled seal-box* de Lincoln et fig. 118, celle de Kenchester avec la « *method of use* » ; aussi le *seal-box* de Londres dans *London in roman times*, 1930, p. 108 et fig. 33.

3. Lavoye nous a fourni une importante collection de ces objets : fibules, boutons, pièces de coffret, pendeloques, dont certaines proviennent sans doute de notre atelier de Berthaucourt-Froidos. M. L. Mauget en a trouvé plusieurs à la verrerie des Houis-Sainte-Menehould. Cf. L. Mauget, *Découverte d'une verrerie d'art gallo-romaine*, dans *Mém. de la Société d'Agriculture, Sc. et Arts de la Marne*, Châlons, 1904 et *C. R. de l'AFAS, Congrès de Reims*, 1907, p. 897 sqq. — Pour les bronzes incrustés d'émail de l'époque gauloise et, parmi eux, ceux de l'*oppidum* gallo-belge de Boviolles (Meuse), voir tout le chapitre de l'*Emaillerie celtique* dans Déchelette, *Manuel*, IV, p. 1517 sqq.

Trouvaille monétaire à Claville.

A Neuville, près de Claville (Seine-Inférieure), au cours de labours, un cultivateur a mis au jour un trésor monétaire, enfermé dans un vase en terre. Les pièces, au nombre de quinze cents environ, sont pour un tiers des petits bronzes et, pour le reste, des grands bronzes aux effigies des empereurs Gallien, Claude II, Carausius, Maximin, Constance Chlore et Dioclétien. Quelques monnaies sont saucées. Il s'agit encore de l'une des ces nombreuses cachettes contemporaines des troubles du début du IVe siècle. R. L.

Coutumes funéraires lorraines du haut Moyen âge.

L'histoire des coutumes funéraires pendant la période des grandes Invasions est redevable à M. Édouard Salin d'ingénieuses observations que seule peut procurer une fouille attentive et rigoureusement surveillée (*Rev. archéol.*, 1939, I, p. 159-160).

Le cimetière alémanique de Villey-Saint-Étienne (Meurthe-et-Moselle) est particulièrement riche en enseignements : rites funéraires, transformations apportées dans la composition des mobiliers permettent de suivre l'évolution subie par les envahisseurs germaniques au contact des survivants gallo-romains (*Coutumes funéraires, croyances, influences orientales en Lorraine au temps du haut Moyen âge*, extrait des C. R. du Premier Congrès des Sociétés savantes de l'Est de la France, Nancy, 1938).

Le cimetière apparaît comme celui d'un habitat numériquement peu important, ayant pour origine une bande d'Alamans installée vers 500 sur un domaine en ruines. Assez rapidement le groupe s'enracine. Le scramasaxe remplace l'épée dans les tombes, mais pendant longtemps vont subsister les rites germaniques des feux allumés sur ou à proximité des sépultures, les mutilations du cadavre (corps décapité de la fosse n° 53). Il n'est pas jusqu'à l'orientation des tombes qui ne puisse fournir des renseignements intéressants sur le mélange des populations païenne et chrétienne. La fin du VIIe siècle marque en Lorraine, à ce qu'il semble, le moment où la fusion est accomplie entre les deux groupes. La disparition des rites spécifiquement germaniques correspond à l'appauvrissement du mobilier funéraire et à la décadence de cet art. R. L.

Les Vikings et le Canada.

Les sagas scandinaves apportent la description de certains points du littoral atlantique américain. On a souvent discuté de quelles côtes il s'agissait. La découverte, faite le 24 mai 1930, dans une carrière de quartz, d'une épée et de débris d'objets d'équipement en fer d'origine scandinave, près de Beardmore, à sept milles du lac Nipigon, dans le Nord de l'Ontario, apporte quelques précisions sur les itiné-

raires suivis, au x^e siècle, par les premiers explorateurs de l'Amérique septentrionale.

L'arme a été abandonnée par quelque Viking qui, parvenu dans la baie d'Hudson, était arrivé par James Bay dans les régions situées à l'Ouest du Lac Supérieur. On connaît, d'autre part, l'existence d'une très ancienne route de portage entre James Bay et le lac Nipigon.

Les objets, déposés au Royal Ontario Museum ont été publiés par le D^r T. C. Curelly, dans la *Canadian Historical Review* (*Antiquity*, t. XIV, 1940, p. 200-204). R. L.

A Notre-Dame d'Aix-en-Provence.

Depuis deux siècles, reste pendant un important problème de la topographie chrétienne d'Aix-en-Provence : quelle a été la cathédrale primitive ? Il semble que la réponse vienne d'être donnée par les *Recherches sur la première cathédrale d'Aix-en-Provence* de M. Jean Pourrière (Paris, Didot, 1939). Une première constatation s'impose : Notre-Dame-de-la-Seds n'a pas été cathédrale ; Notre-Dame-du-Siège, que deux listes officielles des églises d'Aix, contemporaines de la fin du XII^e siècle, indiquent comme située au quartier Saint-Sauveur, s'élevait au voisinage du baptistère. La seconde conclusion, après critique des documents d'archives et topographiques, est que la cathédrale du XI^e siècle a été construite sur l'emplacement même de la première église chrétienne, élevée à Aix au IV^e siècle. R. L.

Gaînes de couteaux britanniques.

Janet Russel décrit dans l'*Archaeological Journal* de 1939, p. 132-141, quelques œuvres de cuir exécutées en Angleterre, du XIII^e au XV^e siècle, notamment des gaînes de couteaux du British Museum, et du Victoria and Albert Museum de Londres, dont l'une est ornée de fleurs de lis, les autres de petites figures d'animaux et de rinceaux incisés dans le cuir ; *ibid.*, des coffrets cylindriques de cuir bouilli ornés également de décor animal et végétal. Ces derniers datent de la fin du XIV^e, du XV^e et du début du XVI^e siècle, et sont assez différents de ce qui se faisait alors sur le continent. M. A.

Au Baptistère de Parme.

Reprenant tous les textes connus et confrontant les indications qu'ils peuvent fournir avec le style même des différentes parties de l'édifice, Guglielmo de Angelis d'Ossat établit la chronologie détaillée du Baptistère de Parme, dans *Palladio*, 1939, p. 145-152. La fabrique organisée dès 1196, les travaux commencèrent aussitôt ; ils étaient assez avancés pour que le baptême pût y être administré pour la première fois le 9 avril 1216. Les travaux furent suspendus pendant

près d'un demi-siècle et ne reprirent que peu avant 1260, date de la construction de la porte Sud. En 1302, on pose, au couronnement, la balustrade de colonnes de marbre, et, pendant le premier quart du XIVe siècle, sont exécutées les décorations peintes et sculptées ; le tout était terminé en 1322. L'édifice dut être longtemps abrité par sa seule toiture. La coupole n'aurait été commencée qu'après 1259 ; elle était terminée pour la consécration solennelle du 25 mai 1270.

M. A.

Vitraux scandinaves.

Des fouilles faites en 1938 par Wilhelm Holmquist, dans la vieille église en ruines de Gudmundra (Suède) qui vient d'être restaurée, ont fait découvrir quelques fragments de vitraux de la première moitié du XIVe siècle, ornés de grisailles figurant des feuillages et des rinceaux, suivant une technique fréquente alors dans les pays du Nord et que l'on retrouve également dans des églises de Stockholm, des fonts baptismaux du XIIIe siècle, d'influence anglaise, un crucifix émaillé de Limoges, des bas-reliefs de bois représentant la *Pieta* et la *Mise au tombeau*, du XVe siècle, et quelques insignes de pèlerinage au couvent de sainte Brigitte à Vadstena, de la même époque. — *Fornvännen*, 1939, p. 321-336.

M. A.

BIBLIOGRAPHIE

W.-B. Wright, *Tools and the Man.* Londres, G. Bell, 1939 ; in-8°, XVI-236 p., 9 pl. et 92 fig. — L'auteur, qui est un géologue, a adopté le système chronologique proposé par M. l'abbé H. Breuil dans ses dernières publications. Il en résulte pour la Grande-Bretagne que les dépôts interglaciaires de l'Angleterre orientale et du Lincolnshire doivent être classés dans le Pré-Rission, la disparition du Moustérien et un Micoquéen qui occupe tout un interglaciaire.

Il faut savoir gré à un géologue d'avoir reconnu que l'archéologie et la géologie quaternaire ne peuvent se passer de leur mutuel concours. On sera indulgent aux quelques erreurs inévitables pour qui aborde une discipline nouvelle. R. L.

W. A. Heurtley, *Prehistoric Macedonia. An archaeological reconnaissance of Greek Macedonia (West of the Struma) in the Neolithic, Bronze and Early Iron Ages.* Cambridge, The University Press, 1939 ; in-4°, XXVI-275 p., XXIII pl., 11 fig. — Ce très beau volume, fort bien illustré, n'intéresse pas seulement l'archéologie protohistorique de la Grèce. Il sera encore consulté avec profit par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du Proche-Orient jusqu'à l'an 600 avant J.-C.

De 1924 à 1931, l'auteur a exécuté de nombreuses recherches dans les *toumbas* macédoniennes, principalement dans la vallée du Vardar et la plaine de Salonique. La région étudiée comprend la Macédoine grecque, à l'Ouest de la Strouma, et la Chalcidique. Une première partie donne la description des sites, avec de nombreuses coupes stratigraphiques qui témoignent de la précision avec laquelle les recherches ont été conduites. Groupé par époques, le matériel est, dans une seconde partie, l'objet d'une enquête très précise dans ses rapports avec la Macédoine elle-même ou avec l'extérieur. La troisième partie donne le catalogue par sites de la céramique et des divers objets recueillis.

De l'enquête menée par M. W. A. Heurtley, il apparaît que la Macédoine, loin d'être un point de contact entre les civilisations septentrionales et méridionales, a formé une véritable barrière entre la Grèce et les Barbares. Au Néolithique ancien, le site de Servia reçoit une colonie thessalienne. Le premier peuplement de la Macédoine centrale et de la Chalcidique est dû à des groupements originaires du Moyen-Danube au cours du Néolithique récent. Vers 2500, il

semble que les influences viennent de l'Anatolie, mais, au début du IIe millénaire, il y eut comme un retour des éléments antérieurs. Fait curieux, pendant le Bronze récent, avec un renouveau de l'influence anatolienne, apparaît une évolution sur place dans la civilisation, dont l'exemple le plus curieux est la transposition en peinture des décors gravés de la céramique. Y aurait-il eu action de la poterie peinte mycénienne alors importée dans la région ? Une poussée, partie de Bohême, met fin à la civilisation du Bronze. Mais on ne peut dire que les nouveaux venus aient gardé leurs positions car, jusqu'à la fin de ce qui correspond en Europe occidentale au Hallstattien, la Macédoine reste isolée.

Une constatation qui n'est moins riche en enseignements est le rôle joué par l'Anatolie dans le développement de la civilisation macédonienne de l'âge du Bronze. Elle prouve une dépendance certaine de l'Europe par rapport à l'Asie. Nous voilà bien loin des influences qu'une certaine école veut imposer à la péninsule balkanique. Faudra-t-il un jour parler du « mirage septentrional » ? R. L.

Sylloge nummorum graecorum. Vol. III, *The Lockett Collection.* Part. II, *Sicily-Thrace (Gold and silver).* Londres, Published for the British Academy by Humphrey Milford, Oxford University Press and Spink and Son, 1939 ; in-f°. — Ce nouvel album ne le cède en rien aux précédents par la perfection de l'exécution. Les planches XIII à XXIV sont consacrées aux monnayages sicules et thraces d'or et d'argent : frappes d'Agrigente, de Camarina, Catane, Cephaloedum, Eryx, Gela, Himère, Hipana (?), Leontini, Zancle-Messana, Morgantina, Motya, Naxos, Panorme, Selinus, Syracuse (pl. XVI-XVIII) ; monnaies siculo-puniques ; monnayages de la région de la Mer noire, Apollonie du Pont, Istrus, Pontia, Panticapée ; Abdère ; Byzantium ; Thrace-Chersonèse, Dicea, Maroneia, Mesembria, Trierus ; îles de la Thrace, Samothrace, Thasos ; monnaies de Lysimaque, Lycceius, Patraus, Audoleon, Mosses, Sparadocus.

R. L.

Jérôme Carcopino, *La vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'Empire.* Paris, Hachette, 1938 ; in-8°, 348 p. — Dans la collection *La Vie quotidienne,* le volume que J. Carcopino consacre à la Rome antique sera l'un des plus appréciés, et à juste titre puisqu'on y retrouve, avec une impeccable érudition, les qualités de composition et de style familières à l'auteur. Ce n'est pas seulement une mise au point de ce que nous pouvons connaître de la vie journalière du citoyen romain d'après les textes littéraires et les découvertes archéologiques ; il y a plus encore, et le lecteur, à côté de détails concrets heureusement choisis, trouvera une page d'histoire ; des solutions nouvelles lui seront souvent proposées.

La Rome que Carcopino ressuscite, autant pour notre enseignement que pour notre plaisir, est celle de « la génération qui, née à la fin du principat de Claude ou au début du règne de Néron, vers le

milieu du premier siècle après Jésus-Christ, a pu atteindre les années de Trajan (97-117) et d'Hadrien (117-138) ». Pour saisir cette vie quotidienne dans sa réalité, l'auteur a tenu à préciser les caractères des divers milieux où elle se déroule. De là, la division du volume en deux parties : la première est consacrée au cadre de la vie romaine et traite du « milieu physique de l'immense agglomération où elle s'insère », du « milieu moral », société, cadres censitaires, puissance de l'argent, famille, mariage, éducation, culture. Ce ne sera que dans la seconde partie que l'auteur abordera l'emploi du temps de ce Romain dont il vient de décrire l'atmosphère physique, sociale et morale.

Dès les premières pages, on rencontre le tableau des splendeurs de la Ville que concrétisent les ruines des forums et du Marché de Trajan. Mais que d'ombres à cette fresque grandiose ! L'accroissement de la population, que l'on peut raisonnablement estimer à 1.200.000 individus, dont 400.000 esclaves, oblige les Romains à « se résigner, sur un terrain qui leur était strictement compté par la stagnation de leurs techniques, à rattraper l'espace perdu par des moyens qui n'étaient que des expédients contradictoires : la petitesse des rues et la hauteur des maisons » (p. 37-38).

De là les aspects modernes qu'offre à nos yeux l'habitation romaine, dont la hauteur atteint presque celle de nos immeubles. Il y a plus d'analogies entre l'*insula* de la Rome impériale et les *case* populaires de la Rome moderne qu'entre elles et la *domus* de type pompéien (p. 39). Malgré leurs aspects modernes, ces « blocs » ont gardé bien des caractères archaïques. Légers et croulants, ils brûlent aussi trop facilement : *plurimis uno die incendiis exortis*, écrit Ulpien (Dig. I, 15, 2). Ils sont aussi bien pauvrement meublés. Éclairage et chauffage laissent à désirer, et ce serait une grande erreur que de parler, à propos de ces demeures, de chauffage central (p. 53). Sans calorifère et sans cheminées, l'*insula* n'est pas mieux pourvue d'eau, malgré les quatorze aqueducs qui répandent dans Rome la fraîcheur des sources de l'Apennin. Il en est de même pour le tout-à-l'égout qui n'a existé que dans les préventions d'archéologues trop optimistes (p. 57). Malgré le réseau des égouts, les Romains n'ont pas été assez habiles pour les mettre en relation avec les appartements des *insulae*. Si les hôtels particuliers, dont la proportion par rapport aux maisons de rapport est de 1 pour 26, possédaient leurs latrines particulières, il n'en était pas de même pour les autres immeubles dont les habitants n'avaient à leur disposition que les latrines publiques, et « sans vergogne, on s'y rencontre, on y quête des invitations à dîner » (p. 59).

Toutes ces maisons, « rarement alignées au long d'une avenue, se bousculaient en un dédale de montées, de rues et de ruelles, plus ou moins étroites et tortueuses, où le marbre des palais brillait dans l'ombre des coupe-gorge » (p. 63). Le service de la voirie n'existe pas. La rue est sale. Elle est aussi dangereuse dès que tombe la nuit et la circulation dans le jour expose à maints accidents. C'est un bruit infernal toute la journée, et ces foules grouillantes et bigarrées

rappellent à l'auteur la confusion des grandes cités marocaines.

Mêmes oppositions dans la société qui peuple la Ville au IIe siècle, société rigoureusement hiérarchisée et franchement égalitaire, qui interpose une classe moyenne entre une aristocratie multimillionnaire et les masses anonymes d'un prolétariat. Tel est le milieu social. Tout en bas de l'échelle, les *humiliores*, la plèbe ; au-dessus d'elle, les *honestiores* avec leurs 5.000 sesterces, puis les castes : ordre équestre, dont les membres possèdent 400.000 sesterces et ont accès aux charges publiques ; au sommet, l'ordre sénatorial. Mais en réalité il n'y a pas de cloisons étanches. La vieille noblesse patricienne a reçu un influx nouveau par l'admission aux fonctions de l'État des étrangers et aussi des affranchis. Si les Romains n'ont pas aboli l'esclavage, leur « sens pratique autant qu'un fond d'humanité naturelle les avaient préservés de la cruauté envers leurs esclaves » (p. 76). Ils leur ont accordé l'affranchissement, et permis l'accès aux carrières publiques. Il paraît même trop souvent préférable d'être l'esclave d'un riche qu'un citoyen pauvre, et il n'en faut pas plus pour bouleverser la belle ordonnance impériale. Trop d'affranchis aussi ont, ou vont, occuper les hautes charges de l'État. Une économie mal dirigée s'appesantit sur les classes moyennes, et 20.000 sesterces représentent un minimum qui ne permet qu'une existence modeste. Au-dessous, c'est l'indigence des masses prolétariennes. C'est aussi que « le travail encore générateur d'aisance ne suffisait plus pour procurer les fortunes que distribuait le hasard des faveurs impériales et des coups de bourse ». « Les intermédiaires et les amuseurs, ces deux plaies attachées au flanc des multitudes, étaient seuls à rafler des millions » (p. 95). Déjà !

De nombreux divorces rompent l'unité de la famille à laquelle les lois d'Auguste avaient été impuissantes à redonner la stabilité. Le contact de l'esclavage n'était guère propice à en restaurer le niveau moral. L'éducation populaire a fait faillite à Rome, et ce qu'on pourrait appeler la pédagogie romaine est l'œuvre des rhéteurs et des grammairiens. Mais cet enseignement est purement formaliste ou irréel. Aussi ce qu'il y a de meilleur alors dans la société ira chercher une règle de conduite dans ces « religions du salut » que la conquête de l'Orient introduisit dans la Ville et qui, au IIe siècle, sont en train de la submerger. Elles ont créé un climat favorable au développement du christianisme qui, au nom d'un idéal nouveau, allait restaurer « la dignité et le courage des individus, la cohésion des familles, le sens des vérités morales dans la conduite des adultes et dans l'éducation des enfants », et imprégner « les relations entre les hommes d'une humanité que les dures sociétés antiques n'avaient pas encore connue » (p. 167).

Ce Romain, dont J. Carcopino retrace la journée dans la seconde partie du livre, n'est pas un grand travailleur. Rien ne le retient au logis. Levé avec le jour, il n'aspire qu'à quitter son inconfortable demeure et à y rentrer le plus tard possible. Ce lève-tôt, après une toilette sommaire — ne doit-il pas aller aux bains à la fin de l'après-midi ? — cependant que son épouse passe de longues heures entre les

mains de l'*ornatrix*, fréquente la boutique du *tonsor* auquel il confie le soin de sa barbe et de ses cheveux.

Les professions libérales sont moins bien partagées, dans cette société, que les métiers manuels ou le commerce. De lourdes charges pèsent sur le monde judiciaire, et les sénateurs soucieux de remplir consciencieusement leurs mandats. Le sort des intellectuels n'est guère plus enviable. Exploités par les éditeurs, ils cherchent une vaine gloriole dans les lectures publiques, et celles-ci, comme la T. S. F. moderne, sont les ennemies du livre.

Hommes d'affaires et ouvriers sont autrement favorisés. L'empirisme qui règne dans la répartition des heures diurnes fait que « malgré le grouillement de la grande ville, la vie romaine demeure campagnarde par sa coupe et son allure » (p. 179). En hiver, le Romain ne travaille pas plus de huit heures par jour et, à la belle saison, il réussit encore à alléger son labeur. « Conscient et organisé » (p. 215), sa tâche ne l'écrase pas ; elle est strictement codifiée par le règlement des corporations. Été comme hiver, le travailleur romain est libre pendant la meilleure partie de l'après-midi. « Marchands et boutiquiers, artisans et manœuvres du peuple-roi, fortifiés par la vitalité de leurs associations professionnelles, étaient parvenus à une organisation de leur travail qui leur accordait chaque jour, pendant dix-sept ou dix-huit de nos vingt-quatre heures, la satisfaction de vivre en repos, et, si l'on veut, les loisirs des rentiers (p. 217). »

Ces loisirs sont « dirigés ». Amuser leurs sujets est une nécessité qui régit impérieusement les gouvernements de masses. Et jamais les réalisations contemporaines n'ont encore pu approcher de celles de l'Empire romain : jeux du cirque et de l'amphithéâtre, représentations théâtrales ont contribué dans la plus large mesure à assurer l'ordre dans la capitale surpeuplée (p. 245).

Lorsque vaquaient les spectacles offerts au peuple par le prince ou les magistrats, le Romain occupait ses loisirs de l'après-midi en flânant ou en jouant, en se rendant aux thermes. Rome est alors pour le badaud un spectacle perpétuel, où promenades, portiques remplis d'œuvres d'art, cabarets et tripots attirent la foule des désœuvrés. Cependant les Césars leur ont ménagé dans les thermes qu'ils ont bâti avec magnificence une « récréation » dans toute la force du mot. Là, à des heures fixes, les bains sont tantôt ouverts aux femmes ou aux hommes. Avec leurs « terrains de sport », c'était comme l'écrit l'auteur, le « palais du Peuple dont rêvent aujourd'hui nos démocraties » (p. 304).

Vers la fin de la septième ou de la huitième heure venait le dîner. On aurait tort de croire que toutes les *cenae* romaines n'étaient que ces monstrueux repas dont se gaussent les satiriques. Bien au contraire, dans les temps mêmes où ils se tenaient, un grand nombre de Romains avaient fait de ce dîner « une fête discrète et charmante où l'esprit prenait autant de part que les sens, et dont la méticuleuse ordonnance n'excluait, ni la mesure, ni la simplicité » (p. 314). Pline le Jeune, Juvénal et Martial ont gardé le souvenir de ces réunions ne comportant d'autres divertissements que des auditions de musique ou de

comédie. Et c'est avec raison que J. Carcopino retrouve dans les banquets d'une association funéraire de Lanuvium, au temps d'Hadrien, « un véritable reflet des vertus de l'ancienne Rome... sobriété, discipline, urbanité ». Même, dans les assemblées de ces pauvres gens apparaît l'éclosion « d'un sentiment nouveau, celui de la fraternité qui unit dans la vie, comme dans la mort, les collègues de Lanuvium » (p. 317).

De tels faits s'opposent aux turpitudes criardes et inévitables de la grande cité où, comme à Rome, on reste confus de l'extraordinaire laisser aller de la vie publique ou privée. Dans cette société fortement hiérarchisée, étayée par une police vigilante et énergique, des chefs ont résolu le dilemme auquel bien des démocraties se sont usées, nourrir et amuser le peuple : *panem et circenses.* R. L.

Forma orbis romani. Carte archéologique de la Gaule romaine, dressée sous la direction de **M. Adrien Blanchet.** *Carte et texte complet du département de Vaucluse,* par **M. le chanoine Joseph Sautel.** Fasc. VII. Paris. E. Leroux, 1939 ; in-4°, XXXI-140 p., VI pl., 6 fig. — Le Sud-Est du département avait été publié avec la carte V. La présente carte dépasse largement ses limites, puisqu'elle comprend la presque totalité du Gard et des parties plus ou moins importantes de cinq départements voisins. A la feuille, sont annexés les plans antiques de Vaison et d'Orange. Dans le texte, on trouvera celui d'Avignon.

Comme le signale M. A. Blanchet dans l'Introduction, le septième fascicule est particulièrement important par les renseignements qu'il apporte aux archéologues et même aux historiens. « Une très grande partie de l'histoire des villes, telles que Vaison et Orange, est écrite dans les monuments et les moindres pierres sorties de leur sol. Beaucoup de petites bourgades dévoilent ici leurs premières origines » (p. VII). La bibliographie, déjà importante dans les précédents fascicules, a pris un développement considérable, bien qu'elle soit encore incomplète.

L'inventaire des monuments et des trouvailles faites à Vaison occupe la plus grande partie du texte (p. 50-99) et les nouveaux renseignements qu'il apporte complètent heureusement les travaux de M. le chanoine J. Sautel. On signalera encore, parmi les dernières découvertes celles du « Marché aux Truffes » et du boulevard Camille-Pelletan à Apt (p. 10, nos 47 et 48) ; incinération du quartier « des Viaux », à Rustrel (p. 13, n° 22) ; mise au point des fouilles d'Orange (p. 104-107, n° 98) ; atelier de potier, « aux Borges » à Mérindol (p. 137, n° 13A).

Le fascicule se termine par deux notes de M. A. Blanchet sur les voies romaines et les suffixes dits ligures en *-ase, -ose, -use, -ise.* R. L.

V Aquincum Irodalma. Bibliotheca civitatis Budapest. Acta bibliographica corporis « Budapestinsia » nominati. V. *Bibliographia Aquicensis.* Budapest, Székesfőváros Házinyomdájá, 1939 ; in-8°,

113 p. — On accueillera avec satisfaction cette bibliographie d'*Aquincum*, qui compte 1.130 numéros. Une courte préface rappelle que le nom de l'antique Aquincum apparaît déjà dans la Chronique du roi Bela III (1173-1196). La première étude critique est l'œuvre de Stephane Schönnwisner (1776). A partir du XIX^e^ siècle les fouilles se poursuivent sous la direction de Fl. Romer, J. Haupel, R. Fröhlich, C. Torma, F. Lang et surtout V. Kuzsinszky qui a attaché son nom à la résurrection de ces ruines. Son œuvre est, actuellement, poursuivie par A. Alföldi et L. Nagy.

Un bon index facilite la consultation de cette utile bibliographie, répartie sous cinq têtes de chapitres : sources anciennes, du Moyen âge et récentes ; antiquités publiques (topographie, numismatique, tribus, légions et auxiliaires, camps, routes, amphithéâtre, bains, aqueducs) ; antiquités privées (édifices et leur décoration, *instrumentum domesticum*) ; religion, cultes, temples, cimetières) ; muséographie, et Aquincum dans la littérature. R. L.

Bibliographia Pannonica, V. Die neue Litteratur über die Römerzeit und die Epoche der Völkerwanderung in Ungarn aus den Jahren 1938 *und* 1939. Dissertationes Pannonicæ, sér. I, fas. 10. Budapest, 1940 ; in-8°, 60 p. — La première de ces bibliographies, qui doit être réunie en volume, a été publiée dans la revue *Pannonia*, n^os^ 9, 30, 38 et 48. Le présent fascicule embrasse l'histoire et l'archéologie de la Pannonie. Un dernier chapitre donne la liste des ouvrages traitant des populations du *Donauraum*. Les titres des ouvrages et articles publiés en hongrois sont accompagnés de leur traduction en allemand. R. L,

D^r^ M. Pivec Stelé, *Index des publications historiques de la Société du Musée de Slovénie.* Ljubljana, 1939 ; in-8°, 60 p. — Dans ce répertoire bibliographique on trouve inventoriés sous les rubriques : matériaux historiques et leur classement, histoire de la civilisation, ecclésiastique, militaire, administrative, sociale, régionale, littéraire et artistique, les documents et les ouvrages publiés sur la Slovénie. On y consultera également une liste des monographies régionales et, sous le titre : sciences auxiliaires, tout ce qui concerne l'archéologie, le folklore, la topographie ; enfin, assez bizarrement inventoriées à cette place, les chroniques. R. L.

Daniel Krencker, *Die Wallfahrtskirche des Simeon Stylites in Kal'at Sim'ân.* I. Bericht über Untersuchungen und Grabungen im Frühjahr 1938, ausgeführt im Auftrag des Deutschen archeologischen Instituts, mit einem Beitrag von Rudolf Naumann. (Extrait des *Abhandlungen* de l'Académie de Berlin, Phil.-histor. Klasse, n° 4.) Berlin, 1939. — M. Daniel Krencker a publié dans cette étude le résultat des recherches et des fouilles que les autorités françaises de Syrie l'avaient libéralement autorisé à faire pour le compte de l'Institut archéologique allemand, au printemps de 1938, dans les ruines de l'ancien sanctuaire de saint Siméon Stylite, à Kal'at Sim'ân.

Ce sanctuaire se compose en réalité de quatre églises distinctes, à trois nefs, l'une d'elles terminée par une triple abside, et qui forment ainsi une croix, dont l'intersection est constituée par un espace octogonal aujourd'hui découvert, qu'on pourrait prendre pour une cour, et au milieu duquel s'érigeait la colonne du saint Stylite.

Or le travail de D. Krencker vise essentiellement à démontrer que cette aire centrale était couverte, ou tout au moins avait été conçue comme devant l'être. Les arcs qu'on y distingue encore aujourd'hui paraissent avoir été destinés à supporter une coupole de bois et des restes de fenêtres récemment retrouvés parmi les ruines semblent à l'auteur suggérer l'existence d'un étage supérieur qui serait une preuve de la réalité de cette couverture[1].

L'hypothèse contraire ne se fonde, selon M. D. K., que sur un passage d'Evagre, qui parle d'une cour à ciel ouvert, αὐλὴ ὑπαιθρίος. Mais peut-être Evagre, qui écrivait une dizaine d'années après la mort du Stylite, aux environs de 560, a-t-il décrit ce qu'il avait vu, alors qu'un incendie, dont on discerne encore des traces, aurait déjà détruit la coupole de bois ? On a tiré aussi argument, dans le même sens, de la largeur de l'octogone, qui est de 27 mètres, tandis que les murs n'ont que 0 m. 80 d'épaisseur, ce qui a paru peu pour supporter le poids d'une coupole. A quoi D. Krencker répond que cette épaisseur est supérieure à celle des murs de la basilique, qui est de 0 m. 70.

Ajoutons encore qu'au gré de l'auteur, une frise-console courant à la fois dans les nefs et dans l'octogone en haut des murs aujourd'hui subsistants apporterait un indice supplémentaire à l'appui de l'existence d'une aire centrale couverte, et non à air libre. Des niches d'angle coupoloïdes achèvent de donner à penser que l'aire n'était pas une simple cour, mais le centre du monument couvert lui-même par une coupole. Les vestiges d'un pavement de mosaïque auquel fut ensuite substitué un pavement de marbre attestent d'ailleurs que l'édifice était parvenu au stade de l'achèvement, puisqu'il subit des remaniements, dont des dissymétries architecturales par rapport à l'octogone confirment, ce semble, la réalité.

Détail intéressant à noter : l'auteur a fait remarquer aussi que l'on trouve à Kal'at Sim'ân l'arc en fer à cheval, dont on cherche d'ordinaire l'origine en Perse. Mais il observe qu'on le rencontre déjà en Syrie romaine au IIe et au IIIe siècle.

Le travail de D. Krencker se complète par une note de R. Naumann sur l'ornemantique du monument.

Trente planches hors-texte, comprenant de fort belles photographies, et 18 figures dans le texte, qui éclairent celui-ci, en facilitent la lecture et accroissent l'intérêt de cette savante publication.

Jacques ZEILLER.

---

1. [On en discutera : déjà des objections sérieuses ont été présentées, par M. Ecochard, architecte, par M. P. Lemerle, qui doit reprendre la question. Ch. P.]

Marcel Aubert, *L'église de Conques* (Coll. des Petites monographies des grands édifices de la France). Paris, H. Laurens, 1939, 120 p. — Conques est un des lieux sacrés de la France. Le petit village et son grand sanctuaire enfermés dans la vallée encaissée du Dourdou, éloignés de tout centre important, difficiles d'accès, ont gardé un caractère ancien qu'on retrouverait rarement ailleurs de façon aussi apparente. Mieux que Saint-Sernin de Toulouse, qui ressemble par son architecture à Sainte-Foy de Conques mais qui s'élève au milieu d'une grande ville, mieux même que la cathédrale du Puy, mieux aussi que la Madeleine de Vézelay qu'environne un paysage souriant, la basilique de Conques permet d'évoquer les foules innombrables qui, au Moyen âge, se pressaient dans les églises de pèlerinage et qui, pour s'y rendre, parcouraient des routes dangereuses.

Ses abords n'ont pas été modifiés et le paysage est demeuré immuable ; si son architecture a subi sur sa façade d'importantes modifications, la basilique garde encore son précieux trésor, le plus vieux et le plus riche trésor d'orfèvrerie religieuse que la France ait conservé.

On connaissait dans ses grandes lignes l'histoire de cette célèbre église romane procédant de Saint-Martin de Tours et conçue par son maître d'œuvre, dans son plan et dans son élévation, pour contenir les foules des pèlerins. On savait qu'elle était le prototype d'autres grandes églises de pèlerinages : Saint-Martial de Limoges, disparue, Saint-Sernin de Toulouse et Saint-Jacques de Compostelle, d'autres encore comme Saint-Sauveur de Figeac, Saint-Salvy d'Albi et Saint-Gaudens.

Pourtant M. Marcel Aubert a marqué de façon plus précise qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent ses dates de construction et a découvert, dans l'exécution de ce vaste édifice, certains détails demeurés inaperçus : ainsi dans le bras Sud du transept, des modifications, des reprises qui témoignent d'hésitations au cours des premiers travaux.

M. Aubert a étudié aussi avec soin la sculpture des chapiteaux et du tympan de Conques, cette grande page d'imagerie populaire représentant le Jugement dernier où toutes les sculptures étaient peintes et dont les scènes variées étaient destinées à frapper l'imagination du menu peuple des pèlerins, déjà impressionnée par le caractère sauvage du site de Conques.

L'auteur a attribué cet important morceau de sculpture romane aux environs de 1140, alors que M. Bréhier le croit seulement de 1160-1170. Peut-être sera-t-on amené à le vieillir encore de quelques années ?

M. Aubert consacre quelques pages aux pièces du trésor dont certaines remontent à l'époque carolingienne, comme la très célèbre statue d'or de sainte Foy, dont il a démontré il y a une dizaine d'années que l'exécution devait avoir été réalisée vers l'année 985.

La monographie de M. Marcel Aubert qui constitue un modèle pour l'étude d'un monument du Moyen âge, peut être considérée comme définitive. Paul Deschamps.

Eugène Pépin, *Gisors et la vallée de l'Epte.* (Petites monographies des grands édifices de la France). Paris, H. Laurens, 1939, 112 p. — M. Eugène Pépin a donné à cette étude plus d'ampleur que n'en comportent généralement les ouvrages de cette collection consacrés en principe à l'examen d'un seul édifice.

Ici, c'est toute la ville de Gisors qui est étudiée : les défenses de son enceinte, son château et le donjon qu'il enferme, son église Saint-Gervais et Saint-Protais, et ses vieilles maisons. Mais l'auteur, qui est un spécialiste de l'architecture militaire, trace aussi un tableau des défenses du Vexin français et du Vexin normand qui s'échelonnaient le long de la rivière de l'Epte laquelle sépara longtemps le duché de Normandie du royaume de France.

L'histoire politique et militaire explique tout le système défensif soigneusement organisé du x^e^ au xiii^e^ siècle dans cette région dont l'importance stratégique était considérable puisqu'elle formait une frontière.

Dès le temps de Rollon, les Normands construisirent des postes militaires sur les coteaux dominant l'Epte. Puis on voit apparaître, à la fin du xi^e^ siècle, les rivalités entre les rois d'Angleterre et les rois de France qui se poursuivront jusqu'au début du xiii^e^ siècle : c'est d'abord Guillaume le Roux qui charge Robert de Bellême de construire plusieurs forteresses. Henri I^er^ complète la ligne de forts d'arrêt qui surveillent à l'Ouest la rivière.

Louis VII bataille contre Henri II et, sur les deux rives, on améliore les places fortes ou l'on en construit de nouvelles ; puis ce sera la guerre sans merci de Philippe-Auguste contre Richard Cœur de Lion et Jean Sans Terre.

Trois cartes accompagnent cette histoire de la lutte entre France et Angleterre, pendant tout le xii^e^ siècle, pour la conquête de l'Epte.

L'auteur complète cette étude historique par un aperçu sur les progrès de l'architecture militaire du xi^e^ au xiii^e^ siècle aux confins de la Normandie.

L'architecture militaire du Moyen âge a été fort peu étudiée jusqu'à présent. Ce travail excellent, dû à un érudit averti, pourra servir de guide aux archéologues qui entreprendront des enquêtes analogues pour d'autres régions de la France. Paul Deschamps.

Abbé Raymond Corraze, *L'art à Toulouse au XV^e^ siècle, rues, corporations, ouvriers et œuvres d'art.* Toulouse, Berthoumieu, 1940 ; in-8°, 111 p. — M. l'abbé Raymond Corraze, qui depuis plusieurs années dépouille les archives municipales, les comptes capitulaires, les registres notariaux de Toulouse pour y retrouver des indications sur la vie et l'œuvre des artistes au xv^e^ siècle, et notamment ces baux à besogne conservés encore en si grand nombre dans le Midi, et qui nous fournissent tant de renseignements, avait déjà publié les résultats de ses recherches dans une série d'articles de la *Revue historique* de Toulouse, qu'il vient de réunir en un volume.

C'est un ouvrage des plus précieux pour l'historien d'art qui y trouve non seulement tous les détails authentiques sur les artistes et leurs œuvres, peintres et sculpteurs, peintres-verriers, enlumineurs, brodeurs, potiers d'étain, orfèvres, argentiers, céramistes, huchers, mais aussi des données curieuses sur leur vie, sur les rues qu'ils habitaient et où ils se groupaient par profession, sur leur condition sociale, sur les salaires, sur leurs aides, leurs apprentis, leurs collaborateurs, sur leur famille.

Travail difficile, ingrat parfois, mais que l'abbé Corraze a réussi à mener à bonne fin avec une énergie et une science dont nous sommes heureux de le féliciter ici. M. A.

Louis Wilmet, *Léau, la ville des souvenirs.* Bruxelles, Dietrich & Cie, 1939 ; 1 vol. de texte in-4°, 396 p., et 193 bois gravés ; 1 vol. de 241 électrotypes. — A la frontière orientale du duché de Brabant, en face de la cité liégeoise de Saint-Trond, le petit village de Léau garde, dans ses monuments, les vestiges de son ancienne splendeur. Place forte, la sixième du duché, sur la voie romaine unissant l'Escaut à la mer, le déboisement a causé sa ruine, en réduisant le volume de la rivière. Les nouvelles routes du trafic l'évitent. Les luttes contre ses princes ou Saint-Trond amènent le démantèlement de sa forteresse.

Léau apparaît dans les textes au XI^e^ siècle. Dès le XII^e^, ses tisserands s'enrichissent et conquièrent peu à peu leur indépendance. Le XII^e^ siècle est marqué par de grands travaux d'utilité publique, creusement de canaux, asséchement des marais. Léau est l'un des grands entrepôts pour les marchandises circulant entre les bassins de la Meuse et de l'Escaut. L'importation des draps anglais au Brabant, au XIV^e^ siècle, l'ensablement de la rivière, le mauvais entretien des routes amènent la décadence de Léau. Cependant la ville possède encore les ressources qu'elle retire de ses brasseries et de l'élevage du bétail. Le commerce de ses marchés reste actif. Le XVII^e^ siècle, avec ses guerres amène la décadence définitive.

Cette prospérité s'est traduite par les monuments, en particulier l'église, que le chevalier de Wèbre, au XVI^e^ siècle, couvre d'une riche décoration. Dès le début du XV^e^ siècle est fondée la Chambre de Rhétorique. Comme toutes les cités des Pays-Bas, Léau possède ses sociétés de tir et ses confréries. Le pèlerinage de l'Ossenweg est célèbre. La figure 223 reproduit quelques-uns des ex-voto en fer forgé, silhouettes d'hommes nus assis, jambes, bras, etc., rappelant les figurines de bronze des vieux sanctuaires ibériques. R. L.

Victor Brătulescu, *Miniaturi si manuscrise din Museul de Artă religioasă.* Bucarest, Imprimerie nationale, 1939 ; in-8°, 168 p., LXXI pl. en couleurs et 25 fig. — La collection de manuscrits du Musée d'Art religieux de Bucarest comprend 24 manuscrits grecs et

60 slavons. La miniature, héritage de Byzance, fut apportée dans les Balkans par des artistes réfugiés de Constantinople. L'illustration cède la place à l'ornementation qui est toujours en rapport avec le texte, presque exclusivement linéaire pour les textes slavons, écrits en semi-onciale, le plus souvent végétale ou zoomorphe pour accompagner la cursive grecque. L'auteur pense que les miniaturistes moldaves ont été les maîtres des enlumineurs russes. R. L.

Rao Bahadur K. N. Dikshit, *Excavations at Paharpur, Bengal,* Memoirs of the Archaeological Survey of India nº 55. Delhi, 1938 ; 99 p., 68 pl. — Le site de Paharpur, dans le Bengale septentrional, a déjà attiré l'attention des archéologues par la richesse des vestiges que le Service archéologique de l'Inde y a exhumés. Ce site était signalé dès 1807 ; Cunningham y fit des fouilles superficielles, vite interrompues par les autorités locales. M. Dikshit y établit un premier chantier en 1923 et les recherches se poursuivirent jusqu'en 1934.

Les ruines comprennent un monastère, un temple principal, et, non loin, le mont Satyapir Bhiṭā ; l'ensemble doit être attribué aux premiers Pāla (seconde moitié du VIIIe siècle de l'ère chrétienne), mais certaines sculptures sont antérieures à cette époque et par ailleurs la vie du monastère persista jusqu'à la conquête musulmane. M. Dikshit retrace en quelques pages (4 et 6) l'histoire du Bengale pendant cette période, permettant ainsi au lecteur de replacer Paharpur dans l'évolution culturelle à laquelle il participa sans aucun doute. Cet exposé historique est repris au chapitre VI, à propos des quelques inscriptions retrouvées à Paharpur.

Le chapitre II est consacré au temple principal. Il est de plan cruciforme ; une enceinte quadrangulaire de cellules l'entoure et enclôt un certain nombre de monuments secondaires, dont une réduction exacte du sanctuaire. Le sanctuaire possède plusieurs terrasses dont les plinthes sont ornées de panneaux, en terre-cuites sculptées en bas-relief et, en son centre, une chambre souterraine (pl. X) où l'on n'a trouvé aucun dépôt précieux mais seulement deux coupes de poterie. Le plan cruciforme, les bas-reliefs des terrasses et la chambre souterraine constituent un ensemble tout à fait exceptionnel dans l'Inde et appellent des comparaisons avec le Cambodge, la Birmanie et Java, particulièrement avec le caṇḍi Sewoe et Bārābuḍur. M. Dikshit n'a pas manqué de faire ces rapprochements, mais il pense que ce serait Paharpur qui aurait influencé l'architecture de l'Inde extérieure ; il nous semble que cette hypothèse ne tient pas compte du facteur de la chronologie d'après laquelle Paharpur serait nettement postérieur aux temples en question, à Java en particulier. Il serait plus logique d'admettre que Paharpur ait subi une influence très marquée d'une des contrées indianisées ; autrement, Paharpur n'aurait été, ainsi que le dit d'ailleurs M. Dikshit, qu'une innovation sans lendemain dans son pays d'origine alors qu'il aurait au contraire donné une impulsion extraordinaire à l'architecture de l'Inde extérieure.

Le *saṅgharama* qui entoure le temple est le plus grand monastère bouddhique que l'on ait encore retrouvé dans l'Inde. Il semble qu'il ait été couvert en bois de palmier car on a retrouvé d'abondants fragments de ce bois calciné, ce qui s'accorderait avec une inscription de Nālandā qui fait allusion à un incendie au monastère de Somapura (ancien nom du site de Paharpur). Quatre-vingt-douze des cellules contiennent chacune un piédestal aux formes variées (pl. XV à XVII inclus, p. 24) ; ces socles, dont quelques-uns sont munis de mortaises (pl. XVI *b*), paraissent avoir été aménagés vers le XI^e^ siècle et ont dû réduire à 400, sur 600 ou 800, le nombre des moines que le monastère pouvait abriter auparavant (p. 34). Il faut noter l'emploi, dans le côté oriental du *saṅgharama*, d'une voûte à claveaux, et nous nous rallions entièrement à la constatation formulée par M. Dikshit : il faut désormais abandonner l'idée que la voûte à claveaux n'a jamais été employée dans l'Inde historique par des Indiens ; les fouilles récentes ont démontré avec certitude que, tout en préférant l'encorbellement dans la grande majorité des cas, les architectes hindouistes et bouddhistes n'ont pas ignoré les claveaux (p. 30). En dehors d'objets de caractère domestique (vaisselle, poterie, mortiers, etc.), on a retrouvé peu de pièces intéressantes dans le monastère ; à remarquer pourtant la statue de la déesse Manasā, invoquée surtout à partir du XI^e^ siècle contre les piqûres de serpents (pl. XXXVIII *g*, p. 23).

M. Dikshit étudie dans le chapitre IV les sculptures de pierre exhumées à Paharpur ; il fait la réflexion, qui vaut d'être soulignée, que toutes appartiennent à l'hindouisme ; il distingue parmi elles trois périodes : la première est d'un style post-Gupta provincial ; la deuxième présente un essai réel d'originalité et correspond au début de l'école du Bengale ; elle paraît accorder une certaine prédominance au culte de Kṛṣṇa. La troisième période est de style Pāla-Sena et est surtout consacrée au vichnouisme. Parmi ces sculptures il faut mentionner un Śiva portant un parasol en plumes de paon que l'on retrouve dans l'iconographie khmère (p. 41, pl. XXXI *c*), un Indra, nanti d'un troisième œil horizontal (p. 46, pl. XXVII *d*), le couple de Kṛṣṇa et de Rādhā, qui en serait l'une des plus anciennes représentations (p. 44, pl. XXVII *c*) ; de même, une Yamunā, sans sa partenaire Gaṅgā, serait la plus ancienne connue (p. 44, pl. XXVII *a*) ; enfin deux curieuses effigies que M. Dikshit identifie avec Śiva mais où nous verrions peut-être Candra (pl. XXX *b*, p. 54) et Sūrya (pl. XXX *a*, *ibid.*). Mentionnons encore un Hevajra avec sa śakti qui appartient à l'iconographie tibétaine et qui est exceptionnel dans l'Inde (pl. XXXVIII *c*, p. 55). Plusieurs de ces sculptures portent encore des traces de peinture rouge ; l'une d'elles montre même un raccord en terre cuite (pl. XXVIII *a*, XXX *c*, p. 47).

Mais la découverte la plus importante faite à Paharpur est celle des quelque deux mille bas-reliefs en terre cuite, encore *in situ ;* ils décrivent côte à côte des sujets bouddhiques et hindous ; parmi ces derniers, l'iconographie śaiva est en majorité. Les sujets de ces panneaux sont extrêmement divers et ils ne paraissent pas avoir été

moulés, car aucun n'est identique. Leur fantaisie, la verve qui y est déployée, leurs maladresses même en font un art populaire d'autant plus savoureux qu'il est plus rare dans l'Inde ancienne. Il est difficile de citer ici tous les cas intéressants que présentent ces sculptures ; citons seulement les *gandharva* chaussés (pl. XLVII *b*, *c*, *f*, p. 62), les *nāga* anthropomorphes dont la tête est remplacée par un chaperon de serpent (pl. XLVI *b*, p. 62), de très curieux chasseurs et chasseresses que M. Dikshit croit pouvoir identifier avec les Śabara actuels (pp. 64-65, pl. XLIX), un chameau de race bactrienne (p. 68, pl. LIII *b*), enfin un Viṣṇu assis qui est la seule représentation de ce dieu dans cette pose au Bengale (pl. XLII *d*-5).

Parmi les divers objets recueillis au cours des fouilles il faut signaler un plat de cuivre daté de 479 A. D. et quelques têtes bouddhiques en stuc comparables à celles de l'art gréco-bouddhique (pl. LXIII) ; le site de Rangamati est le seul au Bengale, avec Paharpur, à nous avoir livré des têtes semblables (p. 76).

Dans son dernier chapitre, M. Dikshit étudie le résultat des fouilles à Satyapir Bhiṭā ; on y a mis au jour les vestiges d'un ancien sanctuaire dédié à Tārā comme le prouveraient une cinquantaine d'ex-voto représentant vraisemblablement Tārā Sitātapatrā et datant du XI^e^ siècle (p. 82, pl. LIX *n*) ; une inscription de Nālandā du XII^e^ siècle confirmerait cette identification.

Le sanctuaire était entouré de 132 *stūpa* de formes différentes dont certains comportaient une chambre à reliques ; aucun d'eux toutefois n'en contenait ; le *stūpa* n° 34 est unique par sa décoration en terre cuite datant, semble-t-il, du XI^e^ siècle (pl. LXVIII *d*, *e*, et LXIV *c*-4) ; plusieurs de ces *stūpa* étaient entourés de tout petits *stūpa* en terre cuite moulée. On a recueilli à Satyapir Bhiṭā de nombreux ex-voto en argile portant une formule bouddhique imprimée au moyen d'un sceau. Dans l'un d'eux on a découvert deux sceaux inscrits et dont la formule est intégralement publiée par M. Dikshit pour la première fois (p. 84) ; elle existe par ailleurs à Bōdhgaya, Nālandā et au Tibet occidental.

Grâce à la publication nouvelle de ces fouilles de Paharpur, les historiens de l'art vont trouver une nouvelle matière pour faire d'utiles comparaisons stylistiques ; il y aura aussi plusieurs thèmes iconographiques à éclaircir. Et les nombreuses reproductions de l'ouvrage de M. Dikshit permettront aux uns et aux autres de fructueuses déductions. Jeannine AUBOYER.

B. Churn Law, *Rājagriha in Ancient Literature,* Memoirs of the Archaeological Survey of India, n° 58. Delhi, 1938 ; 49 p., 2 pl. — Après avoir brièvement exposé les différents noms sous lesquels la littérature ancienne désigne la capitale du Magadha, M. Churn Law essaye de reconstituer la topographie de la ville, à l'aide des textes sanskrits et pâli et des relations de voyage des pèlerins chinois Fa-hien et Hiuan-tsang. Grâce à cette compilation, on peut se représenter la ville entourée de cinq collines, enclose dans une enceinte

percée de trois portes principales, avec ses monastères, ses temples, ses palais, ses sources chaudes et ses eaux vives. L'importance que tient Rājagṛha dans la vie de Buddha Çākyamuni prend toute sa valeur lorsqu'on suit M. Churn Law dans cette description basée sur des témoignages précieux.

S'appuyant également sur les textes, l'auteur retrace l'histoire de Rājagṛha ; cette partie de son exposé est un peu confuse, car il y reprend des données topographiques déjà consignées dans les premiers chapitres de l'ouvrage.

Utilisant ensuite les résultats acquis dans les pages précédentes, M. Churn Law tente de localiser le site ancien et d'en déterminer la topographie actuelle, en particulier celle des cinq collines et des trois portes.

Un autre chapitre replace Rājagṛha dans l'histoire religieuse ; la religion ancienne de cette ville fut vraisemblablement la même que celle du Magadha à la même époque ; elle s'adressait aux nāga, aux yakṣa et à d'autres divinités secondaires parmi lesquelles il faut mentionner Bāṇāsura qui est en relation avec la légende de Kṛṣṇa ; des restes çivaïtes attestent un syncrétisme religieux très net. Grâce à ses sources chaudes qui existent encore aujourd'hui, Rājagṛha semble avoir connu également des rituels ayant trait à l'eau. Les ascètes paraissent y avoir été nombreux ; certains d'entre eux pratiquaient une ascèse sévère et condamnaient le bouddhisme ; d'autres appartenaient à l'école du Yoga. Il semble que Rājagṛha ait été un centre philosophique très important et que l'hérésie et l'hétérodoxie s'y soient largement développées ; des adeptes du jaïnisme, du fatalisme, de l'athéisme, du scepticisme s'y coudoyaient, et ce fut pourtant une ville sainte du bouddhisme, tenant la première place dans les récits bouddhiques ; des conversions retentissantes s'y accomplirent, mais aussi le schisme de Devadatta. Ce fut également à Rājagṛha que le premier concile bouddhique se réunit sous la direction de Māhākāçyapa pour fixer l'essentiel des lois du Buddha.

Sur le lieu où tant de pensées se sont développées, où tant d'événements capitaux pour l'histoire du bouddhisme se sont produits, peu de vestiges ont survécu. Les témoignages écrits ayant trait à l'architecture de Rājagṛha sont également peu nombreux : le palais, l'enceinte et ses portes, la riche demeure à sept étages du banquier, l'ancien jardin royal planté de bambous, devenu un monastère bouddhique et quelques autres constructions représentaient l'architecture civile de Rājagṛha dont seuls les textes nous ont légué le souvenir. Quant à l'architecture religieuse, M. Churn Law suppose avec quelque vraisemblance qu'elle fut vantée outre mesure par les textes, car des soixante vihāra construits par le banquier pour les moines bouddhistes, rien ne nous est parvenu ; toutefois, une grotte aménagée, découverte sur une des collines, permet d'espérer qu'on en retrouvera d'autres. De même la description par Buddhaghoṣa du stūpa construit par le roi Ajātaśatru est nettement amplifiée.

Jeannine Auboyer.

Alan S. C. Ross, M. A. (Oxon.), Leeds University, *The « Numeral-Signs » of the Mohenjo-daro Script.* Memoirs of the Archaeological Survey of India, nº 57. Delhi, 1938 ; 21 p., 2 pl., 1 tableau dépliant. — Les problèmes posés par l'écriture de Mohenjo-daro ont déjà donné lieu à de nombreuses recherches ; on se rappelle les différentes thèses qui s'affrontent et qui tentent de rattacher cette écriture jusqu'ici indéchiffrable aux écritures anciennes connues ; doit-on considérer les caractères qui la composent comme des idéogrammes ou comme des hiéroglyphes à prononciation syllabique ? Forment-ils au contraire une écriture alphabétique ? Il est bien évident que la découverte d'un texte bilingue pourrait seule trancher la question, et cette découverte n'est pas impossible, car on sait que des sceaux de Mohenjo-daro ont été retrouvés en Élam, ce qui atteste des échanges entre ces deux contrées. Mais il serait indigne des savants d'attendre une telle éventualité qui peut aussi bien ne pas se produire. En restreignant ses recherches aux signes qui paraissent représenter des nombres, M. Ross permet d'utiles débats ; son ouvrage, relativement bref, fait état des principales études publiées antérieurement et paraît, autant qu'il nous est permis d'en juger, être mené avec minutie et avec prudence.

Il pose d'abord la question de l'ordre dans lequel doivent se lire les caractères et, à l'aide de ces signes numériques, conclut (p. 10) à une lecture de droite à gauche et de haut en bas, sans écarter l'éventualité d'une écriture boustrophédon, employée soit d'une manière continue, soit par intermittences ; malheureusement, rien à l'heure actuelle ne peut aider à résoudre cette inconnue.

Après avoir exposé les raisons pour lesquelles il rejette la possibilité que ces caractères soient des idéogrammes (p. 13-14), M. Ross formule deux hypothèses : les signes numériques de Mohenjo-daro pourraient être, ou bien des homonymes de chiffres sans être des chiffres eux-mêmes, ou bien, comme dans la langue égyptienne, des mots homonymes de groupes numériques. M. Ross repousse la première hypothèse qui, si elle était exacte, impliquerait une écriture idéographique dont il vient de rejeter la possibilité ; il penche donc pour la seconde hypothèse qui nécessiterait une écriture phonétique, syllabique, et qui ferait entrer l'écriture de Mohenjo-daro dans le type de l'écriture égyptienne.

M. Ross examine ensuite de plus près les signes dans lesquels on peut reconnaître des nombres ; il pense pouvoir affirmer que, comme son système métrique, le système numérique de Mohenjo-daro était décimal, et comportait une indication spéciale du nombre 12. Grâce à cette constatation, M. Ross est en mesure d'écarter l'hypothèse d'une origine dravidienne pour la langue de Mohenjo-daro, car le dravidien ancien possède un système numérique novenaire ; pour des raisons semblables, il écarte les rapprochements entre la langue de Mohenjo-daro d'une part et les langues malayo-polynésiennes ou le burushaski d'autre part ; au contraire, le système numérique du munda possède la caractéristique d'être décimal avec une indication spéciale du nombre 12. Malgré cette analogie étroite, M. Ross

fait prudemment remarquer que le système numérique du munḍa constitue une exception parmi les langues qui l'entourent. Sans vouloir tirer une conclusion catégorique de ces constatations, M. Ross pense que la langue qui pourrait le mieux avoir servi de base à celle de Mohenjo-daro pourrait être l'indonésien ancien.

Jeannine AUBOYER.

Le gérant : P.-J. ANGOULVENT.

Imprimerie des Presses Universitaires de France. — Vendôme (France)

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

" MYTHES ET RELIGIONS "
Collection dirigée par P.-L. COUCHOUD

Vol. 1 — GEORGES DUMÉZIL

MYTHES ET DIEUX DES GERMAINS

Un volume in-16 ..... 18 fr.

Vol. 2 — EMMANUEL AEGERTER

LES HÉRÉSIES DU MOYEN AGE

Un volume in-16 ..... 18 fr.

Vol. 3 — ROGER CAILLOIS

L'HOMME ET LE SACRÉ

Un volume in-16 ..... 18 fr.

Vol. 4 — GEORGES HARDY

LE PROBLÈME RELIGIEUX DANS L'EMPIRE FRANÇAIS

Un volume in-16 ..... 18 fr.

Vol. 5 — HENRI HAUSER

LA NAISSANCE DU PROTESTANTISME

Un volume in-16 ..... 18 fr.

Vol. 7 — M.-L. SJŒSTEDT

DIEUX ET HÉROS DES CELTES

Un volume in-16 ..... 18 fr.

108, BOULEVARD ST GERMAIN, PARIS

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

PRÉHISTOIRE

TOME VII

Un volume in-4°, illustré ..... 100 fr.

L'ANNÉE ÉPIGRAPHIQUE

Revue des Publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine

ANNÉE 1939

par

A. MERLIN et J. GAGÉ

Un volume in-8° ..... 35 fr.

A. BERTHELOT et F. CECCALDI

LES CARTES DE LA CORSE

DE PTOLÉMÉE AU XIXe SIÈCLE

Un volume grand in-8° avec planches ..... 75 fr.

ALBANIA

ANNÉE 1939 - N° 6

Cahiers d'Archéologie, d'Histoire et d'Art en Albanie et dans les Balkans

Un volume in-4° avec planches hors texte ..... 60 fr.

108, BOULEVARD ST GERMAIN, PARIS

Imp. Presses Universitaires de France. - Vendôme France

- Printed in France